



Vol. 47—No 47 ST-BONIFACE, MANITOBA, VENDREDI 3 MARS 1961 PRIX: 10c

Imposition du système de comtés en Saskatchewan moyennant octrois!

"Nous ne sommes pas convaincus qu'il suffit d'augmenter les subventions pour solutionner d'une façon équitable et efficace les problèmes des gouvernements locaux. Il y a des obstacles plus complexes et plus subtils au développement maximum des puissances des gouvernements locaux. Cette puissance maximum vient de l'exercice de la plus grande discrétion par les responsables élus du gouvernement local, qui réunissent ainsi le pouvoir fiscal et la souplesse administrative."

Ces phrases du discours du budget, qu'a prononcé l'hon. W. S. Lloyd, trésorier provincial de la Saskatchewan, lundi, semble indiquer que le gouvernement demandera des remaniements de structure avant d'augmenter les subventions provinciales aux divers gouvernements locaux de la province. C'est ainsi qu'au Manitoba il y a deux ans, le droit aux octrois nouveaux pour fins scolaires a été lié à la réorganisation de districts pour former des divisions.

Ces remarques de M. Lloyd précédèrent de deux jours la présentation du rapport final et unanime du Local Government Continuing Committee, qui recommandait la réorganisation municipale sous forme de comtés (simples ou mitigés). Le Committee propose: l'établissement de frontières identiques pour fins municipales, sanitaires, de bien-être; choix dans chaque unité entre comté simple ou comté mitigé comme forme gouvernementale; adaptation des structures scolaires en conformité avec les décisions précitées; deuxième vote dans cinq ans. Le Committee s'oppose à un plébiscite général. Plusieurs votes organisés sur une base locale ont déjà indiqué l'opposition populaire. L'on prétend qu'à mesure que les nouvelles régions gouvernementales s'établiront, le gouvernement provincial pourrait décentraliser plusieurs de ses fonctions actuelles.

La Presse Canadienne rapporte qu'il y a actuellement en Saskatchewan 296 municipalités, 120 petites villes, 450 villages, 1,000 hameaux, 12 cités, un comté, etc. Il y aurait douze systèmes de taxation.

Le travail du Local Government Continuing Committee a suscité les inquiétudes les plus vives parmi la population catholique de la province. Son Exc. Mgr Laurent Morin, évêque de Prince-Albert, en a traité dans une lettre pastorale en date du 2 février 1961, insistant surtout sur les dangers qui menaçaient les droits des écoles séparées. De son côté, la Section catholique des Commissaires scolaires de la Saskatchewan vient de publier le mémoire qui a été présenté d'abord le 14 décembre 1960. Dans ce document (dont un résumé substantiel paraitra dans ce journal), souligne que les écoles publiques et séparées jouissent en principe d'un traitement égal selon la constitution de la province et par conséquent il ne faut pas qu'un système de comtés nuise aux droits minoritaires. Il faudrait plutôt trouver moyen d'en faire bénéficier les écoles séparées aussi bien que les écoles publiques.

Le discours du trône ne laissait pas prévoir la mise en vigueur immédiate du rapport prévu, mais les remarques de M. Lloyd indique assez clairement la ligne de conduite qui plait au gouvernement.

Il y aura des congrès régionaux de la population de langue française au mois de mars et l'on peut prévoir que ce groupe fera une critique détaillée du plan proposé.

La victoire du parti Libéral dans l'élection complémentaire de Turtleford peut faire réfléchir davantage le parti au pouvoir.

A l'occasion du départ de Mgr P. F. Pocock

Il y aura une série de réunions d'adieu à l'occasion du départ de Son Exc. Mgr P. F. Pocock qui a été nommé archevêque-coadjuteur de Toronto.

Le vendredi 10 mars, tous les élèves catholiques des écoles secondaires, aux niveaux junior et senior, assisteront à une basse messe pontificale à la cathédrale Ste-Marie, à 10 h. 30 a.m. C'est la chorale de l'école du Sacré-Coeur qui fera les frais du chant.

Le samedi 11 mars, il y aura une réunion de toutes les religieuses de l'archidiocèse, dans l'auditorium de l'école paroissiale de St-Ignace, angle des rues Corydon et Harrow, à 3 h. p.m.

Le dimanche 12 mars, à 8 h. 30 p.m., dans l'auditorium de Winnipeg, il y aura une manifestation laïque. M. le juge W. A. Molloy présidera le programme. Parleront au nom du laïcat: l'hon. juge George Tritschler, de la Cour d'appel, et M. le dentiste P.-E. LaFlèche, représentant au Manitoba du Conseil de la Vie française. Les archevêques et évêques du Manitoba feront de brèves allocutions et Mgr Pocock dira le mot de la fin.

Le mardi 14 mars, dans la salle paroissiale de l'église St-Ignace, il y aura à midi une réunion de tout le clergé.

A l'occasion de son départ, Mgr l'archevêque recevra plusieurs bouquets spirituels.

Le Concile sera-t-il célébré en 1962?

ROME — Dans l'allocution qu'il a prononcée en l'église paroissiale St-Jean-Baptiste de Rossi, le Pape Jean XXIII a engagé ses auditeurs à prier pour la multiplication des bons pasteurs et pour la préparation du Concile qu'il espère, a-t-il dit, célébrer l'année prochaine.

Son Exc. Mgr Paré a pris possession de son diocèse

CHICOUTIMI — Son Exc. Mgr Marius Paré, que le Pape a nommé évêque de Chicoutimi, le 18 février, après que Mgr Melançon eut remis sa démission, a pris possession de diocèse le jour même de sa nomination, au cours d'une brève cérémonie tenue à l'évêché de Chicoutimi.

L'assassinat d'un missionnaire au Congo

ROME — "Un prêtre tué par les Lumumbistes dans la capitale de la province du Kivu". C'est par ce titre, s'étalant sur plusieurs colonnes, que l'"Osservatore Romano" rapporte la nouvelle de la mort tragique du père de Vos, massacré et mutilé après l'incendie de la mission à laquelle il était attaché.

La générosité d'une vieille Indienne

ROME — Une vieille Indienne du vicariat apostolique du Mackenzie a voulu partager avec le Pape quelques centaines de dollars que sa soeur lui a laissés en mourant.

C'est ainsi que l'Indienne, du nom de Natutzo, a fait parvenir à Son Exc. Mgr P. Piché, O.M.I., vicaire apostolique du Mackenzie, une somme de 700 dollars en le priant de les transmettre au Pape. Dans la lettre accompagnant ce don, Mgr Piché a écrit à Mgr Angelo Dell'Acqua, substitut de la secrétairerie d'Etat: "Je suis sûr que Sa Sainteté sera sincèrement émue par la générosité de cette bonne vieille chrétienne Indienne, appartenant à une tribu très pauvre, mais qui a le coeur riche en vertus et en amour pour l'Eglise et pour son Chef invisible".

Le 15e centenaire de la mort de saint Patrice

ARMAGH — Les solennités commémorant le 15e centenaire de la mort de saint Patrice, apôtre de l'Irlande, débuteront à Armagh le 17 mars. Plusieurs cardinaux ont déjà annoncé leur présence aux diverses manifestations.

CBAFT relié au réseau français de Radio-Canada

OTTAWA — CBAFT, la station de télévision que Radio-Canada a exploitée à Moncton (N.-B.) depuis 1959, a été raccordée au réseau français à partir du samedi 18 février.

Le président de la Société Radio-Canada, M. Alphonse Ouimet, qui a annoncé la nouvelle, a précisé que le raccordement de Moncton à la chaine française permettra à la Société de fournir un service de télévision en direct aux téléspectateurs de cette région. Cette mesure est conforme à la politique de Radio-Canada qui désire étendre ses services en langue française

(La plupart des émissions au poste CBWFT sert des cinégrammes.)

L'Eire, le 51e Etat américain?

DUBLIN — M. Hamilton Hanney, un petit fourreur de Pittsburg, en Pennsylvanie, vient de débarquer à Dublin dans l'intention de faire de l'Irlande le 51e Etat américain.

"Il ne s'agit pas d'une plaisanterie, affirme M. Hamilton Hanney. J'y pense depuis quatre ans et je fais mon possible pour réaliser ce rêve."

Et le fourreur-diplomate amateur explique: "L'Irlande est beaucoup plus près de New York que l'Alaska ou Hawaii. Pour avoir droit à la 51e étoile du drapeau américain, l'Irlande pourrait fournir aux Etats-Unis les terres rocailleuses dans lesquelles seraient creusées les bases de fusées".

"Je suis pas votre mère"

MONTREAL (La Presse) — 4 heures du matin, dimanche. Le téléphone sonne chez le maire Jean Drapeau.

Le maire: Allô!

Elle (c'est une voix de femme): Je voudrais parler à M. le maire.

Le maire: C'est lui-même.

Elle: Le maire Jean Drapeau?

Le maire: Oui, c'est moi.

Elle (après un moment d'hésitation): Comme ça c'est vous M. le maire?

Le maire (stoïque): Oui, madame.

Elle (incrédule): Et vous répondez au téléphone?

Le maire (moins stoïque): Faut bien!

Elle (convaincue): Bon, ben voilà, ça fait quatre fois que j'appelle l'Hydro-Québec pour leur demander à quelle heure ils vont venir réparer les fils électriques. Puis ils me répondent avec ce ne sera pas long. Alors, vous voyez, moi, j'attends, mais mon bébé, c'est autre chose, il faut que je lui fasse chauffer son biberon. Vous comprenez?

Le maire (très civique): Nous avons tous nos ennuis, madame.

Elle: Oui, mais, je ne sais pas ce que je dois faire. La dernière fois que j'ai appelé l'Hydro-Québec pour leur demander, ils m'ont répondu: "appelez donc votre mère!".

Le maire: Mais, madame, je suis pas votre mère . . .

Elle: Je le sais fort bien, mais vous comprenez, M. le maire, je n'ai plus ni père, ni mère, alors j'ai pensé à vous.

Et c'est ainsi qu'à 4 heures du matin, M. Jean Drapeau, complètement éveillé, s'est levé pour aller surprendre sa ville endormie dans sa robe de verglas . . .






M. Laurent Desjardins, M.A.L. M. Edmond Préfontaine, M.A.L.

L'aide aux écoles paroissiales: traductions et textes du débat

Au cours du débat sur le discours du trône à l'Assemblée législative manitobaine, MM. Laurent Desjardins et Edmond Préfontaine ont donné des discours majeurs en faveur de l'aide aux écoles paroissiales dans l'esprit du rapport de la Commission Royale MacFarlane. Le discours du trône avait passé sous silence ce sujet d'importance cruciale. M. Douglas Campbell a commenté cette omission, comme chef de l'Opposition, le 16 février.

Le discours de M. L. Desjardins, le 21 février, a été précédé d'un commentaire de M. Morris Gray, d'Inkster, le seul membre du parti CCF à s'occuper du sujet. L'hon. Duff Roblin, en terminant le débat sur la motion de non-confiance de l'Opposition libérale, mardi soir, avant de partir pour Ottawa, a répondu à M. Campbell.

Enfin, M. Préfontaine a parlé le vendredi après-midi 24 février, juste avant la fin du débat sur la motion principale et la présentation des estimés. Nous donnons à droite la traduction française libre des discours de MM. Desjardins et Préfontaine. En page éditoriale on trouvera le texte même des commentaires de MM. Campbell, Gray et Roblin qui représentent en quelque sorte l'attitude des libéraux, socialistes et conservateurs à l'heure actuelle. Chacun est libre d'y chercher des indices d'une réponse à la question: où en sommes-nous?

La nouvelle école à St-Adolphe symbolise l'importance de l'instruction française et rurale

ST-ADOLPHE — Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, l'hon. Stewart McLean, ministre de l'Education, M. Damien Giordani, consul de France, M. Stanley Roberts, député provincial, M. Léo Rémillard, président général de l'Association d'Education, M. A.-H. Corriveau, inspecteur d'écoles, M. Paul Lord, président de la Division Rivière-Seine, et plusieurs autres personnalités religieuses et civiles se joignirent à la population de St-Adolphe pour rendre hommage aux Filles de la Croix qui depuis 1906 y donnent une si parfaite éducation à leurs élèves et pour encourager la gent écolière à atteindre de nouveaux sommets, dimanche dernier, à l'occasion de la bénédiction et de l'ouverture officielle de l'école secondaire.







La bénédiction et l'ouverture officielle de l'école secondaire de St-Adolphe, dimanche dernier, furent l'occasion de brillantes manifestations auxquelles prirent part sans doute d'éminentes personnalités, mais spécialement la gent écolière qui est et sera la grande bénéficiaire de l'imposant édifice et des facilités qu'il comporte pour une meilleure éducation. Dans la photographie du haut à gauche l'on voit l'hon. Stewart McLean, ministre de l'Education, et M. Louis LeGal, commissaire, qui coupent le ruban traditionnel, symbole de l'ouverture officielle de l'école, assistés par MM. Stanley Roberts, député provincial, et François LeGal, préfet de la municipalité de Ritchot. Dans la photo du bas l'on voit les membres de la chorale de l'école de St-Adolphe: le costume des filles consiste en une jupe plissée en tissu écossais bleu, blanc et noir et une veste bleu royal à manches trois-quarts avec revers et col de même tissu que la jupe; ce costume fut adopté par un comité composé de la Rév. Sr Christina, supérieure, et Mmes Léo Lagassé, Louis LeGal, Urbain Perron et Jean Brodeur. La photo du haut à droite illustre un des moments de la cérémonie solennelle de la bénédiction par Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface. Ces photographies ont été prises par Mme J. Chabalier, de St-Adolphe.

Son Exc. Mgr Baudoux présida la cérémonie de bénédiction à 2 h. p.m., puis la foule d'au moins 400 personnes envahit le gymnase de la splendide école. Après le chant de l'O Canada et d'un hymne d'hommage à l'école par la chorale ("I Love a Schoolhouse"), M. Joseph Chabalier commença ses fonctions de maître de cérémonies, se méritant les éloges de maints orateurs au cours de l'après-midi pour sa maitrise et son charme.

En quelques mots, MM. Paul Lord, président de la Division, et François LeGal, préfet de la Municipalité de Ritchot (dont St-Adolphe est le chef-lieu), souhaitèrent d'abord à tous la bienvenue au nom des autorités scolaires et municipales, tout en félicitant de façon toute particulière les commissaires, dont M. Louis LeGal, de St-Adolphe, qui par sa ténacité sut si bien défendre les intérêts de son village, et le ministère d'Education qui contribuèrent à doter St-Adolphe d'une école secondaire. Tous deux soulignèrent que la réputation des Filles de la Croix, éducatrices émérites, encouragea les responsables à oublier temporairement la petitesse du village pour ne voir que sa contribution exceptionnelle à la cause de l'éducation.

L'orateur suivant, M. Stanley Roberts, parla à titre de député provincial, mais il sut dire sa fierté comme ancien élève des Soeurs de St-Adolphe. Son français quasi impeccable était lui-même un témoignage vivant. M. Roberts félicita aussi la Division Rivière-Seine qui mène la marche actuellement dans le champ de l'éducation au Manitoba, grâce à la qualité de ses commissaires et de ses institutrices, et maintenant grâce à ses écoles secondaires de Lorette, La Broquerie, Ste-Anne et St-Adolphe.

"On ne saura sans doute jamais suffisamment le rôle important qu'a dû jouer M. Louis LeGal, deuxième commissaire de cette circonscription, dans la construction de ce magnifique immeuble. Je puis dire, et cela sans crainte d'être contredit, que si nous assistons aujourd'hui à la bénédiction et à l'ouverture officielle de cette école secondaire, c'est certainement dû à la patience, à la ténacité, au dévouement — outre mesure — de celui à qui je cède maintenant la parole". Ainsi présenté par le maître de cérémonies, M. Louis LeGal, de St-Adolphe, rendit un vibrant hommage à ses confrères de la commission scolaire qui manifestèrent un tel esprit de compréhension et de coopération, à tous les contribuables pour leur désir d'une meil-

(Suite à la huitième page)

Deux discours majeurs à la Législature au sujet de l'aide aux écoles paroissiales

M. Laurent Desjardins

"Je veux parler comme un citoyen libre dans un pays libre", a déclaré M. Laurent Desjardins, au début de son discours à la session manitobaine au sujet de l'aide aux écoles paroissiales. Faisant appel aux membres des trois partis à la Législature, il a dit: "Souvenez-vous que le Conservatisme veut dire la défense des droits des minorités . . . Souvenez-vous que le Libéralisme se caractérise par le respect des droits des individus . . . Rappelez-vous que le seul gouvernement socialiste au Canada s'est montré soucieux des droits des écoles séparées dans la Saskatchewan".

L'orateur qui a fait la première intervention majeure en faveur des écoles paroissiales au cours du débat sur le discours du trône, le 21 février, a fait remarquer que la Commission Royale se préoccupa de toutes les écoles privées, mais qu'il parlerait surtout des écoles paroissiales et catholiques, qu'il connait mieux et aussi parce que l'opposition est inspirée en partie par l'hostilité envers l'Eglise catholique. "Je suis catholique, je ne cache pas ce fait, je n'en ai pas honte".

Il y a trois classes d'adversaires à ces recommandations: les bigots, un petit groupe dont il faut avoir pitié; un groupe qui voit la justice de la cause, mais qui hésite à agir pour des prétextes politiques ou matériels; enfin le grand nombre d'honnêtes gens qui ne sont pas renseignés. L'orateur a fustigé le rôle du journal "Free Press" qui a trompé ses lecteurs un peu comme les journaux du sud des Etats-Unis qui manquent de courage ou qui s'intéressent exclusivement à la vente. Il serait à souhaiter que le "Free Press" se porte à la défense des principes démocratiques.

M. Desjardins a énoncé comme principal point de son discours les droits des parents, droits donnés par Dieu et par la nature et, dans une démocratie, protégés par l'Etat. "Les parents sont libres de choisir pour leurs enfants l'éducation qu'ils veulent pour leur bien, à condition de ne pas nuire aux droits d'autrui et de ne pas encourager la subversion de l'Etat. Au Manitoba ce droit existe en théorie, mais non pas en pratique. Les écoles catholiques sont reconnues par le département, mais elles n'ont pas une part des subsides d'instruction parce qu'elles donnent du lait aux élèves au lieu du whiskey! Cette situation qui dure depuis 70 ans empire aujourd'hui à cause des sommes fabuleuses que le gouvernement verse aux autres écoles. Il y aura lieu bientôt de parler d'étranglement. "Nous ne disons pas que nous sommes meilleurs, mais nos enfants nous sont aussi chers que le sont pour vous les vôtres et nous voulons pour eux un enseignement où Dieu tient la première place. Nous avons tort, peut-être, mais c'est cela que nous croyons et voulons". M. Desjardins a rendu hommage aux activités de l'Armée du Salut, comme exemple du respect que l'on peut porter envers les croyances de concitoyens sans les accepter.

Il a retracé ensuite l'histoire de la Commission Royale MacFarlane — nommée par les Libéraux sous pression de M. Roblin, chef de l'opposition — qui a recommandé que les fonds publiques soient versés aux écoles paroissiales et privées à condition que les écoles publiques n'en souffrent pas, et que les exigences et le curriculum du département soient respectés.

Avant de considérer certaines objections à cette proposition, le député de St-Boniface a décrit la nature d'une école catholique. Des élèves catholiques, des instituteurs catholiques et l'enseignement de la religion ne suffisent pas à faire une école catholique. Il faut que l'école soit centrée sur Dieu et que la religion imprègne la journée scolaire. Ainsi la beauté de la nature deviendra une occasion de rappeler les beautés dé Dieu, etc.

Après avoir insisté sur la priorité de l'école publique (a must), M. Desjardins a montré que ceux qui craindraient promouvoir la désunité au pays en favorisant les écoles paroissiales devraient craindre aussi le conformisme. Les enfants des écoles paroissiales seraient-ils moins patriotes? "J'ai étudié dans ces écoles toute ma vie et j'étais heureux de défendre mon pays dans la Marine". Il en va de même pour le citoyen numéro un du pays (M. Vanier), pour M. Louis St-Laurent qui a tant fait pour l'unité du pays, pour M. Wilfrid Laurier et pour le régiment de la Chaudière.

L'orateur a assuré ses auditeurs que l'argent alloué aux écoles paroissiales n'irait pas gonfler la caisse de Rome ou de l'Eglise et que d'ailleurs cet argent vient des portefeuilles catholiques, aussi bien que des poches des protestants.

Il a souligné que la Commission ne se préoccupe que des octrois de la province, environ la moitié des revenus scolaires, et que ces octrois laisseraient un fardeau financier décourageant à ceux qui préfèrent les écoles paroissiales. Pas un sou ira à l'Eglise. Il y a pourtant des religieuses (dedicated ladies) qui gagneraient plus de $4,800 par année dans les écoles publiques à cause de leurs diplômes et qui travaillent maintenant pour $800 par année. Comment oser dénigrer ces personnes, dont le travail méritoire dans le domaine de l'hospitalisation est si apprécié?

M. Desjardins a expliqué la question de la séparation de l'Eglise et de l'Etat en ces termes. L'Eglise et le clergé ne se mêlent pas de politique et l'Etat ne donne pas de préférence à une Eglise plutôt qu'à une autre. Mais l'Etat peut coopérer avec toutes les Eglises sur le même pied.

A l'heure actuelle, nous percevons des taxes pour l'instruction de tous les enfants de la province, mais parmi ces derniers un certain nombre sont privés de leur juste part. Il a insisté que les réclamations des catholiques et de leurs amis ne sont pas inspirées par l'arrogance, mais par l'exercice de leurs droits démocratiques. Il y eut un incident déplaisant, mais la presse a exagéré les réunions qui ont été tenues pour exprimer nos opinions librement. M. Desjardins a cité un paragraphe d'une lettre de Sir Clifford Sifton à M. John Dafoe. M. Sifton y avait dit qu'après avoir lutté contre le système des écoles séparées dans la Saskatchewan, il était venu dans ses vieux jours à accepter le système comme la plus pratique dans tout le Canada. Changez d'idée de cette façon n'a rien d'humiliant.

Enfin, M. Desjardins a signalé que le silence du discours du trône sur ce point avait causé un vif désappointement. Maintenant il faut un dernier appel désespéré. Le premier ministre a parlé des fonctions d'un Chef. Qu'il se conduise en Chef. Il a accepté la responsabilité publique . . . Qu'il fasse face à la vérité ou qu'il quitte son poste. Faisons notre devoir. Si nous ne faisons rien, j'aurai honte du gouvernement, du premier ministre, des membres de cette Assemblée, du peuple manitobain.

(M. Desjardins a parlé d'abondance, d'une façon intraduisible de l'anglais au français. La version précédente ne prétend pas faire justice à son style. Elle ne fait que donner les grandes lignes et les points saillants de son discours éminemment logique et persuasif.)

M. Edmond Préfontaine

"Il y a encore une chance d'aider ces gens. Ce serait au gouvernement de prendre l'initiative. Après avoir élaboré un plan, le gouvernement pourrait interviewer les chefs des autres partis — il y a trois partis dans cette Assemblée — pour voir si une approbation unanime serait possible et ainsi il n'y aurait pas dans la province une querelle entre voisins et entre membres de chaque parti politique. Aucun parti n'en récolterait tout le crédit ni toute la responsabilité."

C'est avec cette suggestion pratique que M. Edmond Préfontaine, membre de la Législature pour Carillon depuis une trentaine d'années, a terminé son discours vendredi après-midi dernier, en faveur de l'aide aux écoles paroissiales. L'orateur a ajouté deux points saillants: à savoir que l'aide fédérale aux écoles du pays serait probablement acceptée par M. Lesage (de Québec) à condition que le fédéral accomplisse son devoir auprès des écoles confessionnelles du Manitoba et deuxièmement que la population catholique manitobaine atteindra bientôt le tiers du total, tandis qu'en 1890, lors de l'abolition des octrois aux écoles catholiques, elle n'était qu'un cinquième. Ottawa ne pourrait pas donner $20.00 par jour pour 170,000 enfants de la province, si cette dernière en fait bénéficier 160,000 seulement. "Sans menacer personne, je dis que le jour de délivrance s'approche".

M. Préfontaine a consacré la première moitié de son discours de quelque 9,000 mots, à l'histoire de la question scolaire au Manitoba de 1818 à 1888. Pendant cette période pionnière, les Catholiques et les Protestants ont travaillé dans le respect réciproque à construire et organiser leurs écoles et à en garantir l'avenir par des textes constitutionnels. Les écoles confessionnelles dont les droits et privilèges ont été reconnus par l'Acte du Manitoba, en termes presque identiques à ceux de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, ont fait partie, à titre égal, du premier système scolaire provincial de 1870 à 1890. L'orateur a souligné la bonne entente qui caractérisait la population de ces temps et il a évoqué le tableau de ce que le Manitoba aurait pu devenir plus tard si les immigrants québécois avaient envahi le Manitoba au lieu d'émigrer aux Etats-Unis. "The shoe might have been on the other foot". L'harmonie a été brisée par une série d'événement, la pendaison de Louis Riel, le règlement de la question des propriétés de la Compagnie de Jésus dans la province de Québec et l'arrivée au Manitoba d'un Ontarien fanatique, M. Dalton McCarthy. Le bouleversement, qui abolit le système des écoles confessionnelles, déclencha des appels au Conseil privé et au gouvernement fédéral et plus tard des pétitions à l'hon. Rodmond Roblin et à l'hon. John Bracken, ont laissé une situation injuste qui se continue jusqu'à nos jours.

M. Préfontaine, ayant établi le droit constitutionnel des écoles paroissiales par ce retour historique, a évoqué la création de la Commission Royale et la rapidité avec laquelle le gouvernement actuel a mis en vigueur les recommandations d'un rapport intérimaire, qui apporta des changements complexes et profonds au système des écoles publiques, surtout à la campagne. Et pourtant, quand la Commission a fait son rapport sur les subsides aux écoles paroissiales, le gouvernement a trouvé les suggestions trop compliquées. Il fallait attendre.

Dans la deuxième partie de son discours, M. Préfontaine a cité Sissons et MacDonald qui ont admis que les droits des écoles confessionnelles au Manitoba étaient inattaquables. Il a donné l'exemple d'autres provinces du Canada et de l'Angleterre pour démontrer la possibilité de la coopération entre l'Etat et l'Eglise dans l'enseignement. Il a expliqué que l'école catholique garantit aux parents catholiques que leurs enfants auront une éducation dans l'esprit de leur religion sans toutefois nuire à l'enseignement des matières communes. "Ces 7,000 enfants catholiques dans ces écoles bénéficient d'une instruction qui ne coûte rien à la province — instruction dont la province a cependant la responsabilité légale, car le gouvernement, la Législature provinciale portent cette responsabilité à l'égard de chaque garçon et de chaque fille dans la province".

(M. Préfontaine ayant épuisé son temps, l'hon. Gurney Evans, premier ministre suppléant, et M. Russ Paulley ont bien voulu accorder à l'orateur de la Chambre le droit de permettre à M. Préfontaine de poursuivre son discours, le sujet étant de la plus haute importance et le député l'ayant tellement à coeur.)

M. Préfontaine a rendu hommage aux parents des élèves et aux maîtresses dont les sacrifices rendent possible l'opération des écoles paroissiales: ils méritent un monument. Il a ensuite insisté sur la devise du gouvernement actuel "For every child an equal chance". J'aimerais demander chance égale pour chaque enfant, sans lui dire, ainsi qu'à ses parents, que pour bénéficier de chance égale il faut marcher sur sa conscience et renier ses principes. Nous sommes censés jouir de la liberté religieuse, mais de nos jours le coût de l'instruction est tel que les Catholiques subissent une contrainte économique, ils sont obligés de patronner les écoles qu'ils ne peuvent pas approuver.

M. Préfontaine a posé plusieurs questions au gouvernement au sujet d'un rapport qui a été publié dans le **Winnipeg Free Press** la veille de l'ouverture de la session sous la manchette: Government won't act on school aid. Il a demandé qui était le fonctionnaire haut placé auquel on attribuait l'information. Selon le rapport, M. Roblin aurait favorisé l'aide (comme son grand-père qui a voté en 1890 avec les catholiques), mais le premier ministre n'a pas commenté ce rapport.

Le député de Carillon a rappelé que la Commission Royale avait fait un rapport non-partisan et que le temps est venu de passer à l'action. Le parti libéral n'est pas responsable d'en prendre l'initiative, cela revient au gouvernement. D'ailleurs, selon M. Préfontaine, l'ancienne administration libérale avait donné des preuves qui laissaient prévoir une action favorable plus tard. Ainsi il y eut l'exemption des taxes municipales sur les écoles privées et les octrois aux collèges confessionnels. Autant d'indices d'opinion (straws in the wind).

M. Préfontaine a alors formulé la suggestion à l'effet qu'une action conjointe des chefs de parti soit inaugurée par le gouvernement. Il a conclu avec l'allusion à l'influence du Québec en cas d'un plan d'aide scolaire fédérale.

(M. Roblin n'était pas encore de retour de son voyage à Ottawa quand M. Préfontaine a parlé.)

Au poste CBWFT

SAMEDI 4 MARS

2.00—Domino
3.00—Fon Fon
4.00—Professeur Calculus
4.30—Coucou
5.00—Walt Disney présente
6.00—Le roman de la science
6.30—Histoire à suivre
6.45—Nouvelles
7.00—Orientation.
7.30—Cinéfeuilleton
7.45—Le Club des Autographes
8.15—Arts et lettres
8.45—Où chante l'alouette
9.00—Long métrage "La princesse et le voleur"
10.30—Le siffleur
11.00—Long métrage "Le général du diable"

DIMANCHE 5 MARS

2.00—Les travaux et les jours
2.30—Signes de vie
3.00—Concert
4.00—L'heure des quilles
5.00—La bonne nouvelle
5.30—Frontières de la science
6.00—Les apprentis
6.30—Robin des bois
7.00—Papa a raison
7.30—Edition spéciale
8.00—Music-Hall
9.00—Passe d'armes
9.30—Théâtre du dimanche
10.30—Tribune libre
11.00—Théâtre chez soi

LUNDI 6 MARS

4.00—Bonjour Madame
4.30—Bobino
5.00—Courrier du Roy
5.30—La boite à surprises
6.00—Opération mystère
6.30—Histoire à suivre
6.45—Nouvelles
7.00—Les uns les autres
7.30—Cinéfeuilleton
7.45—Les Collégiens Troubadours
8.00—Les belles histoires
8.30—La poule aux oeufs d'or
9.00—La pension Velder
9.30—Premier plan
10.00—Histoire d'amour
10.30—Long métrage "La grande aurore"

MARDI 7 MARS

4.00—Bonjour Madame
4.30—Bobino
5.00—La vie qui bat
5.30—La boite à surprises
6.00—Ouragan
6.30—Histoire à suivre
6.45—Nouvelles
7.00—Caméra '61
7.30—Cinéfeuilleton
7.45—Par le trou de la serrure
8.00—La côte de sable
8.30—Joie de vivre
9.00—C'est la vie
9.30—Pays et merveilles
10.00—Ici Interpol
10.30—Récital
11.00—Reportage

MERCREDI 8 MARS

4.00—Bonjour Madame
4.15—Votre cuisine
4.30—Bobino
5.00—Roquet Belles-Oreilles
5.30—La boite à surprises
6.00—CF-RCK
6.30—Histoire à suivre
6.45—Nouvelles
7.00—Regards sur la ville
7.30—Cinéfeuilleton
7.45—Du côté de chez Lise
8.00—Le point d'interrogation
8.30—G.M. vous invite
9.00—En haut de la pente douce
9.30—Joindre les deux bouts
10.00—La force de l'âge
10.30—Long métrage "Amis pour la vie"

JEUDI 9 MARS

4.00—Bonjour Madame
4.30—Bobino
5.00—Le grand duc
5.30—La boite à surprises
6.00—L'enfant du cirque
6.30—Histoire à suivre
6.45—Nouvelles
7.00—Le monde du sport
7.30—Cinéfeuilleton
7.45—Vu
8.00—Clé de sol
8.30—Filles d'Eve
9.00—Rendez-vous avec Michelle
9.30—L'heure du concert
11.40—Les couche-tard

VENDREDI 10 MARS

4.00—Bonjour Madame
4.30—Bobino
5.00—Sir Lancelot
5.30—La boite à surprises
6.00—Opinions
6.30—Histoire à suivre
6.45—Nouvelles
7.00—Les idées en marche
7.30—Cinéfeuilleton
7.45—Pour elle
8.00—Sur demande
8.30—Jeunes visages
9.00—Cinéma International "Quand gronde la colère"
10.45—Abat de rigueur
11.00—Cinéma "Croisière sidérale"

Chronique de CBWFT

La semaine à CBWFT

Le samedi 4 mars, à 5 h., les petits téléspectateurs pourront voir l'histoire touchante d'un petit garçon infirme. A l'émission "Walt Disney présente", on présentera un épisode intitulé "Le pigeon qui fait un miracle". Un petit garçon qu'un accident bête rend infirme, se console dans l'élevage des pigeons voyageurs.

Le même jour à 7 h., l'émission "Orientation" traitera du métier d'infirmier ou d'infirmière. On étudiera le cas d'Yves Benoit qui, après avoir exercé mille et un métiers, est devenu infirmier. Ayant quitté l'école de très bonne heure, sans doute attiré par le plus-d'argent-en-poche ou soucieux d'indépendance, Yves Benoit fut successivement commis d'épicerie, opérateur dans une fabrique de vêtements, ouvrier pour le compte d'une manufacture de chaussures, pour enfin débuter à titre d'infirmier à l'hôpital Notre-Dame de la Merci. Il racontera aux téléspectateurs en quoi consistait son travail à ses débuts et comment il fut invité à suivre des cours spécialisés. D'autre part, Mlle Girard, de la Corporation des Infirmières, le docteur La Salle, de la section d'administration hospitalière de l'Université de Montréal, et M. Lanouette, chargé d'affaires pour les infirmiers, définiront le métier de l'infirmier d'aujourd'hui et parleront du travail de l'infirmier de demain, appelé à devenir professionnel au même titre que l'infirmière. D'autres invités apporteront des renseignements supplémentaires aux jeunes qui se destinent à cette carrière.

Comment tenter de présenter, en quelques lignes, un écrivain aussi connu que l'est Anne Hébert? Par contre, qu'aurait-on décelé de sa personne, même après avoir noirci pages après pages? Les mots de tous les jours sont impuissants à traduire ce que seul le poème — ou la musique — saurait faire connaitre: un être qui est tout entier présent dans son oeuvre. A l'émission "Arts et lettres" du même jour, à 8 h. 15, Jeanne Lapointe, Robert Elie et Pierre Emmanuel tenteront d'analyser l'orientation de la poésie d'Anne Hébert, et cela à l'aide des poèmes qui ont été ajoutés au recueil "Le tombeau des rois". Anne Hébert, pour qui "la poésie est la solitude rompue", participera en personne à cette émission.

Le dimanche 5 mars à 3 h., "Concert" présentera le pianiste Ronald Turini; c'est Jean Beaudet qui dirigera l'orchestre. Au programme, des oeuvres d'Offenbach, Saint-Saëns, Debussy, Enesco et Godfrey Ridout.

Le même soir, à 11 h., "Théâtre chez soi" remplacera "Le courrier du cinéma", offrant aux téléspectateurs des pièces de théâtre de choix, avec les grandes vedettes du cinéma français.

Le mardi 7 mars, à 10 h. 30, "Récital" mettra en vedette le pianiste William Stevens, qui jouera des mélodies de M. Rossi, Claude Debussy, François Morel et Jean Papineau-Couture.

Un drame sera à l'affiche au long métrage, le mercredi 8 mars, à 10 h. 30. "Amis pour la vie" raconte l'histoire de deux collégiens, de milieux différents, qu'une amitié solide unit, semble-t-il, à tout jamais. Mais une compétition sportive viendra fracasser cette amitié, en dévoilant la jalousie de l'un pour l'autre. Ce drame de l'adolescence, prix de l'Office Catholique International du Cinéma au festival de Venise, en 1955, mettra en vedette Geronimo Meynier, Andrea Scire et Carlo Tamberlani. C'est une réalisation de Franco Rossi.

A l'"Heure du concert", le jeudi 9 mars, à 9 h. 30, Radio-Canada présentera un enregistrement de "L'enlèvement au sérail" de Mozart, opéra en trois actes, sous la direction de Roland Leduc. La distribution est la suivante: Constance: Pierrette Alarie, soprano; Blondine, Marguerite Gignac, soprano; Belmonte, Léopold Simoneau, ténor; Pedrillo, Jean-Louis Pellerin, ténor; Osmin, Jan Rubes, basse; Pacha Sélim, George Bloomfield, rôle parlé. Il s'agit de la reprise du spectacle présenté l'été dernier aux festivals de Montréal dans la même distribution. Le chef d'orchestre, Roland Leduc, dirigera l'orchestre des Petites Symphonies. Les décors sont signés Robert Prévost, et la mise en scène, Jacques Létourneau.

Chronique de CKSB

1050 Kilocycles

C'est avec plaisir que la direction de CKSB recevait plusieurs lettres des étudiants faisant partie du mouvement "La Relève". Les annonceurs du poste étudient présentement les possibilités de présenter une émission requête au cours de laquelle les jeunes pourraient demander qu'on leur fasse jouer leurs disques préférés. Il est certainement encourageant de voir l'intérêt suivi qu'on accorde au poste français.

Dernièrement, CKSB visitait plusieurs de nos paroisses canadiennes-françaises pour enregistrer les discours d'ouverture des écoles secondaires de St-Adolphe et La Broquerie, le vin d'honneur du "Club des 200" à St-Norbert et les chants des écoles de St-Claude, St-Jean-Baptiste, Ste-Agathe, Otterburne et du Sacré-Coeur de Winnipeg. Un merci sincère à toutes les personnes qui nous ont offert si gentiment leur collaboration pour ces enregistrements.

N'oubliez pas, tous les jeunes, que CKSB vous présente du lundi au vendredi un programme spécialement préparé à votre intention. Il y a des concours qui vous valent de beaux prix et des bons d'achat Fides; le vendredi, c'est le jour des requêtes et tante Marie se fait un plaisir de faire passer toutes vos demandes et souhaits de fête; puis, le jeudi, il y a "La réponse, s'il vous plait", programme-questionnaire entre différentes écoles manitobaines, pour les élèves de 9e à 12e années.

CKSB n'oublie pas non plus les dames, car le "Téléphone magique" est à leur disposition à 9 h. 10 du matin. Il suffit d'appeler WHitehall 3-5486, et Mme Simons et André Martin vous aideront à résoudre vos problèmes et vous donneront tous les renseignements dont vous pourriez avoir besoin. Puis, à 10 h. 15, c'est "Chantez en travaillant", programme encore dédié aux dames et qui présente alternativement de la musique légère, classique, folklorique, musique de danse ou chansonnettes.

En marge du festival régional dramatique du Manitoba et du Nord-Ouest de l'Ontario, CKSB vous présentera plusieurs interviews et reportages au cours de la semaine prochaine. Soyez donc à l'écoute et n'oubliez pas non plus d'aller encourager le Cercle Molière en assistant à leur représentation de "Chambres à louer", le mercredi 8 mars prochain.

Persuasion

On ne permet jamais à Henriette, 3 ans, de boire en dehors des repas.

Un jour de grande chaleur, l'été dernier, elle s'approche gravement de papa et lui dit:

— Si tu étais moi, papa, comme tu aurais soif!

Les cardinaux

A la suite du Consistoire du 16 janvier où le Souverain Pontife créa quatre nouveaux cardinaux, les membres du Sacré Collège sont maintenant au nombre de 85. Ils représentent les pays suivants: Italie, 32; France, 8; Etats-Unis, 6; Espagne, 5; Brésil, 3; Allemagne, 2; Argentine, 2; Canada, 2; Angleterre, 1; Arménie, 1; Australie, 1; Inde, 1; Irlande, 1; Japon, 1; Mexique, 1; Mozambique - Afrique orientale portugaise, 1 (d'origine portugaise); Pays-Bas, 1; Philippines, 1; Pologne, 1; Portugal, 1; Syrie, 1; Tanganyika-Afrique noire, 1; Uruguay, 1; Venezuela, 1; Ecosse, 1.

Selon les continents, la répartition sera la suivante: Europe, 58; Amérique du Nord, 8; Amérique latine, 11; Afrique, 2 (dont un d'origine portugaise); Asie, 6; Océanie, 1.



Muriel Millard est la vedette de l'émission "Miss Music-Hall", qui passe à la radio du lundi au vendredi au réseau français de Radio-Canada. Cinq fois la semaine, Muriel Millard apporte à chaque foyer la fraicheur, la fantaisie, l'espoir et l'illusion de ses chansons bien rythmées, qui ont fait son succès depuis plusieurs années auprès d'un public sans cesse grandissant.

Ce programme est diffusé du lundi au vendredi à CKSB, à 2 h. 30 p.m.; à CFNS de Saskatoon et à CFRG de Gravelbourg, à 1 h. 30 p.m.



La Liberté et Le Patriote

Membre de la "Canadian Weekly Newspaper Association" et de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada

Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619, de l'avenue McDermot, à Winnipeg

Directeur: RAYMOND DUROCHER, O.M.I.

Les chroniques, articles ou nouvelles doivent être adressés à:

LA REDACTION, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man.

Téléphones — Rédaction: SP 5-8443; Administration: SP 4-3414

ABONNEMENTS — **Canada:** 6 mois, $2.00; 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00
Etranger: 6 mois, $2.50; 1 an, $4.00; 2 ans, $7.00

Adressez vos abonnements à: **La Liberté et le Patriote**, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man.

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa

Conférence des Indiens et Métis, un autre pas vers la maturité

La septième conférence pour les Indiens et Métis du Manitoba, organisée par un comité du Conseil de Bien-être de Winnipeg, a été la plus fructueuse à date.

Cette année, plus de 300 délégués d'origine indigène prenaient part à trois journées d'études sur les sujets les plus variés: sources d'emploi, industries locales, pêche et chasse à trappe, contrats de travail, habitation, éducation — avec emphase sur l'éducation dans les métiers — administration locale et services communautaires, bien-être social, hospitalisation, assurance, services médicaux, etc.

Ces multiples sujets d'étude ont tous été suggérés par les délégués eux-mêmes; au cours de l'hiver, des réunions eurent lieu dans quelque quarante réserves indiennes ou villages métis dans le but de déterminer les problèmes locaux et de se choisir des délégués officiels. On estime que les 300 délégués représentaient au moins un tiers de la population indigène du Manitoba qui se chiffre à plus de 40,000.

Deux orateurs d'ascendance indienne, MM. Frank Calder, député provincial d'Atlin, C.-B., et J. C. Hill, surintendant des écoles de la réserve des Six-Nations en Ontario, invitèrent les Indiens à participer plus activement à la vie sociale, politique et économique de la province et du Canada. "Le temps est venu, dit M. Calder, de prendre avantage de votre droit de voter aux élections provinciales et fédérales. N'attendez pas que les Canadiens vous prennent par la main et vous conduisent comme des enfants dans l'exercice de vos droits de citoyens".

A son tour, M. Hill demanda aux Indiens et Métis de faire comme les Romains — maintenir les traditions des peuples vaincus. "C'est la seule manière, dit-il, de conserver le riche héritage de vos us et coutumes ancestrales. Vous ne devriez pas abandonner vos traditions tout en progressant vers une saine intégration dans la vie de vos concitoyens".

Au cours de la conférence, des centaines de personnes ont pu admirer une collection d'artisanat indigène et assister à un grand spectacle de danses indiennes. Une documentation fournie sur la question indienne était aussi à la disposition des congressistes.

La conférence a mobilisé les ressources de nombreux auxiliaires qui ont joué le rôle de directeurs de séances d'études, de publicistes, d'organisateurs de réunions et de conseillers dans les domaines du bien-être, de l'éducation, de la vie économique et sociale.

Parmi eux de nombreux missionnaires Oblats du Manitoba ont pris une part active dans la préparation et l'organisation du congrès; entre autres les RR. PP. Gontran Laviolette, président conjoint, André Renaud, directeur de la Commission Oblate des Oeuvres Indiennes et Esquimaudes, et Edouard Rhéaume, délégué de l'Alberta.

Les officiers supérieurs des divisions des Affaires indiennes, du Bien-être et de l'Education du Manitoba, des spécialistes en coopératives, en pêcheries, en développement communautaire apportèrent une précieuse collaboration.

Au terme de la conférence, une cinquantaine de résolutions furent adoptées par les congressistes, chacune d'elle révélatrice des conditions de vie de la population indigène au Manitoba. Un bon nombre de recommandations attiraient l'attention des gouvernements fédéral et provincial sur les problèmes économiques et sociaux.

Par exemple, on demanda l'établissement de jardins d'enfance, de foyers d'adoption indigènes pour y placer les enfants d'Indiens et de Métis nécessiteux, la création de centres pour l'enseignement des arts et métiers. On insista pour obtenir de meilleurs services dans le domaine de la santé, et surtout la décentralisation des hôpitaux.

C'est surtout dans le domaine économique que les indigènes ont montré de l'intérêt et que leurs recommandations étaient des plus pressantes: l'absence de contrats de travail, les salaires inférieurs qui leur sont payés, les conditions de travail — surtout sur les sites d'énergie hydro-électrique en construction — ont fait l'objet de nombreuses plaintes bien fondées.

Pour les trappeurs et les pêcheurs qui vivent de leur métier, l'avenir ne semble pas être trop prometteur; les Indiens ont demandé qu'on protège leurs lacs contre l'exploitation des grandes compagnies et que l'on établisse des coopératives pour la vente du poisson.

En somme, le jour est venu où l'indigène ne veut plus tendre la main, mais désire travailler énergiquement à se suffire à lui-même. Qu'on lui donne l'assistance technique et l'outillage nécessaire et on verra Indiens et Métis se développer graduellement et prendre rang dans la vie économique et sociale de notre province.

La leçon que nous pouvons tirer de cette conférence est que l'Indien et le Métis du Manitoba ont fait un pas de plus vers l'âge mûr et que, d'ici à quelques années, grâce à un effort conjoint des gouvernants, des travailleurs sociaux, des missionnaires et des instituteurs, les injustices commises au cours du siècle dernier seront enfin réparées.

Gontran Laviolette, O.M.I.

Lettre de Paris

M. Bourguiba ouvre la voie à M. Ferhat Abbas

par Maurice HERR

Correspondant spécial de "La Liberté et le Patriote"

Au Château de Rambouillet tout est prêt pour accueillir M. Bourguiba, président de la République Tunisienne. Le général de Gaulle affectionne cette vieille et belle résidence royale, située à 40 kilomètres de Paris où vécut le roi Henri IV, voilà plus de trois siècles. Le chef de l'Etat a déjà reçu là un certain nombre de grands personnages, parmi lesquels le président Eisenhower, le chancelier Adenauer, M. MacMillan et M. Khrouchtchev. Les conversations "au coin du feu" s'y déroulent derrière les murs épais du château et face à un parc dont la beauté et l'harmonie séduisent le coeur autant que l'esprit.

Donc, le général de Gaulle se prépare à recevoir M. Habib Bourguiba qui, depuis longtemps sans doute, attendait cette invitation et cet honneur.

On se persuadera aisément que ce n'est pas pour s'entretenir avec lui de la brutale expulsion des Petites Soeurs des Pauvres de Tunis que le président de la République a convié le chef de l'Etat tunisien. Ni même pour évaluer le "contentieux" des difficultés franco-tunisiennes ou pour envisager le statut futur de la base aéro-navale de Bizerte. Non. C'est bien du problème algérien qu'il s'agit, et probablement de lui seul.

M. Bourguiba abrite dans sa capitale tout l'état-major du F.L.N., avec les membres duquel il a de fréquents contacts. Son sens politique et son expérience personnelle de la négociation — "On peut tout obtenir avec la dynamique de la négociation", répète-t-il à l'envi — l'autorisent à donner d'utiles conseils aux chefs de la rébellion, sinon au général de Gaulle lui-même. Devant M. Ferhat Abbas, le président tunisien peut faire état des succès qu'il a remportés grâce à la méthode du "bourguibisme": en quelques mois, l'autonomie interne accordée à la Tunisie par M. Mendès-France s'est transformée en indépendance totale, avec, il est vrai, un certain nombre de conséquences fâcheuses pour les Français. "Voilà le chemin qui conduit à la création d'un Etat algérien dont vous serez les maîtres" ne cesse de répéter M. Bourguiba à ses amis algériens.

Mais, nonobstant cette amitié fraternelle qu'il porte au F.L.N., M. Bourguiba est secrètement inquiet de la présence, sur le sol de son pays, d'une armée algérienne plus forte que l'armée tunisienne. Il sait, en outre, que l'état de guerre qui règne en Afrique du Nord gêne considérablement le développement économique de la Tunisie — la France "arrose" de moins en moins — et nuit à ses ambitions personnelles concernant la création de ce Grand Maghreb Uni (Algérie, Tunisie, Maroc), dont il rêve de prendre un jour la tête.

* * *

Pour toutes ces raisons, M. Bourguiba est un farouche partisan de la négociation entre la France et la rébellion algérienne. Il lui plairait, en la circonstance, de jouer le rôle d'honnête intermédiaire, et il n'a cessé d'offrir ses "bons offices" aux deux parties.

Au reçu de l'invitation du général de Gaulle, M. Bourguiba a dépêché à Paris son ministre de l'Information, M. Masmoudi, avec mission de . . . s'informer. De s'informer sur les intentions réelles du gouvernement français concernant la solution du problème algérien et sur la manière dont le général de Gaulle entend mettre fin à une guerre qui dure depuis plus de six ans déjà.

Mais, bien vite, la tâche de M. Masmoudi a changé, sinon d'objet, du moins de dimension.

Car, du côté du F.L.N., on se montrait très réservé à l'égard des initiatives de M. Bourguiba, et on répétait avec insistance que toute tentative de "Bons offices" serait repoussée. Même son de cloche à Paris d'ailleurs. De part et d'autre, l'accent était mis sur la nécessité d'une négociation directe entre les deux parties. Si bien que M. Masmoudi, tout en effectuant les "sondages" prévus auprès des autorités françaises et auprès des chefs de la rébellion algérienne, était amené à conduire ce qu'on a appelé "la négociation de la négociation". Puisque M. Bourguiba ne pouvait jouer le rôle de troisième homme dans d'éventuels pourparlers franco-algériens, il lui fallait s'en tenir à la préparation de ces pourparlers et travailler à ce que les téléphonistes nomment la "mise en présence" des interlocuteurs.

* * *

Les allées et venues de M. Masmoudi entre Paris, Tunis et Zurich donnent à penser que cette tâche préparatoire a été menée à bien. Quand M. Bourguiba prendra le chemin de Paris, tout sera probablement réglé dans la coulisse — c'est-à-dire que la prise de contact entre la France et le F.L.N. sera imminente — et pour consacrer spectaculairement un état de fait favorable à la négociation.

Les rôles sont donc bien distribués: si M. Bourguiba rencontre le général de Gaulle à Paris, c'est uniquement pour préparer une entrevue Ferhat Abbas-de Gaulle et non pour négocier en personne interposée, du moins en ce qui concerne l'Algérie elle-même. M. Bourguiba, cependant, n'omettra pas de faire valoir son point de vue à propos du Sahara et des richesses pétrolières du grand désert. Car les Tunisiens, qui poussent très fort à l'indépendance de l'Algérie, n'entendent pas laisser à la seule discrétion de leurs "frères" algériens la manipulation des robinets de pétrole d'Edjeleh et de Hassi-Messaoud. Un oléoduc débouche déjà en Tunisie; d'autres peuvent aboutir, apportant une richesse dont M. Bourguiba n'entend pas se priver.

Aussi bien, le président tunisien proposerait-il de faire du Sahara une possession internationale, à l'exploitation de laquelle participeraient, outre la France, tous les Etats riverains de l'Afrique du Nord et de l'Afrique noire.

* * *

En préambule de la venue du président tunisien à Paris, les autorités françaises d'une part, et le F.L.N. d'autre part feraient des "gestes" tangibles de bonne volonté réciproque. Paris, par exemple, se proposerait d'accorder au leader F.L.N. Ben Bella, emprisonné depuis 1956, un statut qui lui permettrait éventuellement de participer aux pourparlers franco-algériens en sa qualité de "ministre" de M. Ferhat Abbas. En échange de quoi, le F.L.N. libérerait quelques prisonniers militaires français.

Cependant, certains facteurs extérieurs pourraient encore bloquer le processus ainsi engagé. Certains, du côté F.L.N., rêvent d'un Dien-Bien-Phu algérien, infligé à l'armée française, grâce à une aide militaire puissante des pays communistes. D'autre part, les événements du Congo, la mort tragique de M. Lumumba et l'exploitation brutale qu'en fait la Russie pourraient sensiblement modifier le climat africain et international. Un rebondissement du conflit Est-Ouest au plan général et un affrontement du type "guerre froide" ne risquent de compliquer les choses pour l'Algérie, qui est devenue un pion important dans le jeu de M. Khrouchtchev.

Maurice HERR,



La suppression des écoles catholiques et de l'enseignement du catéchisme étant plus que probable chez le peuple cubain, l'archidiocèse de La Havane, centre de la Confraternité de la Doctrine Chrétienne, prépare une journée de catéchisme pour le 5 mars. Des affiches semblables à celle que l'on voit dans la photo sont laissées dans les tramways, collées sur les pare-brise des automobiles et installées dans les places publiques. Le message est simple: "Cet enfant, un croyant ou un athée? Cela dépend de vous". Une série de 26 assemblées de Confraternité régionale se déroule présentement dans la province de La Havane.

Billet du vendredi

Cavalier de La Salle, découvreur du Mississippi

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

Robert Cavelier de La Salle, découvreur des bouches du Mississippi, songea d'abord à la vie religieuse. C'est-à-dire que son père y songea pour lui et qu'il entra chez les Jésuites pour ne pas lui déplaire. Ses humanités terminées à Rouen, il se présente à leur maison de Paris en octobre 1658, y prononce ses premiers voeux deux ans plus tard.

De santé exubérante, dévoré d'activité, ne rêvant qu'aventure en des pays lointains, il n'y tient pas en place. On l'envoie au collège de La Flèche, où il montre des dispositions remarquables pour les sciences. De 1662 à 1666, il professe à Alençon, à Tours, à Blois, termine ses études de philosophie, commence celles de théologie. Son père meurt et il s'empresse d'enlever cette soutane pour laquelle il n'eut jamais de goût.

Le 28 mars 1667, le voilà revenu à la vie civile. Il n'a encore que vingt-quatre ans, étant né en 1643. Lui qui, en communauté, songeait à devenir missionnaire en Orient, est préoccupé comme tant d'autres de l'idée d'un passage possible vers la Chine, à travers l'Amérique du Nord. C'est ce qui l'amène en Nouvelle-France, où il trouve pour le recevoir son frère, Jean, Sulpicien à Ville-Marie. L'ayant reçu à bras ouverts, celui-ci compte l'établir près de lui. L'île de Montréal appartenant en propre aux Messieurs de Saint-Sulpice, il lui obtient une concession de terre à trois lieues de la ville, à la hauteur du Sault Saint-Louis, en amont des rapides qui mettent un terme à la navigation fluviale vers la future métropole.

* * *

Robert s'installe. Comme il ne renonce pas à l'idée de découvrir un fleuve qui le conduira jusqu'à l'océan Pacifique, en direction du Japon et de la Chine, des Indes plus lointaines, on donne peu à peu le nom de Lachine à sa seigneurie. Par dérision, mais le nom reste. C'est là l'origine de la ville de Lachine, à proximité de Montréal.

Ayant beaucoup causé avec des guerriers iroquois, Cavelier entend parler d'une immense rivière, qu'on ne saurait atteindre sans un voyage de huit ou neuf mois, en canot. C'est là, pense-t-il, la route cherchée vers les pays d'Asie. Il se met en tête d'y atteindre. Il se trompe, mais il découvrira bien d'autres choses. Un premier voyage d'exploration tourne mal. Le chef de l'expédition tombe malade au nord du lac Erié, et il décide de retourner à Ville-Marie. Comme il a besoin de ressources, il chasse le castor avec ses compagnons. D'après un mémoire anonyme, il descend une rivière qui serait l'Ohio, puis il revient vers l'est et chasse sur celle des Outaouais.

En mai 1673, le gouverneur Frontenac l'investit d'une mission auprès des tribus iroquoises et il repart. Il fonde le fort de Frontenac et y fait un séjour, après quoi il retourne en France pour soumettre au Roy et à son ministre Colbert le résultat de ses observations, des projets, et aussi ses besoins d'argent, si l'on veut qu'il continue son travail d'exploration pour la gloire de la France. De 1675 à 1681, il retourne en France une seconde fois, fait deux séjours à Frontenac et deux voyages aux Illinois. Cet homme n'arrête pas. En octobre 1681, il part enfin pour l'aventure de sa vie, celle qui le conduira jusqu'à l'embouchure du Mississippi.

Il n'est plus question de la Chine, d'autant moins que La Salle n'arrive pas à se dépêtrer de ses ennuis financiers. Il a emprunté partout, il doit à des dizaines de personnes, tant ses expéditions lui ont coûté cher. Toujours est-il que, le 6 avril 1682, sa flottille de canots aperçoit la mer. On se rend compte que la Grande-Rivière, baptisée Colbert, se divise en trois chenaux avant d'y arriver. La Salle s'engage dans celui de droite, le sieur de Tonti dans celui du milieu, le sieur Jacques Bourdon dans celui de gauche. C'est le delta du Mississippi d'aujourd'hui.

On plante un poteau orné des armes du roi, et l'on arbore aussi une croix, au pied de laquelle on enterre une plaque de plomb portant l'inscription suivante: "Au nom de Louis XIV, roi de France et de Navarre, le 9 avril 1682". A son retour, La Salle décide de retourner en France, où il a maints problèmes à résoudre. Il règle ses affaires au mieux, ou au pire, car il ne trouve pas toujours à Québec le même appui qu'à Paris, puis le voilà reparti, cette fois par mer et en direction du golfe du Mexique, à bord d'un vaisseau qu'en accompagnent deux autres, frétés par les soins de l'Intendant de France. Il s'agit cette fois de coloniser la riche vallée du Mississippi, mais l'aventure se termine par un échec.

C'est cette histoire extraordinaire que raconte Roger Viau, dans la nouvelle collection Mame de **Figures canadiennes**. La Salle, hautain et mauvais coucheur, souvent dur avec ses hommes, avait fini par se faire parmi eux des ennemis. Il fut assassiné par un nommé Duhaut et ses complices, en 1687. Il avait quarante-quatre ans.

L'ILLETTRE.

Analyste des émissions de langue française

OTTAWA (Le Droit) — Le personnel du Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion s'augmentera bientôt d'un analyste des émissions de langue française pour la radio et la télévision. C'est ce qu'a annoncé le président de cet organisme, M. Andrew Stewart, lors de sa comparution devant le comité parlementaire de la radiodiffusions qui tenait sa première séance d'étude.

M. Stewart, qui répondait alors à une question du député libéral de Hull, M. Alexis Caron, a ajouté que l'examen des candidats avait déjà commencé. L'analyste en question, dont il existe déjà un homologue anglais, sera chargé de vérifier les normes des émissions et en particulier leur teneur canadienne.

Le président du BGR a déclaré d'autre part qu'à son avis l'imposition d'une teneur canadienne minima de 45 pour cent n'entraînera pas de difficultés graves pour les postes, ni ne nuirait à la qualité des émissions.

On sait que la teneur canadienne de 45 pour cent imposée par le BGR doit entrer en vigueur le 1er avril prochain, pour être portée à 55 pour cent en 1962. La teneur canadienne des émissions de Radio-Canada et spécialement des réseaux français se maintient déjà bien au-dessus de ce minimum. Mais on avait craint que les postes privés, malgré la promesse qu'ils ont dû faire sur réception de leur permis, éprouvent quelque difficulté à respecter ce règlement.

Le "blanc" dans le discours du trône

Le discours du trône à l'ouverture de l'Assemblée législative à Winnipeg, le 14 février, passa sous silence la question de l'aide aux écoles privées et paroissiales. Silence éloquent que MM. Campbell, Desjardins et Préfontaine ont commenté. Enfin M. Morris Gray et l'hon. Duff Roblin en ont parlé le 22 février. Il semble opportun de conserver trois de ces textes en anglais avec omissions minimes. Les voici:

M. Douglas Campbell, chef de l'Opposition

Then, Mr. Speaker, there's another matter that certainly did not appear in His Honour's Speech. That's the question of aid to private schools. That's one of the things that has definitely been left out so far as the Speech from the Throne is concerned. Mr. Speaker, the Speech from the Throne last year said this, and I intend to quote from last year's Speech from the Throne: "My government has received a final and completed report of the Manitoba Royal Commission on Education and desires to acknowledge the faithful discharge of their duties by the members of the commission. The report makes a number of recommendations for education in Manitoba. My government is studying the extent to which and the ways and means by which the recommendations of the commission might be implemented in the public interest, and policy on all these matters will be announced in due course." That's a direct quote from last year's Speech from the Throne. I'm sure you'll recognize, Mr. Speaker it is not out of context

In due course

At that time, speaking on behalf of our group, I made the following comment. Here I'm quoting from what I said on the Speech from the Throne debate. "When the Speech from the Throne tells us, and I want to get the exact words in this regard, — I'm quoting now — 'My government is studying the extent to which, and the ways and means by which, the recommendations of the commission might be implemented in the public interest, and policy on all these matters will be announced in due course', I am sure that most of us in the Chamber thought immediately of public aid to private schools as one of the main recommendations referred to. I am prepared to take at face value the statement that the government is studying this recommendation carefully and will announce its policy in due course. I will therefore reserve further comment on it until the legislation appears but in the meantime I would suggest that the importance of this question emphasizes the need for it being considered in this House on the very highest plane and with our greatest degree of statesmanship. I think that is the position that not only I personally but my group will take now and will continue to take as the debates proceed."

Mr. Speaker, we did take that statement at face value. We did recognize that the question of implementing the commission's unanimous recommendation with regard to aid to private schools was an extremely important one. We did realize that the government would require some time to decide on a policy and on administrative procedures. We were prepared and still are prepared to treat this question in a statesmanlike manner and to try and keep it completely out of the realm of partisan politics. This we have done and will continue to do.

But, Mr. Speaker, what does "in due course" mean? Mr. Speaker, when a commitment was made last year that policy will be announced in due course, why after thirteen months is there neither a policy announcement nor an explanation? Why is it that a government which assures the public that it abounds in qualities of leadership, decisiveness and initiative finds it impossible after more than a year to make up its mind on this question and to fulfill its promise?

A sharp contrast

This lack of decision is in striking contrast to the prompt, not to say precipitous action, which the government took in implementing the recommendations of the Royal Commission regarding school divisions and teachers' salaries. On these the government acted so quickly that it caused many people to believe that political motives were combined with educational policy.

It is true that the government went through the motions of a reference to the people, but the issue as submitted was so financially biased that the result was a foregone concluson except in a few divisions in which cases the government has seen fit to penalize the taxpayers ever since for daring to express their independence.

(Allusion to Metro omitted)

Are we to infer, Mr. Speaker, that on policies which provide this government with an opportunity of implementing its belief that it can make itself popular by spending more and ever more of the taxpayers' money, it has no problem in making up its mind, but when it comes to a question where principle is paramount and where added expenditures are incidental to that central issue the government flounders in doubt and lacking the courage to announce a policy ignores the subject entirely in the Speech from the Throne? Last year the governement decided that aid to private schools deserved not only mention, but a promise on the policy announcement in due course. This year it is ignored. Is this leadership and action and initiative and decisiveness, Mr. Speaker, or is it an abdication of responsibility and dereliction of duty?

M. Morris Gray, député (CCF) d'Inkster

This issue of state aid to parochial schools, and I am definitely in favor of parochial schools, will be no exception. As I stated here today, Mr. Speaker, I pledge that if and when the time comes when a vote is called on this vital matter I shall stand up and be counted. That's definitely. Before saying anything further on this subject, I would like to digress for one moment to explain why the future of parochial schools is of particular interest to me. I was born in a Russian ghetto where freedom to obtain an education such as we know it here was unknown. Pogroms and starvation, rather than education for minority groups of which I was a member, were a way of life.

The few schoolrooms that there were, were largely allocated for the teaching of the so-called few Russians under the Czarist regime. The rest of us — Germans, Ukrainians, Poles, Jews — were allocated 5% of the seating space, and that on a first-come, first-served basis; even at that 80% of the seats were empty they would no allow any other minority group to occupy them. As a result of my background, might it not be possible that I, more than most of you, can realize the priceless value of education, irrespective of race and religion. With the little education I was able to achieve I was able to recognize that Caanda was a land of opportunity — a land where one could obtain an education for his children, if not for himself, whatever his race or faith.

Experience of a Jew

Thus, I came to this country at the age of 18, penniless but ready for hard work, and willing and eager to pay back the debt I owed to Canada for accepting me. Immediately upon arriving in Winnipeg I obtained employment at 10 cents an hour — that was the minimum wage at that time. It was a struggle for many years, but nevertheless I felt I should try to do something for those who were in the same position as I. Therefore, I joined societies and organizations established to help immigrants and those of minority groups. As a result, I have in the past fifty years served as a member and on the executive of many societies and organizations. And, as I mentioned earlier, for 40 of these years I have tried to live up to my duties as a citizen by participating in the public life of my city as a member of the Winnipeg School Board, the Winnipeg City Council and the Manitoba Legislature.

* * *

When I began my service in this city I did so in order to repay a debt to the people of this community and to the country that bade me welcome and gave me refuge when I arrived here penniless as a Jewish young man. I emphasize Jewish because I believe that a Jewish and an Englishman at that time had the hardest job to get employment. I pray that I have repaid the trust placed in me and that I have fulfilled my obligations.

I am not a statesman — I am, as I said before, a servant of the people of this province. While I am a member representing a constituency I make no specific demands for that constituency. I say here and now, as I have said to my constituents: "What is good for the entire province is good for all of us." Unfortunately, it is my impression that my constituents, and for that matter the people of Manitoba at large, have by no means made up their minds as to what would be in their best interests in the school subsidy issue. I think the problem is an important one, a grave one and it should not be swayed in either direction by pressure groups. What we are going to decide on this subsidy question will have to be the law of the province for many years to come. A decision like this should therefore be made only after very mature reflection and consideration and not on an emotional basis.

Time to reflect

I would therefore feel that both the people of Manitoba and the members of this House should be allowed additional time and fully consider the matter. We had this system for over seventy years; we can wait another year, to give serious consideration. Through the democratic process of public discussion, a more clearcut public opinion will crystallize by then, and will thus put us in a position to deal with the issue intelligently and at the same time in the secure knowledge that what we are doing meets with the wishes of the majority of the people of this province while also serving their best interests.

I feel personally with a believer in parochial schools, who is also religious — I believe in it — feel however that the question of subsidies has so many problems that more time should be given, and I would rather have it or not have it by full discussion. True, it has been on the agenda before the public for a year and a half. Nevertheless another postponement as far as this House is concerned will not do any harm. This is my stand on this issue now, and again may I repeat that when the question comes up before the House I will be counted.

L'hon. Duff Roblin, premier ministre

Now, Mr. Speaker, I want to speak on something in which is indeed a difficult topic, the most serious point to which I wish to refer on this occasion and that is, of course, the situation that faces the Province of Manitoba in respect to the question of private schools. I rather regret that the Honourable Member for St. Boniface is not here because — oh he's here — good.

I wanted to make some slight comment on his presentation here tonight, but first of all, I must say that the statement made by the Leader of the Opposition was a puzzle to me, and I say that with bold emphasis. It was indeed a puzzle to me because he started out by quoting himself, with obvious approval and I quote him with approval too in this, where he said that the importance of this question emphasized the need for it being considered in this House on the very highest plane and with our greatest degree of statemanship; and I think that is the position which not only I personally but my group will now take and will continue to take as the debate proceeds.

(Allusion to Mr. Desjardins speech)

I don't feel quite so well disposed toward what the Leader of the Opposition said, because after pledging himself, repeating his pledge to deal with this on the highest of levels, he then made what I think is regarded in many circles as a very cheap, perhaps deeply political attack on the administration for its conduct in this manner; and I want to assure you, Sir, that I will resist the temptation to reply in kind to what my honourable friend said, because this is a question which does transcend anything that might be considered on a party basis.

This is a question, Sir, that wells up from the deepest convictions of the citizens of Manitoba on both sides of this question. It touches upon the dearest religious convictions and the deepest feelings of conscience and it moves, and I am sorry to say it may also divide the public of Manitoba as no other issue can, and I think the original call of the Leader of the Liberal Party for statemanship was good and I regret very much that, in my view, he did not maintain that attitude when he spoke the other day, because when criticizing us, it must have been obvious, I know it was obvious, that the position of the Liberal Party as such was obscure; it was unresolved; it was undeclared; and to use the argument that my honourable friend used against me and against the Conservative Party of the government as the reason for that situation because they can't make up their minds in thirteen months, I don't believe that at all.

Not wise at present

Is it because, again to use his statement, they flounder in doubt? No, Mr. Speaker, I don't think that's so. Is it because they lack the courage to face the problem? No, I wouldn't acuse my honourable friends of anything like that. Is it an abdication of responsibility and a derelection of duty, to use my honourable friend's phrase, for the official opposition, the alternative government of this province, to be in the position in which he's in tonight? No, I do not make those charges against my honourable friend. It has been said, and he can read it in the newspaper, that one of the reasons why he doesn't want to deal with this matter is because of difficulties within his own ranks. I don't believe that.

In my opinion Mr. Speaker, there is only one reason why my honourable friend has taken the attitude he has and the Liberal Party takes the stand it has. There's only one reason and it's not a discreditable reason, it's an entirely creditable reason; and I want to emphasize that. I believe he takes that stand because he and his friends believe that it is not wise, that it is not in the public interest at this time that they, as a political party, should take a stand of the kind that they might have been expected to take on this matter.

* * *

But I say, Mr. Speaker, they should reflect on that fact when they consider the actions of others because this issue is above politics. This deals with the deepest and most profound of human emotions and convictions, and it is above a party consideration. We are searching now, in one way or another, to find that point where the general public meets the most deeply and passionately held convictions of an important section of our society and I do not believe that we will find that answer as party men and as partisans, but only as citizens.

I don't know, Sir, of any easy or obvious solution to this debate which is taking place in the hearts, in the minds and in the consciences of the people of this Province at the present time. I think we need to continue the discussion of the issue; we need to continue to review the facts; we need to continue to assess the position which we find ourselves in a calm, dispassionate, and above all, non-political manner.

A l'Hôtel de Ville
La Veillée
du lundi soir

par M. Henry LANE
courriériste municipal
de La Liberté et le Patriote

Le lundi 27 février avait lieu la réunion régulière du Conseil de Ville, à 8 h. 30 p.m. au lieu de l'heure habituelle, ce qui avait permis à nos échevins de prendre part au tournoi de quilles et à la réception au Cercle Ouvrier; l'échevin Guilbaut s'avéra le meilleur quilleur.

Terrain en question

Une lettre de la commission scolaire nous apprend qu'il y aura une réunion du "Board of reference" nommé selon l'acte des écoles publiques pour entendre le pour et le contre dans un transfert de terrain entre la commission scolaire de Norwood et celle de St-Boniface; comme la lettre donnait seulement la description légale du terrain en question, M. le Maire demanda à l'échevin Softley, qui est surintendant des écoles publiques de Norwood, de donner les limites du terrain en question. L'échevin Softley dit que ce terrain est situé au nord du chemin Elisabeth et que la commission scolaire de Norwood n'a pas d'écoles dans ce secteur et qu'il y a présentement 77 élèves qui doivent se rendre à l'école King George et y être transportés par autobus, alors qu'ils sont voisins d'écoles du district scolaire de St-Boniface; l'échevin Softley expliqua que cette situation a été étudiée profondément par les deux commissions scolaires et qu'elles sont entièrement d'accord au sujet du transfer de ce terrain. L'échevin McKall demanda comment ce transfert de terrain affectera les taxes du côté de la commission scolaire de St-Boniface, puisqu'elle obtient une partie résidentielle sans avoir une contrepartie industrielle. L'échevin Softley répliqua que les deux commissions ont discuté le problème et que Norwood n'essaie pas de jouer la commission de St-Boniface et que le terrain dont il s'agit est ⅓ résidentiel et ⅔ industriel; M. McKall croit qu'il devrait y avoir plutôt échange et que si Norwood donne un acre de terrain résidentiel il faudrait restaurer l'équilibre en donnant aussi une partie industrielle. M. le Maire fit remarquer que des représentations pourront être faites à la session du mardi 7 mars, au bureau de la commission scolaire de St-Boniface; l'échevin Turner proposa que tout ceci soit étudié par le comité de législation.

L'Association canadienne des Maires et Municipalités tiendra un congrès sur l'éducation en février 1962 et publiera une brochure intitulée "Education for Canada's Future"; elle souligne la semaine de l'éducation qui aura lieu du 5 au 12 mars; une proclamation sera affichée pour annoncer cette semaine de l'éducation.

M. Roger Hébert, ingénieur adjoint des bâtiments, assistera en avril à une conférence d'ingénieurs et autres intéressés aux problèmes et règlements de construction.

Comme le Gouvernement métropolitain doit nommer prochainement une commission dite "Board of adjustements", la Chambre de Commerce de St-Boniface voudrait que la Ville de St-Boniface soit bien représentée; elle suggère donc que la Ville propose le nom de M. Nicholas Zunic comme membre de cette commission; M. Zunic s'est toujours intéressé à tous nos problèmes et avec son expérience comme architecte et comme ancien président de la Chambre de Commerce, celle-ci croit qu'il serait l'homme tout désigné pour occuper cette position; certains membres du Conseil croient cependant qu'il serait mieux d'étudier cette question au comité du personnel.

La Chambre de Commerce du Manitoba tiendra son congrès annuel en avril à Winnipeg; comme il y aura alors une réception à St-Boniface le 13 avril pour les congressistes, sous les auspices de la Chambre de Commerce de St-Boniface, celle-ci demande à la Ville de participer aux dépenses sur une base de 50-50; ceci fut remis au comité de réception.

Invitations

La soirée-boucane annuelle de la Société St-Jean-Baptiste aura lieu au Cercle Ouvrier le mercredi 15 mars; le Conseil de Ville et les chefs de départements sont invités.

Le Niakwa Country Club avise le Conseil que ceux-ci et les chefs de départements sont considérés comme membres honoraires et qu'ils seront les bienvenus sur le terrain de golf ainsi qu'au dix-neuvième trou.

Le samedi 4 mars au Winakwa Community Club, il y aura une partie de ballon-balai à laquelle le Conseil est invité.

Bibliothèques

La commission de la bibliothèque annonce que les contrats pour la construction des bibliothèques ont été accordés comme suit: pour le Windsor Park, à Sawatsky Construction, au montant de $59,856; dans le parc Provencher, à Sawatsky Construction, au montant de $58,522; au parc Coronation, à Surety Construction, pour $58,909. A ce sujet, l'échevin McKall, pendant près d'une heure s'objecta sur la manière d'agir de la commission des bibliothèques et argumenta longuement sur les procédures. Le Conseil accepta les recommandations de la commission des bibliothèques, mais vers la fin de la séance du Conseil l'échevin McKall donna avis de motion demandant que le Conseil reconsidère sa décision au sujet des bibliothèques, ce qui empêcha d'accorder les contrats, et remit tout en suspens.

Un règlement fut passé prohibant le sifflement par les engins de chemin de fer aux traverses dans la Ville de St-Boniface, à partir de la rue Provencher jusqu'au chemin Trans-Canada.

L'échevin Parent, secondé par l'échevin Lonergan, demanda que l'ingénieur voit à la construction d'une barre de protection à l'approche du pont Provencher, à cause des accidents qui ont eu lieu à cet endroit; ceci fut remis au comité de la circulation.

98 résolutions des comités étaient soumises à l'approbation du Conseil; on y voit que l'affaire du film du Jubilé est maintenant considérée comme terminée, le film ayant été remis au Conseil; l'on y demande que le chef de police voit à mettre en vigueur le règlement qui défend de stationner des véhicules commerciaux sur les propriétés résidentielles.

J'apprends en dernière heure qu'il y aura une réunion spéciale du Conseil le jeudi 2 mars et qu'on y étudiera la motion de l'échevin McKall à propos des bibliothèques, afin de ne pas trop retarder la construction.

A lundi prochain.

Deux prêtres décédés dans les prisons chinoises

ROME — On vient d'apprendre à Rome que deux prêtres du diocèse de Swatow — ou Shantow — (Kwangtung, Chine méridionale), sont morts en prison. Il s'agit de M. l'abbé Paul Chen-ping-Jen, né en 1913, arrêté en avril 1959 et condamné à 17 ans de prison, et de M. l'abbé Paul Chen-ti-Min, né en 1914, condamné en 1955 à 12 ans de prison. On n'a pu obtenir aucun détail sur leurs derniers moments et sur la date exacte de leur mort. Il semble que M. l'abbé Chen-ti-Min soit décédé depuis près de deux ans.

Une langue française enrichie, grâce au film français de l'ONF

Les Franco-Manitobains ont raison d'être fiers, puisqu'ils possèdent leur journal, leur poste de radio, leur poste de télévision. Et maintenant, soit depuis deux ans environ, une nouvelle source de rayonnement est venue s'ajouter à la liste des mediums qui ont permis ce miracle de la survivance française au Manitoba: il s'agit du film français.

Les premières statistiques sont certainement encourageantes, puisque 25,000 spectateurs manitobains ont pu profiter des 325 films français mis en dépôt par l'Office National du Film à la cinémathèque française de l'Association d'Education.

Le film français, à côté de la presse, de la radio et de la télévision, a aussi un rôle à jouer dans la survivance de notre culture française dans la province. Ce rôle, il doit le jouer dans tous nos milieux. Déjà certaines organisations l'ont compris, tels les scouts, les APM, certains comités scolaires et de nombreuses institutions d'enseignement. Mais hélas! trop ne comprennent pas et préfèrent garder leurs bonnes vieilles habitudes et donc montrer à leurs élèves et aux jeunes des films exclusivement anglais ou américains.

Pourtant les films français réalisés par l'ONF sont, dans leur immense majorité, de très haute valeur documentaire et de réalisation impeccable. Et surtout, dans ces films ressortent particulièrement le français parfait des commentaires entendus, la prononciation soignée, l'articulation harmonieuse, la précision des termes, la sensibilité de la voix, la pureté de la langue. Toutes choses dont nous avons tant besoin, et dont nous n'avons pas le droit de priver notre jeunesse.

Voyons donc à ce qu'au lieu de compter une douzaine d'écoles parmi les abonnés des programmes mensuels de films français, toutes les écoles soient inscrites. Alors le stock de nos films ne se limitera plus à 325 films, mais à 600, 700 et même 1,000 films. Et ce sera une nouvelle victoire, un nouveau pas en avant, non seulement pour conserver notre langue, mais pour la parler correctement, harmonieusement, sans anglicismes.

"Si nous voulons du français, c'est à nous d'en mettre", disait Mgr Béliveau. Lisons-le dans **La Liberté et le Patriote**, écoutons-le à CKSB et à CBWFT, mais n'oublions pas cette nouvelle source d'enrichissement culturel: le FILM français. Adressez-vous à l'Association d'Education.

René ROTTIERS,
cinémathécaire.

Prochaine réunion, le mardi 7 mars à la salle Ste-Cécile

La Société Historique tiendra sa prochaine réunion plénière le 7 mars, à 8 h. p.m., en la salle Ste-Cécile, au soubassement de la cathédrale, entrée par la tour du sud. Le R. P. Gontran Laviolette, O.M.I., parlera alors des Indiens du Manitoba, particulièrement des Sioux dont il s'occupe depuis presque 30 ans. Il était co-président de la grande conférence du Bien-être des Indiens et Métis, tenue dernièrement à Winnipeg.

Que vous soyez membre ou non, venez avec vos amis, vous serez tous bienvenus le mardi soir 7 mars, à 8 h., à la salle Ste-Cécile.

Retraites fermées

Les retraites en fin de semaine commencent à 8 h., le vendredi soir, et se terminent avec le souper du dimanche — départ vers 6 h. 30 p.m.

Les retraites en semaine (indiquées par un astérisque) commencent à 2 h., le mardi après-midi, et se terminent avec le diner du jeudi, à moins d'annonce contraire.

Cédule des retraites

***Mars 7-9** — Dames. St-Pierre, St-Malo, Otterburne, Ile-de-Chênes, Aubigny.

***Mars 14-16** — Hommes. St-Eustache, Elie, St-François-Xavier, St-Charles, Vassar.

Mars 17-19 — Hommes. Sacré-Coeur (Winnipeg): Léon Alary (SU 3-8034), Philippe Bourbonnais (SP 4-7194), J.-L. Fortier (JU 9-3477). St-Charles, St-François-Xavier, Fannystelle, Transcona.

***Mars 21-23** — Hommes. Somerset, St-Claude, Haywood, St-Léon, Notre-Dame-de-Lourdes, St-Laurent.

***Mars 30-1er avril** — Hommes (professionnels). Basilique: F.-A. Muller (CH 7-3671), Guy Morier (CE 3-5281), Louis Deniset (CH 7-7266). Précieux-Sang: Arthur Leclerc (GL 2-3303).

***Avril 4-6** — A être annoncé.

***Avril 11-13** — Dames. Ste-Anne, La Broquerie, Lorette, Ste-Geneviève, Richer.

***Avril 18-20** — Dames. Ste-Anne, La Broquerie, Lorette, Ste-Geneviève, Richer.

Mai 12-14 — Dames. Ste-Famille: Comité I, Mme Aline Brunet (AL 3-8219). St-Norbert: Mme Jos. Campeau (GL 3-3056). St-Emile, St-Eugène, St-Adolphe.

Pour tout autre détail ou renseignement, s'adresser à: Villa Maria, St-Norbert, Man. Téléphone: GLobe 3-8025.

Précieux-Sang

Naissance

M. et Mme Roland Tranq annoncent la naissance de leur fils, Marc, né à l'hôpital St-Boniface le 11 février. Il fut baptisé le 19 février en l'église du Précieux-Sang. Le parrain et la marraine furent M. et Mme Philibert Tranq.

Partie de gouret

L'équipe du Précieux-Sang a joué une partie de gouret contre les "Sea Cadets". Ce fut une partie nulle: 4 à 4. Les points furent comptés par Robert McNair, Larry Chartoboy, Brian Cook et Wayne Girard.

Dans une autre partie de gouret, l'équipe du Précieux-Sang remporta la victoire contre le "Petit Séminaire": 5 à 3. Les points furent enregistrés par Richard Nault (2), Jacques Montpetit, Philippe Rougeau et Georges Bacon.

Décès

MME M.-L. RATTE

Mme Marie-Louise Ratté (née Tardi), de 331, rue Ravelstone, Transcona, est décédée à sa résidence le mercredi 22 février, à l'âge de 67 ans.

La défunte laisse dans le deuil son époux, Narcisse; cinq fils, Adélard, Armand, Raymond, Georges et René; deux filles, Mmes C. Desrochers et M. Lamoureux; vingt-trois petits-enfants; deux arrière-petits-enfants; trois soeurs, Mmes Y. Rondeau, J. Ducharme et A. Huppé; trois frères, Thomas, Napoléon et Adélard.

Le service funèbre de Mme Ratté fut chanté le samedi 25 février en la cathédrale de St-Boniface. L'inhumation eut lieu dans le lot de famille au cimetière paroissial. Le salon mortuaire P. Coutu avait charge des funérailles.

PETITE NOTE

M. et Mme Y.-M. Péreux ont eu le plaisir à l'occasion de leur cinquantième anniversaire de mariage, le 27 février, de recevoir de leurs enfants et amis de nombreuses félicitations et cadeaux. Ils ont eu aussi le bonheur de recevoir la bénédiction de M. l'abbé Eugène Hébert et du chapelain de l'hôpital Deer Lodge, M. l'abbé Léo McDonald.

Délégués de St-Boniface au congrès libéral d'avril

Lors de l'assemblée annuelle de l'Association Libérale de St-Boniface tenue à l'hôtel Marion le mercredi 22 février, l'exécutif suivant fut élu: président, M. Gérard Rémillard; vice-présidents, MM. E. Barchel, Aylmer Dunlop et Frank Druwé; secrétaire, Mme Rose Pelletier; trésorier, M. Edwin Fitch.

M. Bernard Wolfe, membre du Conseil métropolitain, était l'orateur invité.

On procéda ensuite à l'élection des délégués au congrès de l'Association provinciale des Libéraux Progressifs du Manitoba qui aura lieu du 19 au 21 avril. Furent choisis: MM. G. Rémillard, L. Cancade, L. Landry, G. Rochon, L. Bruyère, E. Fitch, L. Hébert, F. Druwé, Mmes L.-E. Dion et M. Ludwick.

Les Gais Manitobains

Méli-Mélo

St-Jean-Baptiste: un nouveau directeur a déjà été élu, M. Roger Vermette; une meneuse, Mlle Diane Barnabé. Bonne chance à ces officiers dans leurs nouvelles fonctions. Le mouvement comprend déjà 70 membres bien vivants. Espérons que les jeunes de St-Jean-Baptiste continueront à montrer autant d'enthousiasme et nous, leurs amis Gais Manitobains de St-Boniface, leur souhaitons bonne chance dans toutes leurs entreprises et les assurons de notre entière collaboration. Notre exécutif a d'ailleurs déjà démontré que nous sommes prêts à les aider en descendant là-bas deux fois dans ce but.

St-Adolphe: le dimanche 26 février, une vingtaine de Gais Manitobains se rendirent à St-Adolphe à l'occasion de l'ouverture de la nouvelle école secondaire, afin de mettre encore plus d'entrain dans la soirée organisée à cette occasion.

Toboggonnistes: afin de varier leurs activités, les Gais Manitobains iront toboggonner sur les pentes de la rivière Seine, dimanche prochain; après quoi, les membres reviendront au Centre récréatif afin de se revigorer avec un petit goûter et quelques danses. Beaucoup de plaisir en perspective!

MONIQUE.

CAMPAGNE DE LA CROIX-ROUGE

La quête à résidence pour augmentation des fonds de la Croix-Rouge aura lieu du 27 février au 9 mars 1961. Le but de cette campagne est de donner aux membres de la société l'opportunité de supporter les agences de la santé et du bien-être.

St-Boniface Nord, qui comprend 10 divisions, a déjà des membres de plusieurs organisations travaillant comme percepteurs et chefs de divisions. Toutefois on demande d'autres volontaires, particulièrement dans le district ouest de l'avenue Provencher et est de la rivière Seine jusqu'à la rue Archibald. Si c'est possible de porter mainforte pour cette cause méritoire, veuillez vous adresser à Mme L. Lavack, CHapel 7-4986, ou à Mme J. St-Hilaire, CHapel 7-5776.

Les responsables de St-Boniface Sud (Windsor Park et Norwood) sont Mmes P. Kruszelnicki, G. Rheault, H. Montsion, E. Simard, J. Black, D. Robinson, J. W. McGurran, J. Tindle et H. Huppé.

Si quelqu'un désire faire une contribution ou compter parmi les percepteurs, veuillez vous adresser à l'une des responsables, Mmes L. Lavack, H. Desrosiers, J. St-Hilaire, P. Ayotte, W.-D. Tétrault, L. Cancade, L. Tonkin, C. Daoust, Léo Loiselle et G. Turenne.

LE MAGAZINE MACLEAN

Le premier numéro du magazine "Maclean" vient d'arriver, portant la date du 1er mars. Ce serait vraisemblablement une publication mensuelle, en attendant des revenus plus abondants. Le lecteur y trouve le format de Maclean's, bimensuel, avec pages d'actualité en couleur au début, articles genre "features" abondamment illustrés et quelques articles de fond.

Le périodique n'est pas cependant une simple traduction du magazine anglais, car les auteurs sont de langue française et la plupart des articles dénotent un choix de matières de nature à intéresser plus directement un lecteur d'expression française. Ainsi, au sommaire, l'on voit les noms de Pépin (Ottawa), Laurendeau (Québec), Lussier (Europe), Hubert (Nouveau-Brunswick), Lauzon (Le Frère Untel), Turcot (De Gaulle), Hudon, Gaby et de Bellefeuille (Editorial). La rédaction est à Montréal. Selon une annonce publicitaire, le tirage se chiffre à 80,000 familles. Les abonnés de Maclean's (anglais) ont le droit d'opter en faveur du magazine français.

L'apparition du magasine "Maclean" ouvre une nouvelle frontière dans le domaine de la presse périodique au Canada français. Pour le moins il y aura une lutte plus intense pour capter l'annonce en couleurs que se disputent maintenant les éditeurs de suppléments de fin de semaine. Quant à l'effet de la revue sur la mentalité des lecteurs, l'on peut déplorer que ce soit une entreprise de Toronto qui ait pris cette initiative. Le premier numéro laisse transparaître aussi une préférence pour les sujets controversés et même de gauche. Mais un oiseau ne fait pas le printemps. On attendra les autres numéros avec impatience.

Au Juniorat de la Ste-Famille

Responsable: Claude Guénette

Relève française

Le comité de la Relève française au Juniorat est composé de: Jean-Yves Rochon, président; François Paradis, vice-président; Georges Legal, secrétaire; Roland Perrin, Jean-Paul Lemoine et Paul Mulaire, conseillers. En plus de cela, 36 Junioristes, membres actifs, participent avec entrain à la relève.

Le but de cette relève est d'encourager les conversations françaises et de corriger le parler "joual". Pour aider les élèves à se corriger, le comité a affiché des listes de vocabulaire du hockey en mentionnant les expressions françaises, ainsi que des consignes aux fumeurs.

En plus de ces affiches, un concours pour la relève fut organisé. Ce concours comprend surtout des expressions fautives et il faut en apprendre la bonne expression correspondante. Il y aura aussi un prix pour le gagnant. Notre comité encourage tous les élèves à participer à ce mouvement et félicite ceux qui se dévouent déjà à la cause française.

Paul MULAIRE,
(Somerset) Eléments.

Bingo

Le dimanche 19 février, le R. P. A. Fortin organisa un bingo pour divertir les élèves du Juniorat et en même temps pour aider à monter la discothèque. Parmi les prix, on remarquait deux beaux radios "transistors", lesquels furent gagnés par Jean-Yves Rochon et Marcel Collet. Michel Koryluk, le directeur du bingo, s'est dévoué pendant plusieurs journées pour en assurer le succès.

Les élèves qui ont aidé pendant cette soirée sont: André Chaput, Armand St-Hilaire, Roger Collet, Claude Guénette et Michel McDonald. Au nom de tous les Junioristes, je voudrais remercier le R. P. Fortin qui a organisé cette soirée récréative et un sincère merci à tous ceux qui ont participé à ce bingo qui a rapporté un profit de $45.15.

Michel McDONALD,
(St-Vital) Méthode.

Hockey

Vendredi soir, les Jaguars gagnaient leur onzième partie consécutive, par le compte de 6 à 0. Les compteurs furent: Vermette (3), G. Legal, Jean LeGal et F. Moret (1 chacun). C'était le premier blanchissage de la saison pour notre gardien de buts, Benoit Comeau.

Dimanche après-midi, les Jaguars jouaient contre Ste-Agathe dans une partie chaudement disputée. Cette joute finit par le compte de 4 à 4. Les compteurs furent: Vermette (2), G. Legal et Y. Rochon (1 chacun). Reynald Goulet obtint 3 assistances.

Fernand LEGAULT,
(Elie) Syntaxe.

Ste-Famille

Partie de cartes

On en est déjà à la dernière partie de cartes de la saison, et plusieurs parents des scouts et guides ne sont pas venus les encourager. Faites un effort pour venir assister à cette partie de cartes. Il y aura de nombreux prix pour la loterie et les prix en argent pour la partie de cartes. Un bon goûter sera servi. L'entrée est 25c. A 8 h. 30 précises à la salle de l'église de la Ste-Famille.

Il n'y a, mon fils, qu'un grand coeur qui sache combien il y a de gloire à être bon.

FENELON.

Un orateur qui aime la France vaut deux Montréalais absents

M. Damien Giordani ne refuse jamais l'occasion de parler de son pays, de vanter les richesses actuelles de sa culture et les grandes réalisations économiques qu'elle anime, partout dans le monde, d'un esprit profondément humaniste. C'est pourquoi les organisateurs du dîner de la Pensée Française, lundi midi, à l'hôtel Marion de St-Boniface, ne s'inquiétaient pas outre mesure que leurs deux invités d'honneur, MM. Bérard et Landry, de Radio-Canada, se trouvaient encore à Montréal à cause de la terrible tempête qui empêcha en fin de semaine leur avion de décoller à Dorval. M. Giordani saura bien les remplacer, se disaient-ils, et les convives leur ont donné raison.

En effet, M. Giordani sut profiter de l'occasion pour lancer un vibrant appel à l'élite franco-manitobaine, représentée lundi par une quarantaine de ses membres les plus actifs, à prendre toutes leurs responsabilités pour continuer à faire aimer ici la langue française, à faciliter son rayonnement partout et toujours." Il sut d'ailleurs appuyer son appel sur des faits de grande actualité, puisés dans des domaines comme celui des grandes constructions (celles par exemple du magnifique aérogare que possède actuellement l'univers, à Orly, Paris), des inventions dignes de notre âge électronique et atomique, de la création de nouveaux états où la langue française règne en reine (surtout en Afrique), d'une puissance économique qui fait de la France la patrie des grandes exportations à l'heure actuelle.

N'oubliez pas, continue M. Giordani, que votre pays, à cause même de son caractère bilingue, est appelé à jouer un rôle particulier sur l'échiquier international, en particulier dans cette Afrique nouvelle où se multiplient sans cesse les nouvelles nations qui optent pour la culture française ou la culture anglaise. "Vous, bilingues, y serez chez vous partout."

Cet appel à l'élite fut particulièrement apprécié des auditeurs attentifs qui ensuite, par la voix de leur président, Me Louis Deniset, pouvaient remercier l'orateur. Ils l'invitèrent d'ailleurs, avant de se disperser, à un autre dîner de la Pensée Française avec son épouse, dès son arrivée prochaine au Manitoba.

Filles d'Isabelle du Cercle de St-Boniface

Un bon nombre de soeurs étaient présentes à notre assemblée d'affaires qui eut lieu le 7 février à la salle Jubinville. Après un mot de bienvenue, notre régente nous rappela qu'une initiation aurait lieu le 9 avril et demanda à chaque soeur de faire son possible pour recruter de nouveaux membres. Elle demanda aussi à tous les membres d'offrir 4 messes, 4 visites au Saint-Sacrement, 2 communions, 6 chapelets, 2 chemin de la croix et 15 oraisons jaculatoires pour un bouquet spirituel qui sera offert au Saint-Père au mois de mai par notre régente nationale au nom de toutes les Filles d'Isabelle.

Si des soeurs avaient des noms de nouvelles candidates qu'elles appellent Soeur Germaine Ritchot à CEdar 3-5903.

Commençant au mois d'avril, nous aurons un magazine national des Filles d'Isabelle. Si vous êtes intéressés à la recevoir, appelez Soeur Yvonne Dupuis (si possible avant le 15 mars) à CEdar 3-3056 pour plus d'informations.

A notre assemblée sociale du 21 février, sous la direction de Soeur Simonne Sherwood, les soeurs présentes se sont amusées à divers jeux.

N'oubliez pas, mes soeurs, l'assemblée de mars qui aura lieu le 7 mars à la salle Jubinville, à 8 h. 15 p.m. Venez en grand nombre.

LA REDACTRICE.

Ste-Marie

Assemblée

Une assemblée générale de tous les membres de l'exécutif de la Caisse Populaire de Ste-Marie eut lieu le 23 février. Un seul directeur ne put répondre à l'appel. Il fut décidé de tenir l'assemblée annuelle le mardi 28 mars à 8 h. 30 p.m., à l'école Ste-Marie.

Tous les paroissiens devraient donc, dès maintenant, noter cette assemblée et se faire un devoir de prêter main-forte à leurs co-paroissiens qui travaillent sans rémunération pour le bien de tous.

Le tirage de la loterie en faveur de la Caisse se fera à l'assemblée générale.

Parties de gouret

La partie de gouret qui devait avoir lieu samedi soir, entre St-Eugène et Ste-Marie "I", fut remise à cause de la neige.

Le dimanche 26 février, les deux équipes furent toutefois plus heureuses. Ste-Marie II reçut les messieurs de l'école et du collège d'Otterburne qui s'étaient unis pour former un club. Accompagnés par leurs institutrices et la Rév. Sr Supérieure du couvent des Soeurs Missionnaires Oblates, ainsi que des parents et autres supporters, ces jeunes ont bravé les mauvais chemins pour venir au rendez-vous. Ils méritent certainement l'admiration de tous. La partie fort mouvementée se termina par un pointage de 3 à 1 en faveur de Ste-Marie "II". La prochaine partie se tiendra à Otterburne, probablement le 12 mars.

Ste-Marie "I" jouant une partie contre une équipe de l'école Provencher, le dimanche 26 février, remporta la palme au compte de 7 à 2. Les deux clubs reçurent de nombreuses punitions. Il ne faudrait pas devenir assez ambitieux pour perdre de vue le but de ces rencontres. S'amuser et développer un esprit sportif mais avant tout agir en messieurs!


M. et Mme Albert Carrière

M. et Mme Albert Carrière fêtent leur jubilé de mariage à St-Vital

M. et Mme Albert Carrière, de 60, rue Hindley, St-Vital, célébraient leur 50e anniversaire de mariage le 4 février.

Une cérémonie religieuse eut lieu dans l'église St-Eugène à 4 h. p.m., au milieu d'un grand concours de parents et d'amis venus de la ville et des paroisses environnantes.

M. l'abbé O. La Rochelle, remplaçant M. l'abbé L. Turcot, curé, malade à l'hôpital St-Boniface, célébra la messe. M. Jules Callens, gendre des jubilaires, agissait comme servant de messe. Mme J. Desilets, de Pine Falls, nièce des jubilaires, chanta des cantiques appropriés. Elle était accompagnée à l'orgue par sa fille, Claire.

Après la cérémonie religieuse on se rendit à la salle paroissiale, au soubassement de l'église, où un succulent souper fut servi à plus de cent invités.

A la table d'honneur on remarquait M. l'abbé O. La Rochelle, M. l'abbé D. Côté, vicaire, M. l'abbé L. Bouvier, curé de St-Emile, paroisse voisine. M. l'abbé La Rochelle présenta le toast aux jubilaires et leur rappela le doux souvenir de la vie d'autrefois et l'espérance qu'ils jouissent encore de longs jours de paix et de bonheur.

M. Ben Cyr, neveu des jubilaires, remplit à merveille le rôle de maître de cérémonies.

Une adresse fut lue par M. Jules Collins qui leur offrit un cadeau en argent, don des enfants.

Dans la soirée, près de 400 invités se réunirent pour fêter les jubilaires. L'orchestre, sous la direction de M. Andy DeJarlis, bien connu pour sa musique du bon vieux temps, agrémenta cette soirée de fête qui restera pour toujours imprimée dans la mémoire des heureux jubilaires.

Mme Albert Carrière (née Marguerite Beauchemin) naquit à Grande Pointe le 25 janvier 1886. Alors qu'elle avait 2 ans, ses parents allèrent demeurer à Ile-de-Chênes, où elle fréquenta l'école paroissiale jusqu'à l'âge de 14 ans. Elle continua ses études au couvent de St-Norbert, en 1904 elle obtint son diplôme d'institutrice à l'Ecole Normale de St-Boniface et enseigna durant sept ans. Elle fut la première organiste dans la première église d'Ile-de-Chênes.

M. Albert Carrière est né à St-Norbert en 1882. Après avoir travaillé quelques années pour ses parents, il entra au Collège d'Agriculture de Winnipeg et prit un cours de fromager. Il travailla dans plusieurs fromageries au Manitoba. En 1909, à l'Exposition de Winnipeg, il gagna une médaille d'or, une coupe en argent et le titre de Champion des Fromagers du Manitoba.

M. et Mme Carrière se marièrent en 1911 et vinrent s'établir dans le village d'Ile-de-Chênes, où ils firent l'acquisition d'un magasin qui fonctionna durant une vingtaine d'années.

Les fromageries ayant fermé leurs portes, M. Carrière s'engagea dans la construction, métier qu'il exerça jusqu'à l'âge de 70 ans. En 1946 ils allèrent demeurer à St-Boniface, et en 1956 déménagèrent à St-Vital.

M. et Mme Carrière eurent 9 enfants, Maurice, Rolande et Alice à la maison, Armand, de Norwood, Denise (Mme Jules Callens), de Fort Garry, Armande (Mme Jeff Lagassé), de St-Vital, et Léon, de Winnipeg. Deux filles sont décédées. Ils ont aussi six petits-enfants.

Remerciements

M. et Mme Albert Carrière remercient chaleureusement les généreux donateurs et tous les parents et amis qui ont participé à la célébration de leur jubilé.

Scouts catholiques

Diocèse de St-Boniface

Semaine scoute

Eh bien, la Semaine scoute est terminée et il semble bien qu'elle a été un véritable succès. Chacun s'est appliqué à répandre et à rayonner son scoutisme. Au cours des sept jours, on a pu voir nos scouts en uniforme en tout temps et jusque dans certains bureaux.

Après la brillante démonstration du 19 février à la cathédrale, nos jeunes se sont efforcés de montrer qu'ils étaient des "héros . . . pas zéros". On a invité les parents aux diverses réunions, et la troupe Taché de St-Boniface a demandé à l'un des parents d'adresser la parole au cours de la soirée. Le S.M. René Bérubé nous rapporte que M. Gauthier a su intéresser et la maîtrise et les éclaireurs. Il faudrait remercier tous les parents qui ont bien voulu montrer leur intérêt en allant rencontrer les chefs et en voyant d'eux-mêmes le travail qui se fait.

Evidemment, le sommet de la Semaine scoute, c'est le ralliement. Après l'assistance à la messe de 4 h. dimanche dernier, tous les scouts, louveteaux et routiers s'embarquaient en trois autobus pour la rencontre à St-Eugène. A l'arrivée, des cris et des chants en quantité! Avant de prendre un petit souper, la Cré-Maîtrise fait une courte inspection. Aussi le chef de secteur Allaire présente le prix pour le Concours de Héros au louveteau Thomas Ivory, de la meute Langevin. Il donne une mention honorable à Gilbert Laurencelle.

Après le petit lunch, les parents se sont installés pour le feu de camp. Chaque unité devait présenter un chant mimé, et il faut dire que cette soirée a été rendue très intéressante. Il est impossible de raconter ici tout ce qui s'est passé.

Au cours de cette fête, on a présenté un bon nombre de prix pour les succès de l'année. La meute Langevin et la troupe Taché ont remporté les prix pour les concours de technique. Deux patrouilles de la troupe Provencher ont mérité les honneurs du concours de coins diocésain: le C.P. Denis Delannoy et sa patrouille des Renards ont gagné le concours, tandis que la patrouille des Lions s'est mérité la deuxième place avec le C.P. Pierre Couture.

Le C.D.E. Proulx a fait une présentation surprise. En effet, le quartier-général a décidé que la troupe Provencher méritait de recevoir l'Ordre d'Estoc. Comme trois patrouilles de cette troupe ont été qualifiées comme patrouilles d'Estoc, on a remis au S.M. Lambert le fanion de cet Ordre.

Denis Delannoy a reçu le trophée de l'Ours Polaire pour avoir été le meilleur campeur. Le chef de camp, Gabriel Dufault, lui a remis ce magnifique trophée et a félicité tous ceux qui ont participé à ce camp d'hiver.

Il y a eu d'autres prix et aussi des mentions de succès des quelques derniers mois. Pour clore la soirée, les trois juges ont accordé le prix de mime à la meute du Précieux-Sang. Notre aumônier, M. l'abbé F. Juneau, a dit quelques mots et nous a demandé de toujours rester scout.

A tous les gagnants et à tous les autres, félicitations!

Partie de cartes

Nous voulons remercier tous ceux qui ont contribué au magnifique succès de notre série de partie de cartes. Un sincère remerciement à tous ceux qui sont venus nous encourager ou qui ont contribué des prix. Le tirage de la loterie a été gagné par M. D. Nolin ($25.00), de 309, rue Cathédrale; Mme Robitaille ($15.00), de 510, rue St-Jean-Baptiste, et M. A. Malo ($10.00), de St-Malo.

TOUJOURS PRET.

70e anniversaire de l'encyclique "Rerum Novarum"

ROME — A l'occasion du 70e anniversaire de l'encyclique "Rerum Novarum" de Léon XIII sur la condition sociale des ouvriers, un rassemblement mondial de travailleurs chrétiens aura lieu à Rome le 14 mai. Les participants, parmi lesquels les Italiens seront au nombre de 100,000, se réuniront au Colisée pour se rendre en cortège à Saint-Pierre, où le Pape leur adressera la parole.

Porte-couleur du Manitoba français au Festival d'art dramatique

"Chambres à louer", un texte de Marcel Dubé, sera la première pièce à l'affiche cette année, au programme du Festival d'art dramatique du Manitoba. Elle sera interprétée par le Cercle Molière de St-Boniface, dans une mise en scène de Gilles Guyot.

Marcel Dubé a débuté comme auteur dramatique à la "Jeune Scène" alors qu'il fréquentait encore le collège. Cette jeune compagnie a vu le jour grâce à la collaboration de Guy et Lorenzo Godin, Pierre Paquette et Louis-Georges Carrier, réalisateur, qui fut chargé de la réalisation à la télévision de "Chambres à louer" en novembre 1954.

De Marcel Dubé on connait "De l'autre côté du mur" et "Zone" qui précédèrent d'un an "Chambres à louer" et furent suivies bientôt de "Barrage" et d'une foule d'autres pièces dramatiques présentées successivement à la scène, puis à la télévision canadienne. La version définitive de "Zone" lui valait, en 1953, le prix Calvert et le trophée Bessborough et consacra "La Jeune Scène" qui put ensuite se faire valoir plus avantageusement en province comme à la ville.

L'action de "Chambres à louer" se déroule, comme l'action de "Zone", dans un quartier populeux de Montréal, dans cette périphérie anonyme des métropoles où se confondent à la limite prolétaires et bourgeois, dans une même réalité: survivre. Ecoutons plutôt l'auteur décrire sa pièce:

". . . mon drame se passe dans une famille canadienne-française de Montréal. C'est en effet une famille mi-prolétaire, mi-bourgeoise, où règne un certain esprit, comme dans toute famille. Le père est mort, mais les fils, la fille et la mère ont pris certaines habitudes de vie, certaines façons de se comprendre qui font qu'ils sont 'entre eux'. On verra comment cette intimité peut être vitale lorsqu'un autre personnage, en l'occurrence une jeune orpheline sans lien réel de parenté, fera son apparition au foyer."

La distribution de "Chambres à louer" à la scène est la suivante: François, étudiant: Raoul Ferraton; Albert, l'aîné et "père" par nécessité: Jean-Marie Deniset; Maman: Angéline Larivière; Joseph, le second des frères, un nonchalant: Maxime Desaulniers; Tit-Paul, ami de François: André Soulodre; Arthur, aussi ami de François: Robert Trudel; Adrien, un musicien de second plan: Claude Cloutier; Simone, soeur et confidente de François: Louise Adams; Francine, l'orpheline: Laurette Bergeron; Jack, un ami de Joseph: Benoit Guyot; le spectre du père: Denis Belair.

Gilles Guyot dirigera la représentation. Les décors sont signés Christiane Le Goff; direction technique: Robert Séguier; costumes: Aimée Simons; maquillage: Irène Lane; accessoires: Louise Rémillard; souffleuse: Léonie Guyot.

N'oubliez pas que le succès du Cercle Molière au Festival dépend uniquement de vous. "Chambres à louer" étant la seule pièce à être présentée en français, il va de soi que plus l'auditoire sera nombreux et sympathique, plus le Cercle aura de chance de se classer en bonne place.

Les billets sont en vente Chez Huot, 200, avenue Provencher, St-Boniface, et au Celebrity Box Office, Edifice de la Baie d'Hudson, Winnipeg; au prix de $1.00. Il n'y a pas de places retenues.

Le Cercle Molière vous souhaite la bienvenue au Manitoba Theater Center, avenue Portage-est, le mercredi 8 mars prochain, à 8 h. 30 p.m.

INSTITUT COLLÉGIAL PROVENCHER

dirigé par les Marianistes

Rédacteur en chef: Walter Kleinschmit
Secrétaire de rédaction: Paul Blanchette
Responsables: Grade XII, Richard Muller
Grade XI, Walter Kleinschmit
Grade X, Owen Brophy et Paul Cyr

Les Bantams

La série des joutes de gouret pour la ligue du Bantam est maintenant terminée. Les quatre équipes, les "Gimbers", les "Braves", les "Paladins" et les "Provencher", jouèrent avec enthousiasme mais hélas, toutes les équipes ne peuvent pas être en première position. Cet honneur alla au "Paladins". Ils prouvèrent leur supériorité en remportant la victoire dans plusieurs joutes intéressantes. Eugène Geysel fut le compteur qui remporta le plus grand nombre de points. Les finales auront lieu bientôt.

Nous remercions le Frère Paul pour le temps qu'il a sacrifié pour l'organisation des trois ligues, et nous félicitons les joueurs pour leur coopération et leur enthousiasme.

Gilbert RAINEAULT.

Trophée H. B. Scotts

Les étudiants de l'école Provencher sont devenus très fiers de leurs joueurs de quilles lorsqu'ils ont appris la bonne nouvelle que les joueurs ont gagné le trophée H. B. Scotts. Nous aimerions les féliciter. Ils ont fait un travail merveilleux et nous espérons que nous remporterons une aussi belle victoire l'année prochaine.

Marcel COUTURE,
10e année.

Classe d'histoire

Le 14 février, lors de l'ouverture de la nouvelle session du parlement, M. Gaborieau profita de l'occasion pour en faire une classe d'histoire. Henri Ragot apporta un téléviseur en classe pour écouter le discours du lieutenant-gouverneur, qui contenait 24 projets du gouvernement. Ce programme fut très apprécié par les élèves et servit d'intronisation à l'étude de notre gouvernement.

Omer BOULET.

Deux noms ont été retranchés de la liste officielle des papes

ROME — Jean XXIII est le 261e pape et non pas le 263e ou le 262e, comme on a pu le croire.

Jusqu'en 1947, l'Annuaire pontifical dans la liste des papes, établie d'après l'iconographie existant à St-Paul-hors-les-Murs, considérait Pie XII comme le 262e pape.

En 1948, l'Annuaire établit la liste des papes d'après la succession indiquée par Mgr Duchesne dans son "Liber pontificalis". Cette succession fait disparaître le pape Anaclet, qui était considéré comme le 5e de l'histoire, alors qu'il ne forme qu'une seule et même personne avec saint Clet, le troisième pape.

Dans l'Annuaire de 1961, un autre pape a été retranché de la liste des successeurs de Pierre. Il s'agit d'Etienne II qui, étant mort quatre jours après son élection, mais avant sa consécration épiscopale, n'est pas — conformément à la coutume de son temps — considéré comme pape.

De 1948 à 1960, l'Annuaire pontifical indiquait que ce Pontife, pour cette raison, ne figurait sur aucun des catalogues des papes que l'on possède aujourd'hui.

Un nouveau genre de retraites fermées

CAP-DE-LA-MADELEINE — Le sanctuaire de Notre-Dame du Cap vient d'inaugurer un "Centre de retraites individuelles d'orientation" pour jeunes filles. Cette maison ne compte que quelques chambres où les retraitantes peuvent trouver solitude, silence et repos.

Les retraites données à ce centre diffèrent des retraites fermées ordinaires par le fait qu'elles sont individuelles et que les instructions sont enregistrées sur bandes sonores et diffusées dans chaque chambre.

Les retraitantes n'ont pas d'exercices en commun et ne sont soumises à aucun programme. Elles commencent et terminent leur retraite aux jours et aux heures de leur choix, selon leurs besoins et le temps dont elles peuvent disposer. La retraites doit cependant durer au moins trois jours complets. Il est possible aux retraitantes de suivre les exercices de huit jours.

Un système d'intercommunication installé dans chaque chambre permet de suivre, aux heures convenables, les conférences provenant d'une centrale confiée à une opératrice et pouvant alimenter, si c'est nécessaire, toutes les chambres à la fois, mais avec une possibilité de quatre sujets différents, afin de répondre aux besoins particuliers de chaque retraitante. Ainsi, il n'y a pas deux retraitantes qui suivent exactement le même programme de retraite.

AVIS D'AUDIENCE par le Bureau de Référence

Tel que prévu dans la section 471C de l'Acte des Ecoles Publiques, on annonce par les présentes que le Bureau de Référence, nommé tel que prévu par la section 471B de l'Acte des Ecoles Publiques, tiendra une réunion, le mardi 7 mars 1961, dans les bureaux de la Division Scolaire St-Boniface no 4, à 2 heures de l'après-midi.

Le but de cette audience est d'entendre toute personne, ou son porte-parole, au sujet d'une pétition par la Division Scolaire St-Boniface no 4 et la Division Scolaire Norwood no 8 pour le transfert, de la Division Scolaire Norwood no 8 à la Division Scolaire St-Boniface no 4, des terrains décrits ci-dessous:

Dans la cité de St-Boniface, dans la province du Manitoba, les lots trois cent douze, trois cent six et la moitié ouest du lot deux cent quatre-vingt dix-huit, lesquels lots sont indiqués dans un plan d'une partie de la propriété de la Mission Catholique Romaine, enregistrée au bureau des Titres de Terrains à Winnipeg au numéro 433; tous les terrains contenus dans les limites des Plans Enregistrés 1495 et 1486; et toute cette partie du lot deux cent quatre-vingt douze, tel qu'indiqué sur ledit plan numéro 433 qui se trouve au sud du terrain, s'agissant de la partie la plus au sud limitée par une ligne rose sur un plan enregistré à cet effet dans ledit bureau au numéro 6567.

A. A. MacDonald,
secrétaire du Bureau de Référence,
Chambre 158, Edifices du Parlement,
Winnipeg.

150 personnes à l'assemblée annuelle de l'hôpital de St-Claude

ST-CLAUDE — Le mercredi 22 février, à 8 h. p.m., quelque 150 personnes se rendaient à la salle Radaz pour la réunion annuelle de l'hôpital de St-Claude. Malgré la tempête, des gens de St-Claude, Haywood, Elm Creek, Rathwell et Otterburne se réunirent pour venir constater le progrès, discuter les problèmes et encourager dans la poursuite du travail.

Après la prière d'ouverture, M. Marcel Bellec, président du comité local, esquissa l'histoire de l'hôpital et exprima sa fierté de "posséder à St-Claude un hôpital moderne".

Les rapports suivants furent lus: 1) rapport financier, par M. Paul Martin, secrétaire; 2) statistiques, par la Rév. Sr Adrienne-St-Jean, administrateur; 3) rapport des Dames Auxiliaires, par Mme Camille Rey, secrétaire.

Trois nouveaux membres pour le comité furent nommés: MM. M. Bellec, P. Martin et L. Goulet.

M. le maire Shearer, d'Elm Creek, adressa quelques mots d'encouragement et des souhaits de succès, et il promit son aide en tout temps. On garda ensuite une minute de silence en l'honneur de M. E. Barrager, ancien maire de la municipalité et membre du comité de l'hôpital.

L'on profita aussi de l'occasion pour présenter aux Dames Auxiliaires de St-Claude, qui se dévouent sans compter au service de l'hôpital, une belle plaque en bronze, en signe de reconnaissance. Comme intermède, quelques jeunes artistes vinrent égayer l'auditoire de leurs chants et musique: Mlles Yvonne Rouir et Marie Allec, de Haywood, solo et accordéon; M. Charles LeRoux, de St-Claude, solo; les élèves de 6e année de St-Claude, un chant de circonstance.

M. l'abbé J.-M. Gagné, chapelain, montra ensuite en quelques mots les dangers qui menacent les petits hôpitaux. Il fit comprendre à tous que c'est en restant unis et en supportant leur hôpital qu'ils pourront la conserver pour servir les patients physiquement et spirituellement.

Le film "Helping Hands of Julie", envoyé par le Département de Santé, fut présenté pour faire connaître le travail et les activités des différents départements d'un hôpital canadien.

La soirée se termina par un goûter servi par les Dames Auxiliaires. Le comité local et le personnel de l'hôpital désirent remercier tous ceux qui ont pris part et ont contribué au succès de cette soirée intéressante et fructueuse.

Vive la J.E.C.

Les 25 et 26 février a eu lieu à St-Claude un stage régional de J.E.C., sous la direction de M. l'abbé Léo Beaulieu et des deux responsables, Mlles Odile Lambert et Hélène Marchand, avec l'aide des chefs, Berthe-Eva Lemoine, Aline Fillion, Léonie Goulet, Paulette Mulaire et Céline Jubinville. Les militantes ont joui du travail et des jeux qui les aideront dans l'apostolat futur.

Les militantes suivantes faisaient partie du groupe: de Mariapolis, Elise Tarditf, Thérèse Morin, Patricia Guilbert, Denise Morin, Donna Guilbert, Laurette Therrien; de St-Léon, Marie-Paule, Yolande, Clara et Jocelyne Labossière et Lucille Laurin; de Notre-Dame-de-Lourdes, Gisèle Girouard, Ginette Préjet, Murielle Dupuis, Lucille Dacquay; de Fannystelle, Géraldine Stangl, Diane Murray; de Haywood, Hélène Picton, Yvonne Rouire; de St-Claude, Diane Cantin, Jeannine Jubinville, Annette Martel, Alice Lambert, Yvette Souque, Yvonne de Rocquigny et Marguerite Marchand.

Durant ces deux journées, d'intéressantes discussions furent tenues concernant les problèmes entre les étudiantes et leur équipe. Pour donner un sens plus chrétien à leur travail, M. l'abbé Beaulieu leur donna quelques conseils sur les moyens que doivent prendre les militantes afin de mieux réussir dans leur apostolat.

Le personnel de J.E.C. voudrait remercier M. l'abbé J.-M. Gagné, curé, qui a bien voulu permettre l'usage gratuit de la salle paroissiale, et les commissaires pour l'école. Grand merci aussi à Soeur Supérieure pour la chapelle et le dortoir, à Soeur Ernestine et aux Dames Auxiliaires, qui ont préparé d'excellents repas, à Mmes Camille Roy, Léon Bazin, Joseph Philip, Emile Jobin, Joseph Magne et Arsène Arbez.

Vive la J.E.C. et vivent les stages qui montrent que les problèmes étudiants sont à peu près les mêmes partout; les stages qui créent ou resserrent les amitiés, qui ouvrent des horizons nouveaux. Allez de l'avant, Jécistes de la Montagne!

Nouvelles brèves

Le samedi 26 février, cinq équipes de l'école de St-Claude se rendirent à Somerset pour prendre part au "High School Bonspiel".

Tous les enfants de choeur de la paroisse désirent remercier sincèrement les Dames Auxiliaires et leurs aides qui ont voulu entreprendre la lourde tâche de raccommoder toutes les soutanes et de les faire nettoyer.

Le dimanche après-midi 26 février, l'équipe de hockey de St-Jean-Baptiste se rendit à St-Claude pour une partie de hockey. Cette partie très animée fut gagnée par l'équipe des visiteurs.



ETUDIANTS EN VISITE A LA FERME EXPERIMENTALE D'OTTAWA — Emmitouflés dans leur épais pardessus d'hiver, des étudiants de l'Ecole d'agriculture de Kemptville (Ont.) examinent une tige robuste de maïs dans l'ambiance chaude d'une serre en plein coeur d'hiver lors d'une visite à la Ferme centrale d'Ottawa. De gauche à droite: Christ McDonnell, de Glengarry (Ont.), Ray Bailey, de Kingston (Jamaïque), L. S. Donovan, généticiste à l'Institut de recherches sur la génétique et l'amélioration des plantes, au ministère de l'Agriculture du Canada, Owen Colton, de Kinburn, comté de Carleton (Ont.), Harold Jones, fils, d'Amherst (N.-E.), et Gary Wilson, de Richmond (Ont.). Quatre-vingts étudiants, garçons et filles, de cette école ont passé toute une journée à la Ferme où ils étaient les invités du ministère de l'Agriculture du Canada.

Huitième sacrement: l'apostolat des laïques

ROME — Le Conseil directeur du Comité permanent des Congrès internationaux pour l'apostolat des laïcs s'est réuni à Rome. Il a traité différentes questions concernant les activités du Comité et notamment ce qui a trait à la préparation lointaine du troisième Congrès mondial. On sait que ce Congrès ne pourra avoir lieu qu'après le Concile, mais son heureux succès suppose une longue et sérieuse préparation.

Au cours de l'audience que le Pape a accordée aux membres de la session, il a évoqué l'importance croissante dans l'Eglise des différentes formes de l'apostolat des laïcs. Du temps de Léon XIII ou d'autres Pontifes plus récents, les apôtres laïques étaient envisagés surtout d'un point de vue individuel, mais aujourd'hui, l'apostolat laïque recouvre de nombreux groupes et mouvements de laïcs qui apportent leur contribution à l'oeuvre de l'Eglise en secondant le clergé et en s'engageant dans tous les grands secteurs de l'activité humaine.

A notre époque, a poursuivi Jean XXIII en souriant, on pourrait presque appeler l'apostolat laïque "le huitième sacrement" de l'Eglise. Aussi n'est-il pas étonnant que tout ce qui concerne l'apostolat des laïcs soit un thème particulier des travaux préparatoires du Concile oecuménique, cette grande Assemblée durant laquelle ce seront les évêques qui prendront les décisions opportunes.

L'apostolat des laïcs à l'heure du Concile

L'apostolat des laïcs sera un des sujets majeurs de discussion au prochain Concile oecuménique, ainsi qu'en témoignent déjà les échanges de vues de la commission préparatoire.

Le rapport "Activités du Saint-Siège en 1960" contient un premier commentaire sur les vues de la commission préparatoire pour l'apostolat des laïcs: "En fait, le rôle des laïcs est le sujet qui préoccupe le plus les évêques du monde entier. Il faut étudier la nature, les prérogatives et les limites de cet apostolat des laïcs dans ses effets pratiques et doctrinaux et dans ses rapports avec la hiérarchie".

Abordant le chapitre de l'unité des chrétiens, le rapport met en valeur le rôle du secrétariat pour l'union des chrétiens. Il estime que ce secrétariat est "une porte ouverte pour les frères séparés pendant toute la phase préparatoire au Concile et pendant la période du Concile lui-même. Il servira aux multiples contacts à établir pour les recherches des points communs de doctrine et du culte.

"Lorsque ces contacts seront devenus réalité, le secrétariat rédigera un rapport pour les Pères du Concile, rapport qui reflètera le point de vue des chrétiens non catholiques. Ceux-ci seront tenus au courant des travaux du Concile en faveur de l'unité. Tout cela aidera à la création d'un climat favorable au rapprochement."

RADIO SAINT-BONIFACE

DIMANCHE

8.55—Ouverture
9.00—Messe dominicale
10.00—Pour nos malades
11.00—Causerie, Pères Blancs d'Afrique
11.05—Variétés
11.30—Nos missions sur les ondes
11.45—Concert miniature
12.00—Radio-Journal
12.10—Musique légère
12.25—Nouvelles locales
12.30—Nos nations au micro; Juifs
1.30—Nos nations au micro; Italiens
2.00—Nos nations au micro; Ukrainiens
2.30—Nos nations au micro; Ukrainiens
3.00—Nos nations au micro; Polonais
3.30—Nos nations au micro; Polonais
3.45—Nos nations au micro; Polonais
4.00—Nos nations au micro; Ukrainiens
4.30—Nos nations au micro; Allemands
6.00—Radio-Marie
6.15—Carnet social
6.25—Nouvelles
6.30—Retour à nos belles chansons
7.00—Match intercités
7.30—Récital du dimanche
8.00—Nouveautés dramatiques
8.30—Oeuvre d'orgue de Bach
9.00—Radio-Journal
9.15—Opéra
11.30—Nouvelles
11.35—Fermeture

Du lundi au vendredi inclusivement

7.00—Nouvelles
7.05—Prière du matin
7.15—Radio-Journal
7.30—Intermède
7.35—Chronique sport.
7.40—Réveil matin
8.00—Nouvelles
8.05—Réveil matin
8.30—Nouvelles
8.35—Réveil matin
9.00—Nouvelles
9.10—Téléphone magique
9.30—Concours Robin Hood
9.35—A vendre, à louer
9.50—Rendez-vous chez Eaton
9.55—Nouvelles
10.00—Un homme et son péché
10.15—Chantez en travaillant
10.55—Nouvelles
11.00—Jeunesse dorée
11.15—Les visages de l'amour
11.30—A votre choix
11.45—Radio-Sacré-C.
12.00—Nouvelles
12.05—Chansons vedettes 1050
12.55—Nouvelles
1.00—Prévisions du temps, Condition des routes, Marché aux bestiaux
1.15—Chansons vedettes 1050
1.25—Nouvelles
1.30—Réveil rural
1.45—Balade musicale
2.00—Fémina, ou Balade musicale, ou Retour à nos belles chansons
2.15—Psychologie de la vie quotidienne
2.30—Miss Music Hall
3.00—Nouvelles
3.05—Ranch 1050
4.30—Club des jeunes
5.00—Nouvelles, commentaires, sports
5.30—Succès du jour
6.00—Nouvelles, sports
5.30—Succès du jour
6.15—Sélections spéciales
6.45—Le chapelet
7.00—Nouvelles, carnet social
7.15—Coeur à coeur

LUNDI

7.30—Vers un meilleur français
8.00—Une demi-heure avec . . .
8.30—Sérénade
9.00—Radio-Journal
9.30—Découvrons les Amériques
10.00—Jeunesses Musicales
11.00—Musique de chambre
11.30—Valses et mélodies
12.00—Nouvelles et fermeture

MARDI

7.30—Interview
8.00—Une demi-heure avec . . .
8.30—Sous les ponts de Paris
9.00—Radio-Journal
9.30—Concours international de la chanson
10.00—Concert symphonique
11.00—Artistes de renom
11.30—Valses et mélodies
12.00—Nouvelles et fermeture

MERCREDI

7.30—La petite veillée à la chandelle
8.00—Une demi-heure avec . . .
8.30—Petites symphonies
9.00—Radio-Journal
9.30—Programme allemand
10.00—Programme allemand
10.30—Tour de valse
11.00—Heure exquise
12.00—Nouvelles et fermeture

JEUDI

7.30—Interview
8.00—Une demi-heure avec . . .
8.30—Jeunesse et loisirs
9.00—Radio-Journal
9.30—Programme allemand
10.00—Opérette
11.00—Heure exquise
12.00—Nouvelles et fermeture

VENDREDI

7.30—Cabaret latin
8.00—Une demi-heure avec . . .
8.30—Chantons en choeur
9.00—Radio-Journal
8.30—Musique de ballet
10.00—Concours international de la chanson
10.30—Orchestre Radio-Canada
11.30—Panorama
12.00—Nouvelles et fermeture

SAMEDI

7.00—Nouvelles
7.05—Prière du matin
7.15—Réveil matin
7.30—Nouvelles
7.35—Chronique sport.
7.40—Réveil matin
8.00—Nouvelles
8.10—Réveil matin
8.30—Nouvelles
8.35—Réveil matin
8.50—Nouvelles
9.00—Tante Lucille
9.30—Chansons pour enfants
9.55—Nouvelles, intermède
10.05—Rendez-vous chez Eaton
10.10—Chantez en travaillant
10.55—Nouvelles
11.00—A votre choix
11.45—Radio-Sacré-C.
12.00—Nouvelles
12.05—Chansons vedettes 1050
12.55—Nouvelles
1.00—Prévisions du temps, Condition des routes
1.10—Vers demain
1.25—Nouvelles
1.30—Société d'Etablissement rural
1.40—Chant lyrique
2.00—Caroussel de la chansonnette
3.00—Ranch 1050
4.30—A votre santé
4.40—Quand on file en auto
5.00—Radio-Journal
5.15—La langue bien pendue
5.30—Succès du jour
6.00—Nouvelles, sports
6.20—Sélection spéciale
6.45—Le chapelet
7.00—Nouvelles, carnet social
7.15—L'abbé Pierre nous parle
7.30—Mélodies d'antan
8.00—Une demi-heure avec . . .
8.30—Voyage musical
9.00—Chronique canadienne
9.30—Balade du temps précieux
10.00—Revue de la semaine
10.30—Concert léger
11.00—Ce soir on danse
12.00—Nouvelles et fermeture

St-Laurent

Çà et là

Les dames de la paroisse qui avaient organisé un bazar de deux jours, les 19 et 20 février, ont bien réussi. Elles remercient tous ceux qui y ont contribué.

Ce fut Mlle Elsie Devlin qui a été couronnée reine du carnaval. Les trois princesses furent Mlles Georgette Prairie, Viviane Buors et Myrna Bruce.

La reine et les princesses remercient de tout coeur ceux qui leur ont aidées à obtenir ces succès.

M. et Mme Adrien Chartrand et leurs fille et gendre, M. et Mme Robert Lambert, et Mlle Gisèle Calvez sont revenus bien enchantés de leur promenade à Québec et Montréal.

M. et Mme Dan Devlin et leurs fils et bru, M. et Mme Bill Devlin, sont revenus bien contents de leur promenade à Le Pas et Flin Flon, où ils ont assisté au Carnaval de Le Pas, tout en y visitant amis, enfants et frères et soeurs, MM. et Mmes Dan Devlin et G. Krokotz.

St-Lazare

Bingo

Les Dames Auxiliaires tenaient un bingo au profit de l'église le dimanche 25 février. La salle paroissiale était remplie pour l'occasion et on rapporte que la soirée fut un succès. Les gagnants du prix de $50.00 furent MM. Paul Prescott et Adrien Plante.

Hockey

Les jeunes gens prenaient leur revanche sur les Chevaliers de Colomb dans une partie de hockey, le mercredi 22 février. Le pointage final aurait mieux décrit une partie de ballon-panier. Les jeunes, renforcis par la présence de Jacques Guay, sortaient victorieux par le compte de 13 à 11. Tout de même, les Chevaliers ont un peu raison de se voir défaits, car ils manquaient les services de leur gardien de buts, l'étoile Pierre Huhrdeau, pour la première période.

Films français

On apprend qu'on présentera des films français à la salle paroissiale dès le mois prochain. Plusieurs se promettent de ne pas manquer l'histoire de Séraphin qui sera l'un des premiers films présentés. On aura aussi la chance de voir le fameux comédien, Fernandel.

Réunion

M. l'abbé G. Régnier, curé, réunissait les jeunes, le vendredi 24 février, dans une soirée de patinage. La soirée récréative fut suivie d'une leçon de catéchisme à la salle paroissiale. Tous, on peut croire, ont tiré profit de cette réunion, et il est certain qu'on se rencontrera souvent à l'avenir.

Fort Garry

Le thé des jonquilles

L'événement printanier de la paroisse St-Vital de Fort Garry, "Le thé des jonquilles" (Tea and Coffee Party), au profit de l'église et de l'école et organisé par les dames, aura lieu à l'auditorium du magasin de la Baie d'Hudson le jeudi 16 mars prochain. Le thé et le café seront servis de 11 h. a.m. à 4 h. 30 p.m. Cordiale bienvenue à tous et à chacun.

St-Norbert

Perception

Trois jeunes gens, MM. Bruno Lagassé, Aurèle Campeau et Paul Dufort prirent à coeur la perception de l'Association d'Education dans la paroisse de St-Norbert, cette année, et visitèrent tous les foyers sans exception. Par leurs efforts et leur ténacité la somme perçue est le double de celle de l'an dernier. L'Association d'Education et les paroissiens de St-Norbert les remercient. Tant que les jeunes seront intéressés, l'Association survivra au Manitoba et son oeuvre s'épanouira.

Publicité

La vente de lots et la construction de nouvelles maisons vont bon train à St-Norbert. Pour que les nouvelles familles qui s'installent dans les limites de la paroisse soient avant tout des familles catholiques et canadiennes-françaises, un grand nombre de paroissiens se sont réunis le mercredi soir 22 février et ont formé un comité de publicité et de propagande. M. A. Thorimbert fut nommé président du nouvel organisme. Les agents de liaison seront MM. P. Noiseaux, G.-E. LaFlèche et J. Campeau. Le R. P. Paul Gorieu, O.M.I., directeur de la Maison de Retraites Villa Maria, et MM. J. L. McDougall et Ph. Lord auront charge de la publicité.

N.-D.-de-Lourdes

Fête du Sacerdoce

Le vendredi 17 février, l'école de Notre-Dame-de-Lourdes célébrait la fête du Sacerdoce. Les invités d'honneur étaient MM. les abbés M. Dacquay, curé, A. Soucy, vicaire, et Simon Nivon, ami de la paroisse.

En cette occasion les écoles élémentaire et secondaire se joignirent pour offrir un agréable après-midi. Le programme débuta avec une petite saynète présentée par les élèves de la première année. Ensuite, ceux de la 11e année présentaient deux scènes du "Cid" de Corneille.

Puis on offrit une petite pièce de 40 minutes: "On remplace M. le Curé". Les acteurs étaient Norman Dupasquier, Roger Sibilleau, Claude Delaquis et Bernard Lafond.

Le point culminant de l'après-midi comportait les adresses de Lucille Chabbert à M. le Curé, et de Luc Girouard à M. le Vicaire. Tous deux ont montré la nécessité, la valeur et la grandeur de ces deux prêtres. Avec les adresses, on présenta à M. le Curé une bible de Jérusalem, et à M. le Vicaire une plume "Parker". L'après-midi se termina par un mot de M. le Curé.

Bébé 1961

Jacqueline-Marie, née le 6 février, premier bébé de 1961 à l'hôpital Notre-Dame-de-Lourdes, est la fille de M. et Mme Maurice Pantel. A cette occasion les Dames Auxiliaires ont présenté aux heureux parents de beaux cadeaux, grâce aux généreux donateurs dont voici la liste: M. l'abbé Marcel Dacquay, curé, les Révérendes Soeurs du couvent, les Révérendes Soeurs du Foyer Notre-Dame, MM. Albert Augert, maître de poste, Charles Hogue, Manitoba Pool Elevator, Marcel Delaquis, garagiste, et Albert Moulin, charpentier, les Dames Auxiliaires, Mlle Berthe Weicker, représentante des produits "Avon", la Coopérative de Lourdes, Notre-Dame Sundries, MM. Marcel Beaudry, Federal Grain, René Bosc, instituteur, Lionel Brisson, agent du Canadien National, Murray Cook, Beaver Lumber, Albert Delaquis, Magasin Général, Dr Hubert Delaquis, Jean Delaquis, agent d'assurance, Dr Louis Delaquis, J.-B. Deroche, agent Massey-Harris, Joseph Deroche, gérant de la Caisse Populaire, Louis Fouasse, agent Minneapolis et Plymouth, Mme J.-B. Pantel, confection pour dames, Centre de mode Réjane, M. Roger Pantel, instituteur, Mme Joséphine Rocan, opératrice du téléphone, Union Commerciale, MM. Guy Durand, Transfer Notre-Dame, Marcel Weicker, coiffeur, Marcel Roch, hôtelier, Crèmerie Notre-Dame, MM. Albert Deleurme, garagiste, Emile Paulhus, électricien, et Yves Julien, Notre-Dame Electric.

Remerciements

M. et Mme Pantel remercient bien sincèrement tous les généreux donateurs pour les jolis cadeaux.

Maïs hybride de grande culture

OTTAWA — L'avènement d'un nouvel hybride hâtif aura pour effet d'agrandir les superficies en maïs de grande culture dans le sud du Manitoba, prévoit-on.

Développé à la Ferme fédérale d'expérimentation de Morden (Man.), le nouveau-venu, appelé Morden 88, est un hybride denté-vitreux qui donne un très bon rendement. Il a été homologué en 1960. La quantité disponible chez les grainetiers du Manitoba cette année se chiffre par 300 boisseaux environ.

Morden 88 mûrit beaucoup plus tôt que les autres hybrides et fournit à l'acre une production égale à celle de n'importe quel d'entre eux. Il rendra plus payante la culture du maïs durant les années froides et tardives, prévoit-on.

En 1959, le Manitoba a cultivé 8,900 acres en maïs-grain et 28,000 acres en maïs-fourrage; les chiffres correspondants en 1960 furent de 10,000 et de 26,960 acres respectivement.

La Caisse Populaire de Lorette a réalisé de grands progrès

LORETTE — Le vendredi soir 24 février se tenait, à la salle paroissiale l'assemblée annuelle de la Caisse Populaire de Lorette. Les conférenciers invités, MM. Pierre Frossais et Camille Chaput, étaient accompagnés de leur épouse et de Mlle C. Gendron.

Après la prière d'ouverture par M. l'abbé Bouchard, vicaire, M. Jean-Baptiste Grégoire, président, souhaita la bienvenue aux visiteurs et aux membres présents et se dit fier de la belle assistance. Ceci prouve l'intérêt que chacun porte à la Caisse.

Vint ensuite lecture de l'avis de convocation et du procès-verbal par le gérant, M. Maurice Therrien. M. le Président lut le rapport du bureau de direction, ajoutant que les affaires furent assez bonnes pour donner un boni de 4 pour cent. Il remercia les gens de la confiance qu'ils mettent en leurs dirigeants et ajouta un merci spécial aux jeunes qui assistent toujours nombreux à l'assemblée annuelle.

M. Alex. Landry, secrétaire du comité de crédit, lut ensuite son rapport, et le montant prêté se chiffre à $124,236. Ceci prouve que plusieurs en ont bénéficié.

M. Léon Desmarais, président du comité de surveillance, félicita spécialement le secrétaire-gérant, M. Maurice Therrien, qui a grandement contribué au succès de la Caisse par son dévouement et sa parfaite discrétion.

Le rapport de la Caisse Scolaire fut lu par Billy Grossman, secrétaire, et le montant dépasse beaucoup celui de 1959. M. le Président le félicita de cette augmentation, et souhaita qu'en 1961, les jeunes s'efforcent de faire mieux encore.

A la suite d'élections, M. J.-B. Grégoire fut réélu au bureau de direction, et M. Donat Lavallée remplace M. Alfred Desmarais.

Pour les comités de crédit et de surveillance, MM. Marcien Désorcy et Gérard Cournoyer remplacent MM. Arthur Landry et Paul-E. Gauthier, démissionnaires.

Un bien sincère merci à ces membres qui se sont dévoués sans compter pour le bien de la Caisse pendant plusieurs années.

M. Camille Chaput fournit des explications claires et précises sur différents points de la Caisse, et sut intéresser l'assistance d'après son expérience comme membre de la Caisse de Ste-Anne et directeur de la C.C.M.

M. Gaston Bohémier présenta un rapport de son voyage au Nouveau-Brunswick comme délégué de la C.C.C.

M. P. Frossais félicita les gens de s'être rendus en si grand nombre, et les officiers qui font un excellent travail et des réunions additionnelles; il les félicita aussi de leur nouvelle bâtisse moderne et de leur succès. L'épargne s'élève à plus de $34,000 en 1960; "encore un autre $34,000 en 1961", dit-il, "et vous pourrez ainsi mieux servir les intéressés". M. Maurice Therrien, gérant, fut félicité pour ses livres bien tenus et son travail excellent.

M. Frossais parla aussi de l'Assurance-Vie Desjardins, sa nature et ses avantages. L'assemblée décida de laisser le choix aux directeurs.

M. l'abbé Bouchard, vicaire, remercia les conférenciers de leurs paroles intéressantes. Un succulent goûter fut bien apprécié.

Saint-Labre

Partie de cartes

Le dimanche 5 février avait lieu une partie de cartes organisée par les familles demeurant sur le chemin de Florzé.

Voici les noms des gagnants aux cartes: Mmes Robert Gérardy et Alphonse Grenier et MM. Edouard et Valier Beaulieu. Un billet de $5.00 fut gagné par M. Luc Gésiger.

Merci à tous ceux qui sont venus encourager les organisateurs, et aux familles qui ont contribué à faire un succès de cette soirée, tout en aidant la paroisse.

Les recettes s'élevèrent à $85.

Félicitations

Félicitations à M. Robert Gérardy qui fut le gagnant du gros montant ($85.00) au bingo qui eut lieu au cours du mois de janvier.

Election

Au cours du mois de janvier il y eut élection d'un nouveau syndic. M. Hubert Ross fut élu pour un terme de trois ans, remplaçant M. Georges Grenier, sortant de charge. Bon succès à M. Ross, et merci sincère à M. Grenier pour son dévouement.

Le Coin du Collège de St-Boniface

Un mois surchargé

Le mois de février fut, sans aucun doute, le mois le plus chargé de toute l'année scolaire pour le cours universitaire.

Retraite fermée

Le 17 février, les Philosophes et les Rhétoriciens se rendaient à la Villa Maria de St-Norbert pour la retraite annuelle. Etant donné le trop grand nombre d'élèves, les externes de Rhétorique durent s'abriter sous le toit des Pères Trappistes. Le prédicateur de cette retraite était le R. P. Emile Muilaire, S.J.

Congé des jours gras

Quelques jours après la retraite, le 22 février plus exactement, les collégiens allaient rejoindre leur foyer respectif afin de se reposer un peu avant d'entreprendre la seconde partie du semestre. Les Universitaires voyaient cependant les examens bi-semestriels approcher et commençaient à s'y préparer avec acharnement.

Ciné-Club universitaire

Le samedi 25 février, le Ciné-Club universitaire présentait la "Grand'Rue" de Jean Bardem. Ce film espagnol, peut-être un des plus appréciés de l'année, gagna en 1956 un prix au festival de Venise. On y raconte le drame intérieur, tragique d'une jeune fille qui s'éveille à un grand amour cruellement étouffé par la suite. La discussion qui suivit la représentation du film fut intéressante et moins brève que les précédentes.

Election à l'A.E.C.S.B.

Au moment où j'écris ces lignes, la campagne électorale pour les différents postes de l'exécutif de l'A.E.C.S.B. bat son plein. Le programme de cette élection, dirigée par J.-A. Auger, comprend la présentation des candidats, le lundi 27 février, cabale, mardi midi et soir; discours des candidats, mercredi soir, et enfin les élections, le jeudi 2 mars.

Actualités sportives

Le C.S.B. "II" n'ayant subi aucune défaite au cours de la saison, a fini en première position dans la ligue de l'Université. On attend avec impatience les éliminatoires.

Le C.S.B. "I" joua le mardi 28 février la dernière partie de la saison, ou nous entrons dans les éliminatoires ou nos joueurs accrochent leurs patins pour la fin de cette saison.

Entretemps, ce même C.S.B. "I" rencontrait le collège St-Paul, ici au collège. Le pointage de cette partie fut de 6 à 2 pour St-Boniface. Nos compteurs furent Dansereau (2), Comeault, De Rocquigny, Bisson et Vielfaure.

En ce même dimanche s'ouvrait au collège ce que l'on ne tarda pas à appeler "la vente du chocolat collégien". Pour renflouer les fonds de la récréation les collégiens circulent dans St-Boniface et les environs pour vendre des tablettes de chocolat. Encourageons nos sportifs, en achetant du "chocolat collégien"!

Laurent ROY.

Festival d'Art Dramatique

Le mercredi 15 février un groupe de collégiens présentaient, au campus de l'Université, dans le cadre d'un festival dramatique entre les différentes Facultés, la pièce de Tchekhov "L'ours". On se souvient que l'an dernier le collège avait remporté le trophée pour la meilleure pièce du Festival. Cette année, René Brodeur a remporté le trophée du meilleur acteur du Festival. Mlle Jeannine Bruyère et Paul Baudry complétaient la distribution de la pièce du collège. La direction avait été confiée au R. P. Pierre Fortier, S.J.

La Rév. Sr Marie-St-Majella est décédée à St-Eustache

ST-EUSTACHE — Les funérailles de la Rév. Sr Marie-St-Majella, religieuse de Notre-Dame des Missions, eurent lieu à St-Eustache le lundi 20 février. M. l'abbé U. Paquette, curé, fit la levée du corps. La messe de Requiem fut chantée par M. l'abbé C.-A. Halpin, vice-chancelier, neveu de la défunte, tandis que le R. P. Robert Bernardin, O.M.I., autre neveu, et M. l'abbé U. Paquette servaient comme diacre et sous-diacre.

La chorale, sous la direction de M. A. Tétrault exécuta le chant avec ferveur.

MM. les abbés H. Roy, A. Seaman et L. McCloskey et le R. F. Adélard Gervais, O.M.I., neveu de la défunte, assistaient au choeur.

Une nombreuse assistance avait pris place dans la nef. En plus de la famille et d'un bon groupe de parents, on remarquait plusieurs religieuses de Notre-Dame des Missions venues de Winnipeg, Brandon et Elie, entre autres, la Très Rév. Mère M.-St-Dominic, Supérieure Générale, la Rév. Mère M.-Ste-Gertrude, Assistante Générale, la Rév. Mère M.-Ste-Geneviève, Provinciale, et la Rév. Mère M.-St-Fernand, ainsi que deux religieuses Oblates, les Rév. Srs M-Jean-Charles, nièce de la défunte, et M.-St-Henri.

Les porteurs furent MM. Alfred et Patrick Halpin, Cyrille et Paul Gervais, Eugène et René Bernardin, tous neveux de la défunte.

La Rév. Sr M.-St-Majella laisse dans le deuil sa mère, Mme Charles Gervais; trois frères, Frédérick, Arthur et Albert; cinq soeurs, Délia (Mme Eddy Bernardin), M.-Anne (Mme M. Halpin), les Rév. Mères M.-Lucille-de-Jésus et M.-Ste-Valérie, R.N.D.M., et Alice (Mme M. Létourneau); plusieurs neveux et nièces parmi lesquels le R. P. Robert Bernardin, O.M.I., MM. les abbés Charles Halpin, Marcel Gervais, étudiant à Jérusalem, Charles Gervais, de la Société Missionnaire Scarboro, les RR. FF. Armand et Adélard Gervais,O.M.I.; un cousin, M. l'abbé André Gervais; les Rév. Srs M.-Jean-Charles, Marie-Adèle et Marie-Paul, Oblates de Marie-Immaculée.

Munie des sacrements de la Sainte Eglise, la Rév. Sr M.-St-Majella rendit son âme à Dieu à St-Eustache le vendredi 17 février. La mort des justes n'est pas une séparation complète.

Malgré une santé plutôt délicate cette humble missionnaire se dévoua corps et âme durant plusieurs années dans les travaux de missions, ne faisant cependant jamais grand bruit. Elle excellait dans les oeuvres artistiques répondant à de nombreuses demandes et donnant des leçons de peinture. Son champ d'action fut surtout l'Ouest canadien, en particulier Regina, où elle passa une grande partie de sa vie. Durant les dernières années, l'apostolat de cette petite religieuse fut surtout la souffrance et la prière et il est certain qu'il fut fructueux.

Remerciements

Les Religieuses de Notre-Dame des Missions ainsi que la famille Gervais désirent offrir leurs remerciements pour les nombreuses prières et marques de sympathie reçues à l'occasion de ce deuil. Un merci spécial à M. l'abbé U. Paquette, curé, pour son inlassable dévouement durant la maladie de la religieuse.

Prière à saint Jude apôtre des causes désespérées

Pour faveur obtenue

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, le nom du traître Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi si malheureux qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir

Venez à mon aide dans ce grand besoin afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

Ainsi soit-il

En reconnaissance pour grâce obtenue et pour demander une faveur

47-379-47P.

Ste-Amélie

Çà et là

Prompt rétablissement à MM. Charlie Debeuclaere et Mathurin Rello qui furent patients à l'hôpital de Ste-Rose, celui-là pour une semaine et le second depuis le début de janvier.

Prompt rétablissement aussi au petit Ricky Vandepoele qui dut retourner à l'hôpital la semaine dernière.

Mme Georges Vandenbosch passa deux jours à l'hôpital pour se faire extraire quelques dents.

M. et Mme Dennis Grandbois et leurs enfants, de Dauphin, étaient en visite chez M. et Mme Jos. Grandbois, dimanche dernier.

Sincères condoléances à Mme Gladys Coss à l'occasion du décès récent de sa belle-soeur, Mme Rose-Anna Magnan, de East Brookfield, Massachussets.

Bingo

Les résultats du bingo qui eut lieu le 26 février furent très satisfaisants. Les gagnants furent Mme G. Vandenbosch, MM. Fred Pinette (2), Gustave Verhaeghe (2), Alain Bouchard, de Laurier, Georges Verhaeghe, Mlle Bertha Langlois, Mmes Lévi Grandbois, Eglantine Callewaert, Dave Roussin et Théo. Bertrand, de Ste-Rose, Mme Alex. Roussin, MM. Lévi Grandbois, René Vandepoele, Frank Beheyt et Pete Vandenbosch; carte remplie, M. René Vandepoele; le prix d'entrée de $10 fut gagné par Mme Eglantine Callewaert, de Ste-Rose.

Le goûter fut préparé par les dames de la Ligue. Remerciements à tous les paroissiens présents ainsi qu'aux visiteurs des paroisses environnantes, Dauphin, Laurier et Ste-Rose. Les profits de la soirée furent de $47.57.

Le 10e congrès international des médecins catholiques

LONDRES — Le 10e Congrès international des médecins catholiques se déroulera à Londres, du 9 au 13 juillet 1962, sur le thème général: "Le médecin catholique et les transformations de la Société moderne". Ce thème sera étudié sous cinq aspects principaux: 1) L'adolescent; 2) Les cas désespérés; 3) Le problème de la population âgée; 4) La santé mentale; 5) La médecine dans les pays en voie de développement.

Laurier

Décès de Mme Deslauriers

Le jeudi 16 février en l'église paroissiale avait lieu le service funèbre de Mme Marie-Rose Deslauriers, décédée à St-Boniface le 14 janvier.

Mme M.-R. Deslauriers (Marie-Rose Marion) naquit à St-Vital, Man., le 22 août 1868 et passa ses 92 ans au Manitoba. Son époux, Pierre Deslauriers, la précéda dans la tombe en 1941. Elle vint à Laurier en 1927 et y demeurait jusqu'en 1950. Depuis lors elle résidait chez sa fille, Mme G. Ritchot, à St-Boniface.

La défunte laisse dans le deuil deux fils, Adélard, de Ste-Rose-du-Lac, et Louis; trois filles, Lucie (Mme L. Ritchot), Marie (Mme Georges Ritchot) et Berthe (Mme D. Roussin), de Ste-Rose-du-Lac.

Les porteurs furent six de ses petits-fils, Claude, Gustave, Pierre et Renald Deslauriers, Maurice et Adélard Ritchot.

Remerciements

La famille Deslauriers désire remercier ses nombreux parents et amis qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion de son récent deuil.

Tournoi

Le dimanche 26 février eut lieu le tournoi annuel des moins de 16 ans. Cinq clubs avaient été invités: Laurier, Ste-Rose-du-Lac, McCreary, Kelwood et Alonsa. Quatre acceptèrent l'invitation. Laurier défit Kelwood, 11à 9, accomplissant l'exploit de revenir d'un déficit de 9 à 3 pour compter 8 buts dans les dernières vingt minutes. Alonsa défit McCreary, et Laurier l'emportat en finale contre Alonsa.

L'épreuve d'une tempête à Lourdes transforme M. Giordani en Manitobain

NOTRE-DAME-DE-LOURDES — M. Damien Giordani, consul de France, se rendait dans la Montagne samedi soir en compagnie de M. Pierre Fontaine, président de l'Association des Anciens Combattants Français, de St-Boniface, qui depuis quelques semaines s'est souvent transformé en "chauffeur particulier" pour que le représentant de la France puisse circuler facilement au Manitoba. Mais la facilité n'a nullement couronné ce voyage dans la Montagne et M. le Consul est lui-même fier d'avoir expérimenté l'une de nos plus terribles tempêtes d'hiver: "Ce voyage à Notre-Dame-de-Lourdes, dit-il, a fait de moi un vrai Manitobain. Je suis désormais l'un des vôtres."

C'est à l'invitation de M. l'abbé Marcel Dacquay, curé, que M. Giordani se rendit ainsi à Lourdes. Après avoir pris le dîner au presbytère, M. le Consul visita d'abord l'église paroissiale où tant de choses rappellent le souvenir des fondateurs, les Chanoines Réguliers de l'Immaculée-Conception, puis au couvent et à l'hospice où se dévouent tant les Chanoinesses. C'est dans l'hospice que M. Giordani rencontra avec joie la veuve du docteur Galliot.

Après ces visites, un fort groupe de paroissiens reçut l'éminent visiteur de France dans la salle paroissiale brillamment décorée pour l'occasion. Au cours d'un programme spécial les petits de l'école offrirent leur tribut de chants et de récitations, puis M. le Curé présenta à l'auditoire celui qui "est la France parmi nous".

M. Giordani dit d'abord ses impressions, après quelques heures de séjour: "J'aime votre village où semble vivre un authentique esprit français, où tous parlent avec aisance et pureté la même langue que moi." Puis il parla avec chaleur de son beau pays qui, déjà héritier d'un si riche passé, ne cesse d'épater aujourd'hui par ses grandes réalisations . . . sur son propre territoire et aussi partout où elle passe. Car, dit-il, si l'on a su construire à Orly le plus magnifique aérogare de l'univers, on a aussi multiplié particulièrement en Afrique les témoignages impressionnants d'une vivacité culturelle et économique de premier ordre. M. le Consul apporta d'importants témoignages et d'impressionnants chiffres pour illustrer sa pensée et mieux faire comprendre à ses auditeurs qu'ils ont raison de demeurer ce qu'ils sont, Français.

D'ailleurs, continua M. Giordani, si je suis fier de mon pays et des nations qu'il a créées en Afrique, je suis aujourd'hui aussi fier de ce que le verbe et la culture française ont accompli ici au Manitoba. "Quand on possède comme vous un journal, un poste de radio, un poste de télévision, un collège et de multiples autres institutions, toutes rattachées en quelque sorte dans et par votre Association d'Education, rien ne peut vous faire mourir. Grâce à vous et à vos oeuvres, je suis certain que l'influence française est assurée d'heureux lendemains dans votre chère province."

M. Joseph Deroche sut exprimer les sentiments d'émotion et de fierté qui animaient chacun des auditeurs, en remerciant l'éminent visiteur. Puis le Consul eut l'occasion de parler à divers petits groupes, dont celui des anciens combattants qui avaient apporté leur drapeau et des Chanoinesses institutrices et hospitalières. Quelques-uns accompagnèrent ensuite MM. Giordani et Fontaine au restaurant pour y prendre "le verre de l'amitié", avant le départ.

Hélas! la tempête faisait rage plus que jamais et, dans la bourrasque, le chauffeur se trompa de route. Après 5 ou 6 milles les deux voyageurs étaient en quelque sorte perdus dans le pays blanc, alors que l'automobile ne pouvait plus bouger. A pied ils se rendirent jusqu'à la ferme Durand où la visite inopinée du Consul suscita tous les dévouements. Dépannée avec les tracteurs, l'automobile revint à Lourdes et de là à Winnipeg. M. le Consul promet de ne jamais oublier cette première visite à Lourdes et ses incidents divers, d'autant plus que cette journée ne se termina pour lui qu'à une heure très avancée de la nuit.

La Salle

Naissance

M. et Mme Gabriel Simard (née Florence Shaubroeck) sont heureux d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'une fille, le lundi 20 février, et qui fut baptisée le dimanche 26 février par M. l'abbé G. Poitras, sous les noms de Raymonde-Lucie-Marie. Les parrain et marraine furent M. et Mme Oscar Lagacé, oncle et tante de l'enfant.

L'équipe des Chevaliers de Colomb rencontre les Jeunes de St-Lazare

ST-LAZARE — Le lundi 20 février, les jeunes gens du village osèrent affronter le club des Chevaliers de Colomb. Ce fut une joute rude qui quelquefois dénotait le manque de contrôle. Toutefois, les six arbitres ont manifesté un courage sans pareil et, grâce à eux, la partie fut terminée sans trop de mauvais résultats, excepté pour les jeunes gens qui ont perdu par 4 à 7.

Théodore Dupont, qui, il y a un temps, aspirait devenir centre sur la même ligne que Maurice Richard a certainement convaincu tout le monde pourquoi ce dernier n'avait pas compté au moins 75 buts dans une seule saison. Théodore n'a compté aucun but, mais a assisté tous les 7. Alexandre Fouillard n'avait pas mis les patins depuis quinze ans et c'était évident! Quant à Eugène Simard, il sut se tenir sur ses patins, grâce aux bandes de chaque côté.

Avec tout cela, tous ont eu du plaisir et déjà les jeunes gens comptent sur une partie de revanche. Avec un peu de pratique, peut-être deviendront-ils du même équilibre que le club des Chevaliers de Colomb.

Le club de gouret senior rencontrait les étoiles de Shoal Lake, le dimanche 19 février. St-Lazare sortait vainqueur par le compte de 8 à 7. Encore une fois, l'étoile de la partie était Gustave Tremblay. Ce dernier recevait une blessure à la tête, au cours de la première période, et souffrait d'un étourdissement. Il dut être transporté hors de la glace, mais tout de même il retourna finir la partie et compta deux buts pour aider St-Lazare à remporter la victoire.

Naissance

A M. et Mme Claude Chartier est né un fils, David-Lionel, à l'hôpital de Birtle le 15 février.

Malades

Prompt rétablissement à M. Louis Huberdeau qui devait être transporté à l'hôpital de Birtle, le samedi 18 février.

M. Jean-Marc Tétrault se remet lentement d'une grave fracture aux côtes qu'il a reçue à la patinoire. Il est présentement à l'hôpital de Birtle.

Mlle Jocelyne Tremblay est de retour après un séjour à l'hôpital.

Soirée-variété

Le dimanche 12 février eut lieu une soirée-variété à la salle de l'école du village. Près de 25 musiciens amateurs surent régaler de leur musique une foule de spectateurs, plusieurs d'entre eux venus des villages voisins. La soirée fut un vrai succès, et certainement l'audience fut émerveillée de constater tant de talents musicaux parmi les leurs. On se propose donc de continuer ces soirées et un grand merci aux amateurs, ainsi qu'aux religieuses qui ont préparé les élèves de l'école pour cette soirée.

St-François-Xavier

Naissance

M. et Mme Jules Allard (née Thérèse Régnier) ont l'honneur de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, le 14 février. Baptisé par M. l'abbé P.-E. Halde, sous les noms de Gérard-Alexandre-Jules, l'enfant eut pour parrain et marraine, M. Joachim Allard et Mlle Paulette Allard, oncle et soeur de l'enfant.

Ste-Anne-des-Chênes

Assemblée de l'APM

A l'assemblée mensuelle de l'APM tenue à l'auditorium de l'école élémentaire le jeudi 23 février, à 8 h. p.m., près de 75 personnes étaient présentes. M. le Président demanda au R. P. Armand Ferland, C.Ss.R., curé, d'ouvrir l'assemblée par la prière. Sous l'habile direction de la Rév. Sr Dolorès Lussier, S.G.M., la chorale scolaire chanta "O Canada" et quelques autres chants bien goûtés de l'assistance.

Après la lecture du procès verbal de la dernière assemblée on procéda immédiatement à quelques délibérations sur des sujets d'actualité. M. le Curé remit les diplômes de français aux élèves méritants de l'école supérieure. Les parents et maîtres furent invités à prendre part à la discussion du forum organisé par les élèves de l'école supérieure; les étudiants étaient contents de faire connaître leur point de vue, après quoi les élèves des 11e et 12e années présentèrent un drame. M. le Président félicita et remercia les élèves et les instituteurs pour l'intéressant programme. Après la prière, les dames servirent du café et un succulent goûter.

Prêter main-forte

Plusieurs Dames de Ste-Anne de la paroisse se sont dévouées en allant aider la Rév. Sr De-Moissac à la librairie de l'école supérieure, pour couvrir les livres de la bibliothèque; la Rév. Soeur en est très reconnaissante. Il y a encore du travail à faire, donc s'il y a des dames libres, elles seraient les bienvenues à la librairie.

Tirage de la loterie

Le tirage de la loterie organisée par le club de grain 4-H eut lieu au terrain de curling le dimanche 19 février, à 8 h. p.m. Le chandail pour le curling fut gagné par M. C. Callcott, de Dufresne, et l'ensemble de tables de télévision, par M. Adrien Lajoie, de Ste-Anne. Merci à tous ceux qui ont encouragé ces jeunes cultivateurs.

Malade

M. Jean-Paul Trudeau est de retour de l'hôpital St-Boniface, où il passa trois semaines pour de graves blessures qu'il reçut dans un accident survenu à l'ouvrage sur un chantier de construction. Prompt rétablissement à M. Trudeau.

Lauréats en catéchisme

Grade VIII: Joseph Hubanowski 100 pour cent, Norman Lavack 90.

Grade VII: Richard Ménard 100, Hélène Dufresne 90, Simone Fiola 90.

Grade VI: Edmond Laurin 100, Paulette Préfontaine 99.

Grade V: Yvonne Dufresne 100, Florence Fiola 100, Louise Chaput 100, André Desrosiers 100.

Grade IV: Nicole Tougas 94, Roger Chaput 94.

Baptêmes

Le 29 janvier: Daniel-Maurice-Joseph, fils de M. et Mme Joseph Tougas, né le 18 janvier. Parrain et marraine, M. et Mme Maurice Noël, de St-Boniface.

Le 12 février: Daniel-Joseph-Marc, fils de M. et Mme Denis Manaigre, né le 2 février. Parrain et marraine, M. et Mme Heldège Dusablon, oncle et tante de l'enfant.

Le 12 février: Guy-Roger-Joseph, fils de M. et Mme Roger Smith, né le 2 février. Parrain et Marraine, Gaston Gabrielle et Joséphine Normand.

Le 19 février: Marc-Jean-Joseph, fils de M. et Mme Louis Champagne, né le 6 février. Parrain et marraine, Denis et Louise Champagne, frère et soeur de l'enfant.

Dunrea

Séance de cinéma

Le mercredi après-midi 22 février, la compagnie J. T. Case, dont M. Richard Rondeau est le digne représentant dans cette localité, venait donner un cinéma des plus intéressants devant une salle comble.

Un magnifique ensemble d'ustensiles de cuisine en acier inoxydable, gracieusement offert par M. R. Rondeau comme prix de présence, fut gagné par Mme A. Tree.

A l'issue de cette séance de cinéma, du café et des beignes furent servis gentiment au garage de M. Rondeau à tous ceux qui voulurent profiter de cette aubaine, avant d'entreprendre le retour au foyer par des chemins remplis d'une neige qui tombait alors en abondance.

Çà et là

La charrue à neige a été fort occupée depuis quelques jours à débarrasser les chemins de la dernière neige tombée abondamment. A cause de ce contretemps, les dirigeants de la Caisse Populaire ont dû remettre l'assemblée annuelle qui devait avoir lieu le vendredi 24 février, au jeudi 2 mars.

M. et Mme Albert Boulet ont joui en fin de semaine de la visite de M. et Mme Maurice Côté, accompagnés de leurs enfants et de Mlles Thérèse et M.-Antoinette Boulet, de Ste-Agathe et de St-Boniface.

Mlle Jocelyne Sougri et un ami, de St-Boniface, venaient visiter M. et Mme Jos. Sougri, les samedi et dimanche 25 et 26 février.

M. et Mme René Côté, accompagnés de M. et Mme Félix Fitzpatrick, se sont rendus en ville, le lundi 27 février, pour y passer quelques jours.

M. Emmanuel Girardin, de Weyburn, Sask., est venu visiter ses mère et grand-mère, Mmes Rosanne et Joséphine Girardin, récemment.

M. Louis Colbe est toujours hospitalisé à Killarney, mais on dit que sa santé s'améliore graduellement. Tous lui souhaitent bon courage et prochain retour au foyer.

Mme Lucien Légaré est partie pour quelque temps à Brandon chez son fils, Roger, qui est hospitalisé, ainsi que son épouse; à tous deux, des souhaits de prompt retour à la santé.

Pendant le carême, sur semaine, les messes ont lieu les lundi et jeudi, à 7 h. a.m. et à 4 h. 15 p.m.; le vendredi, à 4 h. 15 et 9 h. p.m.

On voit ci-dessus la première ronde des Jeannettes de Transcona: de gauche à droite, debout en arrière, Irène Lamoureux, Kathleen Corney, guides, Mme L. Morin, commissaire diocésaine des guides catholiques de St-Boniface, Mme Marcel Lamoureux, capitaine des Jeannettes locales, et Jeannette Lebleu, guide; deuxième rangée, Louise Vandal, Eveline Lambert, Annette Grégoire, Gisèle de Margerie, Estelle Lamoureux, Jeannette Comeault et Claudette Wery; assises, Louisa Lalonde, Diane Fenez, Joanne Wery (tenant l'image de leur patronne), Jeannine Paquette (tenant la statue de l'Enfant-Jésus devant laquelle elles firent leur promesse), Irène Lamoureux et Eveline Paquette. (Photo Transcona News)

La Broquerie

Semaine des vocations

C'est la semaine dernière que fut célébrée dans la paroisse la Semaine des vocations. Le R. P. Maurice Sliger, C.Ss.R., propagandiste des vocations sacerdotales dans l'Ouest canadien, a bien voulu apporter son précieux concours au curé de la paroisse et aux éducateurs de la jeunesse, pour la circonstance.

Conférences, instructions, vues fixes, leçons de cathéchisme et compositions durant ces jours furent inspirées du même thème.

A la messe de 3 h. 30 mercredi, l'intention était de connaître sa vocation et de prier pour les vocations. Nul doute que ces prières et ces exhortations aideront les jeunes à comprendre le rôle important que chaque citoyen doit remplir dans la vocation qui est sienne.

Résultats sportifs

Ligue Taché: série deux de trois, Grunthal et La Broquerie, 1 à 1.

Ligue Molloy: le 23 février, Steinbach 3, La Broquerie 6; le 25 février, Steinbach 2, La Broquerie 4; La Broquerie remporte la série semi-finale, 2 à 0.

La Broquerie rencontrera maintenant Grunthal, gagnant de l'autre série contre Otterburne.

Ligue Grant: le 21 février, La Broquerie 6, Steinbach 7; le 26 février, La Broquerie 6, Otterburne 4.

La Broquerie se place en deuxième place dans cette série éliminatoire.

25e anniversaire

Un autre événement dans l'atmosphère de la semaine fut la célébration du 25e anniversaire de profession religieuse de la Rév. Sr Jeanne Monchamp, S.G.M., principale de l'école secondaire.

Une fête intime eut d'abord lieu au couvent par la rénovation des voeux de la communauté. Les élèves voulurent profiter de l'occasion pour offrir leurs témoignages de reconnaissance à leur estimée maîtresse qui remercia en termes émus et délicats.

Une messe d'Action de grâces, offerte par les élèves de la 11e année, était célébrée pour la circonstance par M. l'abbé U. Lafond, curé.

Longue et fructueuse vie à cette dévouée religieuse. Puisse le Ciel bénir son beau travail d'éducatrice.

Ste-Agathe

Çà et là

Involontairement un oubli s'est glissé dans la chronique de la semaine dernière par rapport à la mort de M. J. Lapointe. Sa fille, Léonie, de Compton, Californie, est Mme Paul Marcil.

Le bingo paroissial des gens du sud, le dimanche 19 février, fut un véritable succès.

Les jeunes gens allèrent jouer au hockey, le dimanche après-midi 26 février, au Juniorat de la Ste-Famille; ils sont revenus ravis d'avoir déjoué leurs hôtes au compte de 5 à 4. Grand merci pour l'accueillante réception et le bon goûter. Venez à votre tour.

Malades

Mme Gérard Lemoine a subi une grave opération le lundi 20 février à l'hôpital St-Boniface. MM. Richard Nolette et Edmond Lemoine sont revenus récemment d'un séjour à l'hôpital de Morris. Prompt et complet rétablissement à tous ces malades.

Mariapolis

Soirée d'amateurs à Mariapolis

La soirée d'amateurs organisée par les élèves des 11e et 12e années fut un vrai succès. Plusieurs concurrents des municipalités environnantes se rendirent à la salle pour la soirée. M. Antonio Dumont, président de la commission scolaire, agissait comme maître de cérémonies pendant que M. André De Ruck stimulait les gens pour le choix des gagnants.

Le premier prix fut chaudement discuté. Enfin, il échoua aux "Majorettes" des 7e et 8e années qui accueillirent la somme de $15.00 avec grande joie. Le deuxième prix alla aux petites de la pièce "Lapins espiègles"; cette fois, il s'agissait de $10.00. Mlle Velma Desrochers se classe troisième en exécutant une chanson populaire et remporta la somme de $5.00.

Après la soirée, les élèves servirent un goûter à tous les assistants.

Les recettes de cette soirée seront employées à l'impression d'un annuaire pour l'école de Mariapolis.

Merci à tous ceux qui ont participé ou assisté à cette soirée. Les élèves des 7e et 8e années savent maintenant que les 11e et 12e années peuvent à leur tour réussir une organisation.

Du nouveau!

Il y a du nouveau à la salle paroissiale de Mariapolis! Une grande toilette se fait en ce moment. Le mur et l'estrade qui séparaient la cuisine de la salle sont tombés. De belles armoires réjouissent déjà les dames de la paroisse qui, en attendant de les caresser du pinceau, y ont installé leur vaisselle.

Toutes les poutres et les piliers de la salle sont recouverts de beau bois. Le système de chauffage sera un peu modifié afin de recouvrir le plafond de tuiles blanches. Un nouveau théâtre sera construit et de magnifiques rideaux sont déjà commandés. Toute la salle sera peinturée d'ici quelques semaines.

Club de la Jeunesse

Mais pourquoi tout cela? C'est que le dévoué curé, M. l'abbé Maurice Dugré, veut former un club de la jeunesse. Ce club sera composé de jeunes seulement et leur local sera ouvert régulièrement. Les enfants pourront y aller et s'amuser sainement, car des surveillants seront nommés à tour de rôle pour assumer la responsabilité de la salle.

Les jeunes ont déjà une grande hâte. Ils pourront se récréer ensemble, inviter leurs parents de temps à autre à participer à leurs jeux. Ce sera leur local . . .

Le travail est fait bénévolement par quelques paroissiens. D'autres intéressés s'ajoutent aux premiers. Mercis les plus sincères, chers ouvriers, vous ne savez pas la joie que vous causez à vos enfants en leur aménageant ce local.

St-Léon

Assemblée annuelle

La 23e assemblée annuelle de la Caisse Populaire de St-Léon eut lieu le mercredi 22 février. L'assistance, composée de membres-sociétaires et d'amis, manifesta un grand intérêt d'abord aux rapports qui furent présentés et aux discussions soulevées par la causerie de M. Pierre Frossais, inspecteur-en-chef des Caisses au Manitoba. Ce dernier fit remarquer que la Caisse de St-Léon ne recule pas mais n'avance pas suffisamment. Il appuya fortement sur un remède déjà proposé par le Bureau des Directeurs, et il en suggéra un autre également de grande importance. La direction de la Caisse se met immédiatement à l'oeuvre pour offrir de meilleurs services aux paroissiens de St-Léon, tout en y développant davantage l'épargne. La Caisse mérite la confiance de tous, et leur souhaite la bienvenue à n'importe quel temps.

Changement

La soirée de bingo qui devait avoir lieu le 26 février a été remise au dimanche 12 mars, à cause de la mauvaise température. Tous comptent sur une nombreuse assistance. A dimanche le 12 mars.

Aubigny

Malade

Prompt rétablissement à Mme Jean Ouimet, patiente à l'hôpital de Morris depuis une semaine.

Partie de cartes

La partie de cartes du village rapporta la jolie somme de $300. On remarqua parmi l'assistance plusieurs amis de St-Boniface, St-Norbert, Ste-Agathe et autres.

Le 1er prix pour dames fut remporté par Mme Edmond Saurette, le 2e par Mme Claude Robert, et le 3e par Mme Ovide Robert; le 1er prix pour hommes, M. Claude Saurette, le 2e, M. Ronald Saurette, et le 3e, M. Arthur Clément. A la loterie, Mme Joseph Robert gagna une magnifique lampe de table, Mme Hector St-Onge, un édredon, Mme Léo Chartier, un billet de $5.00. M. Joseph Chartier remporta le prix d'entrée, une boîte de chocolats. Un joli tricot pour bébé, travail des religieuses, fut gagné par Mme Marcel L'Heureux, de St-Norbert; une poupée alla à M. L. Clément, de St-Boniface.

Un cordial merci à tous les visiteurs qui sont venus d'un peu partout, à tous les organisateurs et tous ceux qui ont contribué à faire un succès de cette soirée.

Ste-Rose-du-Lac

Les activités ne manquent pas à Ste-Rose-du-Lac

Les tempêtes de neige récentes ont remis un peu de joie et d'espoir au coeur des fermiers. L'annonce d'une période de sécheresse et d'une épidémie de sauterelles possible leur donnait quelque anxiété, mais l'angoisse diminue maintenant. Pour l'instant, ils attendent . . . Et leurs heures de loisirs se partagent entre le curling et les réunions de toutes sortes.

Les Dames Auxilaires de l'hôpital organisaient dernièrement un thé accompagné d'une grande vente à l'enchère, qui attira une foule nombreuse tout en rapportant la jolie somme de $280.00. Depuis quelques semaines, grâce à la générosité des Dames Auxilaires, trois magnifiques réchauds tout neufs roulent d'un bout à l'autre de l'hôpital, trois fois par jour, apportant à tous les patients des plats encore fumants.

Dans un autre domaine, celui de l'éducation, les dames de la Ligue Féminine Catholique font aussi preuve de charité. A leur dernière réunion, le 8 février, elles ont décidé d'offrir une bourse d'études à l'élève de 11e ou de 12e année qui aura mérité les plus hautes notes, lui permettant ainsi de poursuivre ses études.

Les Chevaliers de Colomb, en plus de faire parler d'eux au hockey, travaillent actuellement à leur recrutement et à la formation de leur conseil.

La Chambre de Commerce de Ste-Rose est aussi active. A sa dernière réunion, elle discuta le projet d'une seconde route trans-Canada (il y a des gens entreprenants partout!), la possibilité de l'établissement à Ste-Rose d'un foyer pour vieillards, et enfin la possibilité d'attirer à Ste-Rose une industrie quelconque.

Et voilà! Le présent est d'esprit jeune, le futur se prépare . . .

La nouvelle école de St-Adolphe symbolise l'importance de l'instruction française et rurale

(Suite de la première page)

leure éducation par une meilleure école, et remercia les spécialistes du département d'Education pour leurs nombreux conseils et leur aide constante. Enfin il incita les étudiants à répondre à tant de dévouement par une plus grande fidélité à l'étude et une réponse enthousiaste aux exigences de leurs éducatrices, et les parents à toujours bien remplir leur rôle de "premiers éducateurs".

Mlle Gertrude Lagassé, fille de M. et Mme Eugène Lagassé, soprano et "l'un des nombreux qu'héberge le petit village de St-Adolphe", au dire de M. Chabalier, rendit avec beaucoup de souplesse et d'expression les deux chants "I'll Walk With God (de N. Brodsky) et "Clopin-Clopant" (de B. Coquatrix); elle était accompagnée au piano par Mlle Camille Fowler. Mlle Lagassé, après avoir apporté sa riche contribution aux chorales de St-Adolphe et du R. P. Martial Caron, S.J., étudia avec Mme Souchon (Thérèse Deniset-Bernier), de St-Boniface, et Mme Simone Etsell, de Winnipeg. Elle chanta souvent à CKSB, fut soliste avec un orchestre de Winnipeg, eut l'occasion de chanter sur le navire qui l'emportait en Europe l'été dernier au cours d'un programme de gala, etc.

Structure morale

Présentant à l'auditoire le prochain orateur, M. Léo Rémillard, président de l'Association d'Education, le maître de cérémonies rappela avec fierté que "St-Adolphe a toujours figuré avec honneur et distinction dans l'histoire de cette Association par les succès obtenus aux concours de français, par la participation aux festivals de la bonne chanson, et même par la tenue d'un congrès régional en 1931". Loin de contredire M. Chabalier, M. Rémillard amplifia davantage le rôle de St-Adolphe dans la vie française au Manitoba et félicita sa population de suivre la mode actuelle grâce à cet édifice imposant et complet. Mais, après avoir félicité tous les responsables qui offrent un tel confort matériel à la gent écolière, il rappela que la vraie valeur de l'éducation repose dans sa "structure morale". De nombreux acteurs sont appelés à jouer un rôle pour construire cet édifice spirituel et moral: les étudiants eux-mêmes, les parents, les instituteurs, le curé, les commissaires, même le gouvernement . . . mais, ajouta M. Rémillard, on peut dire que l'AECFM est en quelque sorte la directrice de la pièce et que, souvent cachée derrière les coulisses, elle voit à ce que les rôles ne soient jamais renversés, que toujours l'on garde à leur vraie place la religion et la langue française.

M. Arthur Corriveau, inspecteur qui depuis deux ans remplit avec tant de satisfaction et de succès dans la Division Rivière-Seine, spécialement à St-Adolphe les fonctions qu'avaient bien remplies ses prédécesseurs, MM. Syms, Conley et Herriott, montra que la beauté de la nouvelle école secondaire vient à la fois de la complexité et de l'agencement proportionné de ses matériaux. Que cette unité dans la diversité et l'harmonie se reflète dans votre vie d'étude, dit-il à la soixantaine d'étudiants de la nouvelle école secondaire. Puis, en guise de conclusion, il invita toute la population à seconder à l'avenir comme dans le passé les commissaires qui méritent tant de félicitations.

St-Adolphe et la France

S'adressant ensuite à M. Damien Giordani, consul de France, le maître de cérémonies dit que "St-Adolphe a eu le bonheur de recevoir tous les Consuls de France à Winnipeg, en plus de bien d'autres personnalités civiques et religieuses de votre pays. Deux congrégations religieuses venues directement de France, les Pères de Chavagnes (partis depuis) et les Filles de la Croix ont exercé ou exercent encore leur ministère d'Education dans notre milieu depuis 1906. Votre gouvernement a voulu reconnaître le travail méritoire de ces éducatrices en décernant les Palmes Académiques à une religieuse des Filles de la Croix en 1939. Par ailleurs, St-Adolphe se glorifie d'avoir donné à la France une de ses paroissiennes (Simone Landry), aujourd'hui assistante générale de la Congrégation à La Puye, dans le département de la Vienne. Je cède maintenant la parole à M. Damien Giordani, consul de France".

Après un bon mot en anglais à l'hon. McLean et le souhait "de vous rencontrer souvent à l'avenir", M. Giordani félicita "l'élite qui vous a valu cette magnifique école bilingue". Car, continua-t-il, votre grande richesse est justement cet héritage de deux cultures européennes qui jouent un si grand rôle dans l'univers entier. "Si 1,500 jeunes Autrichiens de langue allemande jugent bon de fréquenter le lycée français de Vienne et espèrent ainsi enrichir leur pays, vous pouvez croire que vous-mêmes apportez une excellente contribution à votre pays en conservant et perfectionnant sans cesse votre français". Car, dit-il, le français est une langue bien vivante, suffisamment riche pour remplacer de nos jours en tant de domaines la langue latine qui y joua un tel rôle pendant des siècles. Elle est la langue intellectuelle par excellence, celle de 10 prix Nobel en littérature, celle de tant de nouvelles nations (africaines surtout) qui viennent d'entrer dans l'ONU. Ne l'oubliez jamais, conclut M. le Consul, vous êtes un élément de richesse pour votre grand pays.

Présentant à l'auditoire, Son Exc. Mgr Baudoux, M. Chabalier rappela que son prédécesseur, Mgr Langevin, fonda la paroisse de St-Adolphe en 1896 et y amena 10 ans plus tard les Filles de la Croix: "C'est MOI qui vous donne ces religieuses, disait alors Mgr Langevin, car je sais le bien qu'elles peuvent faire. Le couvent de St-Adolphe, c'est MA fondation". Ce couvent, continua le maître de cérémonies, a donné à l'Eglise 100 religieuses et 7 prêtres et religieux, dont 30 de la paroisse elle-même.

Mgr l'Archevêque

Mgr Baudoux répondit à ces bonnes paroles en disant d'abord aux paroissiens de St-Adolphe qu'ils doivent sans doute cette école secondaire, qu'il venait de bénir, à leurs propres efforts, mais davantage aux Filles de la Croix, des éducatrices qui ont toujours su donner à leurs élèves une instruction d'excellente qualité et une éducation intégralement religieuse et française. Que St-Adolphe, ajouta Son Excellence, continue à nous donner des citoyens, des députés bilingues . . . comme M. Roberts!

Parlant ensuite d'un sujet qui lui tient tant à coeur, Mgr Baudoux incita la population de St-Adolphe à jouir légitimement de sa magnifique école, tout en n'oubliant pas "les autres" qui sont moins privilégiés sous ce rapport. C'est après avoir énoncé ce principe de solidarité chrétienne et française que Son Excellence s'adressa en anglais, de façon toute particulière à l'hon. McLean, ministre de l'Education. En effet, dit-il, nous prions avec le ferme espoir qu'un jour la justice reprendra ses droits en cette province et corrigera la situation inique faite aux écoles paroissiales et privées. Car c'est notre ferme conviction que la religion est une partie essentielle de l'éducation, et que le système d'écoles publiques qu'on nous impose lui refuse totalement sa place.

Son Excellence a fait remarquer qu'elle en parle au gouvernement actuel, comme il en avait parlé au gouvernement précédent, et au besoin aux gouvernements à venir.

Mgr l'Archevêque cita alors des chiffres au sujet de la population scolaire manitobaine, n'oubliant d'ailleurs pas d'ajouter que 3,000 enfants Indiens fréquentent des écoles confessionnelles fédérales. Pour que la démocratie ne soit pas un vain mot au Manitoba, il faut qu'on cesse d'imposer aux parents catholiques qui paient comme tous leurs concitoyens leurs taxes, l'obligation de se sacrifier encore davantage pour suivre les impératifs de leur conscience.

En guise de conclusion, Mgr Baudoux lança un appel spécial, en français, à tous les élèves qui fréquentent l'école de St-Adolphe d'accorder une attention plus spéciale aux cours de religion et de français. Il précisa que l'Association de Parents et Maîtres peut jouer ici un rôle immense.

La chorale de l'école vint alors agrémenter le programme de l'après-midi en chantant "Le Carillon" (J. Beaulieu) et le "Chant de St-Adolphe" dont voici les paroles:

— I —

De St-Adolphe nous sommes les gais enfants,
Et nous travaillons beaucoup mieux assurément
Dans cette école que nous aimons.
Nous profitons de toutes ses commodités
Et c'est pour nous un vrai plaisir d'y étudier.
Ce privilège, nous l'apprécions!

Refrain

Poursuivons notre idéal,
En marchant d'un coeur loyal,
Travaillons avec amour,
Ce sont nos plus beaux jours.
Quand nous partirons ailleurs
Nous dirons avec chaleur:
St-Adolphe en nous ton si cher souvenir
Ne peut périr!

— II —

A l'occasion de ce joyeux événement
Nous exprimons nos plus sincères remerciements
Pour vos largesses, ô bienfaiteurs!
Nous préparons un plus valeureux avenir,
Il nous sera possible alors de mieux servir
Les nobles causes, les vraies valeurs.

M. Chabalier présenta ensuite l'hon. Stewart McLean, ministre de l'Education, tout en disant la fierté du petit village de St-Adolphe qui a su jouer son rôle dans la vie publique du Manitoba. Ne compte-t-il pas au nombre de ses premiers résidants l'hon. Pierre Delorme, ministre de l'Agriculture dans le cabinet Norquay de 1878 à 1887, après avoir été député à Ottawa de 1871 à 1877 et travaillé avec Sir John A. MacDonald? Mais, dit le maître de cérémonies, St-Adolphe est surtout fier de ses institutrices, de ses étudiants qui ont gagné si souvent les honneurs lors de concours oratoires, qui se sont mérités des bourses d'études, etc.

L'hon. McLean, après avoir rendu un vibrant hommage aux pionniers de St-Adolphe et reconnu que cette paroisse a mérité sa réputation dans le domaine de l'éducation, montra que le gouvernement reconnaît l'importance primordiale de ce domaine: à preuve, un tiers de son budget est consacré encore cette année à l'éducation. "Tant que je serai responsable du ministère de l'Education, vous pouvez être certains qu'il en sera toujours ainsi", ajouta-t-il. Puis il rappela aux contribuables de St-Adolphe le rôle joué par son département dans la construction de leur école secondaire, et que tous les Manitobains ont apporté leur contribution, "puisque vous jouissez d'un octroi au montant de 75 pour cent du coût total".

Campagne et ville

Après ces paroles, M. McLean dit sa fierté que la population rurale possède maintenant des écoles secondaires en rien inférieures à celles de la ville, même à celles de Winnipeg. Puis il appuya sur le fait qu'on a vu à respecter par les Divisions Scolaires le caractère "français" de communautés comme celle de St-Adolphe, "afin qu'on continue à parler français au Manitoba, pour le bénéfice de toute la province". Il conclut ses remarques en incitant les étudiants à hausser leurs études au niveau et selon la qualité matérielle de leur nouvelle école. "Car cet édifice est une place pour étudier plus et mieux".

Puis M. McLean, conjointement avec M. Louis LeGal, procéda à la coupe du ruban, symbole de l'ouverture officielle de l'école. Tous deux étaient assistés par MM. Stanley Roberts et François LeGal. C'est la petite Juliette LeGal, fille de M. et Mme Louis LeGal, qui apporta les ciseaux.

M. Ken Pratt, de la compagnie d'architectes Prat and Lingren, présenta la clef de l'école à M. Louis LeGal qui la remit à la Rév. Sr Irène-Thérèse, principale, comme symbole de son autorité. Le maître de cérémonies mentionna ensuite les noms de MM. W. Ducharme et H. Perron, entrepreneurs, et il invita aussi les jeunes gens et les moins jeunes à rencontrer Oncle Ubald et Tante Marie, de CKSB, présents à St-Adolphe pour enregistrer les discours.

Après toutes ces cérémonies, il revenait à M. l'abbé J. Bertrand, remplaçant du curé absent, de dire le dernier mot. Il le fit avec humour et gaieté, sachant d'ailleurs tirer les conclusions "spirituelles" que comportait pour les parents, les commissaires, les institutrices et les élèves le fait de posséder une école secondaire aussi complète.

Les paroissiens et nombreux visiteurs pouvaient ensuite circuler ici et là dans tous les appartements du splendide édifice, ou se rassembler de nouveau dans le gymnase pour y prendre cette fois un plantureux goûter qu'avaient préparé les dames de la paroisse. Dans la soirée un groupe de Gais Manitobains de St-Boniface venaient donner des démonstrations de danses et de chants folkloriques et ainsi initier la jeunesse de St-Adolphe à leurs sains divertissements.

COURS DU GRAIN FOURNI PAR
JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED
1019, édifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél.: WHitehall 2-3452
Prix déchargé à Fort Williams ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. no 2	76.6	77	77.2	77.2	77.2
C.W. no 3	73.2	73.4	73.6	73.6	73.6
Fourrage no 1	72.2	72.4	72.6	72.6	72.6
Fourrage no 2	69.4	69.6	70	70	70
Fourrage no 3	66.4	66.6	67	67	67
ORGE —					
C.W. no 2—6 rangs	107	107	107.2	107	107
C.W. no 3—6 rangs	105	105	105.2	105	105
Fourrage no 1	96	96	96.2	96	96
Fourrage no 2	95	95	95.2	95	95
Fourrage no 3	92	92	93.2	92	92
SEIGLE —					
C.W. no 2	105.4	106.2	106.6	106.2	107.2
C.W. no 3	101.4	102.2	102.6	102.2	103.2
C.W. 2 rej.	102	102.6	103.2	102.6	103.6
C.W. no 4	89⅞	90.4	91	90.4	91.2
Ergot	86⅞	87.4	88	87.4	88.2
Sur voie net	105⅝	106⅜	106⅞	106⅜	107.2
AVOINE —					
Mai	76⅝	76⅞	77⅛	77.2	77⅛
Juillet	77.4	77⅝	77.6	77.6	77⅝
Octobre	78⅛	78.2	78.2	78⅜	78⅜
ORGE —					
Mai	100	100	100⅛	100	99⅞
Juillet	99⅞	99⅞	100	100	99.6
Octobre	100.4	100.4	100.4	100.4	100⅜
LIN —					
Mai	311.4	311.2	313	316.2	317.2
Juillet	310.2	310	312.2	316⅛	317.2
Octobre	305.4	305.4	306.6	310⅛	311.4
SEIGLE —					
Mai	108⅞	109.4	110	109.4	110.2
Juillet	108⅞	109.4	110	109.4	110.2
Octobre	111⅞	111⅞	112.4	112⅛	112.6

L'étonnant relèvement des Sociétés St-Jean-Baptiste

ST-HYACINTHE — "Malgré ses années de service, ses multiples oeuvres permanentes et ses effectifs imposants, la Société St-Jean-Baptiste n'est pas assez connue de ses propres membres d'abord et en général des Canadiens français dont elle est depuis 1834 la Société nationale et le porte-parole". Voilà ce que déclare Me Albert Leblanc, de Salaberry-de-Valleyfield, président de la Fédération des Sociétés St-Jean-Baptiste du Québec dans un message transmis à l'occasion de la Semaine nationale de la S.S.J.B. qui se tiendra du 26 février au 5 mars. Pourtant, de continuer Me Leblanc, le bilan annuel des manifestations, interventions, initiatives de toutes sortes des S.S.J.B., tant sur le plan national que provincial, régional ou local, s'impose à l'attention populaire.

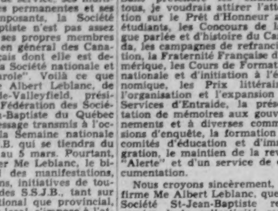
6 fois plus de membres

Comme on se plait à le souligner à l'occasion, nos Sociétés St-Jean-Baptiste connaissent depuis une dizaine d'années une vigueur et une expansion nouvelles. Ainsi lorsque la Fédération des S.S.J.B. du Québec prit naissance en 1947, ses effectifs atteignaient à peine les 35 mille membres groupés dans 9 Sociétés diocésaines ou régionales; tandis qu'aujourd'hui nous sommes en mesure d'affirmer, dit le président provincial, qu'avec ses 240,000 membres groupés dans 16 diocésaines et 845 locaux, notre Société compte parmi les groupements les plus nombreux et les plus solidement structurés.

Services multipliés

Il ne faudrait cependant pas déduire de ces statistiques que les efforts des dirigeants n'ont porté que sur le recrutement. Au contraire, nous pouvons nous enorgueillir d'oeuvres et de services nombreux et bienfaisants. Sans prétendre les énumérer tous, je voudrais attirer l'attention sur le Prêt d'Honneur aux étudiants, les Concours de langue parlée et d'histoire du Canada, les campagnes de refrancisation, la Fraternité Française d'Amérique, les Cours de Formation nationale et d'initiation à l'économique, les Prix littéraires, l'organisation et l'expansion de Services d'Entraide, la présentation de mémoires aux gouvernements et à diverses commissions d'enquête, la formation de comités d'éducation et d'immigration, le maintien de la revue "Alerte" et d'un service de documentation.

Nous croyons sincèrement, affirme Me Albert Leblanc, que la Société St-Jean-Baptiste rend service à la collectivité canadienne française, qu'elle joue pleinement le rôle qu'on lui avait proposé à sa fondation, celui de "Rendre le peuple meilleur". Il semble qu'à l'heure actuelle les problèmes touchant la solidarité économique, l'éducation, la famille et le respect de la langue et de la culture françaises soient de ceux qui doivent le mieux retenir notre attention.



Un nouveau timbre marial émis par le sanctuaire de Notre-Dame-du-Cap, illustre en quatre couleurs la splendide future basilique de la Vierge du Rosaire, au Cap-de-la-Madeleine, où se poursuivent, sans trop de ralentissement malgré les temps plutôt durs que nous traversons, les travaux coûteux de la finition de l'intérieur en mosaïques et en marbres. D'autres contrats, comme celui des grandes orgues confié à Casavant et Frères, ont été récemment signés par les RR. PP. Gardiens. La diffusion du présent timbre vise à rappeler que chaque fidèle canadien doit se montrer fier de contribuer à l'érection de ce temple national en l'honneur de la Mère de Dieu.

Notes agricoles

La mouche de la pomme en cause

La Division de la protection des végétaux, ministère de l'Agriculture du Canada, signale que les règlements établis pour l'application de la Loi sur les insectes destructeurs et les ennemis des plantes sont présentement à l'étude en vue de modifier les restrictions relatives aux pommes.

L'une des raisons pour lesquelles on se propose de modifier les règlements a été l'expédition de pommes de l'Ontario vers la Colombie-Britannique pour la deuxième année de suite.

La mouche de la pomme est un insecte destructeur propre au continent nord-américain; au Canada, elle sévit principalement dans les provinces de l'Est. La Colombie-Britannique, qui fut obligée d'importer des pommes de l'Ontario pour la première fois en 1959 et de nouveau en 1960, est exempte de ce fléau et veut naturellement en prévenir l'introduction chez elle par des expéditions venant de l'Est.

En vertu des règlements présentement en vigueur, seuls les vergers enregistrés, ayant été soumis par les autorités provinciales à l'enquête sur la mouche de la pomme avant la cueillette, peuvent offrir des pommes pour l'exportation aux marchés d'outre-mer. Il sera peut-être nécessaire d'appliquer cette restriction selon la loi (comme elle était appliquée de fait) aux expéditions de l'Est du pays vers la Colombie-Britannique.

On cherche à se renseigner davantage sur l'efficacité des entrepôts à atmosphère contrôlée pour la destruction des larves de la mouche de la pomme dans les fruits infestés. Les règlements seront peut-être modifiés de façon que les fruits entreposés pendant 90 jours dans certaines conditions d'entreposage à atmosphère contrôlée soient admissibles à l'exportation si cette méthode est justifiable.

L'Etat de Californie permet l'expédition de pommes des régions infestées de la mouche de la pomme, après une période d'entreposage d'au moins 90 jours dans un entrepôt à atmosphère contrôlée.

On signale une légère augmentation de la quantité de fruits rejetés en 1960 par les conditionneurs à cause de l'infestation de la mouche de la pomme; on a recommandé une plus grande publicité sur la nécessité de l'enquête avant la cueillette et les bons effets qui en découlent pour la répression de la mouche.

Paiement final de $3.8 millions sur l'avoine

OTTAWA — La valeur des ventes en commun de l'avoine durant la campagne 1959-1960 accuse un excédent supérieur à 3.8 millions de dollars, somme qui correspond à la remise finale que toucheront les cultivateurs de cette céréale, vient d'annoncer l'hon. M. Alvin Hamilton à la Chambre des Communes.

Le versement moyen par boisseau équivaut à un peu moins de 16.3 cents, le double du paiement final durant la campagne précédente, qui dépassait un peu 8.1 cents le boisseau.

La remise a été calculée après déduction du prélevé au titre de l'Assistance à l'agriculture des Prairies, ainsi que des frais d'administration.

Le volume des livraisons en commun d'avoine durant la campagne s'est élevé à plus de 22.6 millions de boisseaux.

Dès le lundi 20 février, la Commission canadienne du blé a commencé l'émission des chèques, a précisé le ministre de l'Agriculture.

En chiffres arrondis, la somme globale se répartit ainsi par province: $1.3 million à la Saskatchewan; $1.4 million à l'Alberta et à la Colombie-Britannique; $1.1 million au Manitoba et à l'Ontario.

Voici, exprimés en cents par boisseau, ce que seront les paiements définitifs pour les principales catégories d'avoine livrée en commun pendant la campagne 1959-1960: No 2, Ouest canadien, 17.146c; No 3, extra, Ouest canadien, 17.110c; No 3, Ouest canadien, 15.916c; Avoine de provende, no 1, extra, 15.285c; Avoine de provende, no 1, 16.045c; Avoine de provende, no 2, 19.451c.

Meyronne

Souper paroissial

Les dames du nord de la paroisse ayant choisi le 19 février pour faire leur quote-part d'hiver, servirent à la salle paroissiale un succulent diner chaud qui eut l'encouragement de presque toute la paroisse.

Félicitations aux organisatrices pour une si complète réussite et à tous ceux qui sont venus les encourager.

Va-et-vient

M. et Mme François Brière visitaient M. et Mme Philias Brière ainsi que Mmes C. Van Elslande et Gauvin, à Ponteix.

M. et Mme Walter Pinsonneault, de Gravelbourg, étaient les hôtes de M. et Mme Paul Ste-Marie.

Mme Jules Pinel et sa fillette, Julie, de Moose Jaw, rendaient visite à leur mère et grand-mère, au presbytère, dernièrement.

Butte St-Pierre

Çà et là

Une partie des cartes eut lieu dans la salle paroissiale le dimanche 19 février, au profit de l'église. Les gagnants furent: dames, 1er prix, Mme Aimé Forcier; 2e prix, Mlle Simone Marchadour; consolation, M. Hervé Théberge; hommes, 1er prix, M. Marcel Richard; 2e prix, M. Raymond Duquette; consolation, M. René Duquette.

Plusieurs paroissiens assistèrent au congrès de l'A.C.F.C., le dimanche 5 février, à North Battleford.

Baptême

Colette-Marie, fille de M. et Mme Louis De Montarnal. Parrain et marraine, M. et Mme Louis Puech.

Je ne connais pas de condition plus défavorable pour la pureté de l'âme, que la saleté physique.
Mme BEECHER-STOWE.

Les paroissiens de Vawn honorent les diplômés du Concours de français

VAWN — Le dimanche 26 février, le comité paroissial de l'ACFC, à Vawn, organisait une grande soirée en l'honneur des gagnants du Concours de français de juin dernier: 3e année, Irène Germain (87), Robert Bélanger (78), Judith Baillargeon (77), Françoise Leclerc (75) et Irène Baillargeon (75); 4e année, Raymond Germain (84), François Blanchette (76), Berthe Dion (74), Gisèle Blanchette (74), Yvonne Phaneuf (72) et Denise Cadrin (72); 5e année, Jeanne Beaudoin (83) et Irène Lacoursière (81); 6e année, Lilliane Weber (77) et Gérald Cadrin (73); 7e année, Claude Blanchette (73) et Claudette Cadrin (69); 8e année, Marie Croteau (78), Gabrielle Blanchette (73) et Thérèse Bellanger (70); 9e année, Dolorès Latendresse (76); 10e année, Pauline Phaneuf (72) et Pauline Nault (71); 11e année, Irène Latendresse (81) — a obtenu le premier prix provincial de composition avec la note 91 — et Berthe Pelchat (78); 12e année, Michelle Blanchette, avec la note "Grande distinction" 92.

L'an dernier, en pareille circonstance, les membres du comité paroissial de l'ACFC avaient promis pour cette année un prix à l'élève qui serait le plus fidèle à parler sa langue. Il a été mérité par Léon Blanchette.

Le programme de la soirée comporta les numéros suivants: Chant: "La cabane à sucre", par un groupe d'élèves; Saynète: "Une histoire de péché originel", par un groupe des 5e et 6e années; Chant mimé: "Le petit moulin", par les élèves des 3e et 4e années; Récitation: "Raymonde fait du progrès", par Anita Baillargeon, de la 1ère année; "Mon beau sapin", par les élèves des 5e et 6e années; Saynète: "Un ouvrier habile", par deux garçons des 7e et 8e années; Chants: "Les poussins" et "Coucou", par les 1ère et 2e années; Tableaux évangéliques (premier tableau), par les 9e, 10e, 11e et 12e années; Récitation: "Une idée de Zézette", par Berthe Bellanger; Tableaux évangéliques (deuxième tableau); Récitation: "Un évangile", par Gabrielle Blanchette; Tableaux évangéliques (troisième tableau).

Bellegarde

Mme André Aimé et sa fille, Emilia, ont assisté à la prise d'habit de leur fille et soeur, Cécile, la Rév. Sr Lucie-André, le 14 février.

M. et Mme Arthur Belisle et leurs enfants ont passé une fin de semaine à Brandon.

M. Médéric Dubois, ainsi que Mmes Léonard Donais et Fernand Perreaux, se sont rendus à Regina, pour affaires.

La partie de cartes qui devait avoir lieu le dimanche 26 février a été remise à cause de la mauvaise température.

Ont fait un court séjour à l'hôpital de Redvers: MM. Célestin Perreaux, Joseph Bouchard et Daniel George, ainsi que Mmes Alphonse George, Albert, Antoine et Vital Tinant.

Mlle Rose-Marie Monin, de Weyburn, a passé une fin de semaine chez ses parents, M. et Mme Georges Monin.

Mme Henri George est de retour dans la paroisse après avoir passé l'hiver à St-Boniface. Mme Arthur Bourgeois, de Storthoaks, demeure quelque temps avec elle.

Un timbre canadien en hommage à Meighen

OTTAWA — L'un des grands hommes d'Etat qu'a connus le Canada au moment où il a commencé à s'affirmer sur la scène internationale sera le sujet d'un timbre commémoratif que les Postes canadiennes émettront le 19 avril prochain, a annoncé le ministre des Postes.

Le timbre est dédié à la mémoire du très honorable Arthur Meighen, qui fut premier ministre du Canada de juillet 1920 à décembre 1921, puis de juin à septembre 1926.

M. Meighen, homme énergique et très actif, eut une carrière des plus remplies. Entré au parlement fédéral en 1908, comme député de Portage-la-Prairie, au Manitoba, il devint Solliciteur général en 1913, puis ministre de l'Intérieur en 1917, quand fut formé le gouvernement de coalition. Il joua un rôle de premier plan dans la nationalisation du Grand-Tronc-Canadien-Nord et du Grand-Tronc-Pacifique, ainsi que dans l'adoption de la Loi de 1917 concernant le service militaire, qui donna lieu à de vives controverses.

Fils d'un cultivateur d'Anderson, en Ontario, M. Meighen reçut ses diplômes de l'Université de Toronto, en 1896, et exerça le droit au Manitoba. Après s'être retiré de la politique active en 1942, il avait continué de s'intéresser aux affaires publiques et y avait consacré plusieurs ouvrages. Il est mort le 6 août 1960, à Toronto.

Le timbre, bleu et d'une valeur de 5c, a été fabriqué par la Canadian Bank Note Company, qui, pour la gravure, s'est inspirée du portrait jugé le plus fidèle de M. Meighen. Il sera tiré à 32 millions d'exemplaires.

Un représentant de l'Eglise anglicane auprès du Vatican

LONDRES — Le Dr Fisher, archevêque de Cantorbéry, et le Dr Ramsey, qui doit lui succéder en mai, ont nommé le Rév. Bernard Pawley à Rome pour assurer la liaison entre le Conseil des relations interecclésiastiques de l'Eglise d'Angleterre (anglicane) et le Secrétariat pour l'Unité, présidé par le cardinal Bea.

La plupart des grands journaux de Londres, qui ont annoncé, en gros titres, la visite de la reine au Pape, rapprochent les deux nouvelles, publiées le même jour. Ils y voient de nouvelles preuves du climat nouveau instauré dans les relations entre l'Eglise catholique et l'Eglise anglicane.

Texte enluminé de la Déclaration des droits de l'homme

OTTAWA — Un texte enluminé de la Déclaration canadienne des droits de l'homme sera publié d'ici peu par l'Imprimerie nationale.

L'Imprimeur de la reine, M. Roger Duhamel, a déclaré que l'on projette de faire d'abord imprimer environ 15,000 exemplaires en langue anglaise et 5,000 en langue française. Si la demande le justifie, d'autres exemplaires pourront être imprimés plus tard.

Le prix de vente n'a pas encore été fixé.

La copie-maitresse, qui servira de base à l'exécution du travail, a été signée par le premier ministre Diefenbaker.

La signature autographe du gouvernement canadien apparaitra sur les exemplaires.

M. Duhamel a souligné que l'on fera probablement aussi imprimer une centaine d'exemplaires non signés. Ceux-ci seront mis à la disposition du premier ministre; qui pourra les signer en présence de visiteurs de marque à qui il voudra faire présent du texte.

La Déclaration des droits de l'homme, un projet que M. Diefenbaker mettait en avant depuis déjà plusieurs années, a été adoptée par le parlement l'an dernier.

Le contrat pour l'exécution du travail n'a pas encore été accordé, mais des soumissions ont été demandées.

Evêque bienfaiteur de Castro, objet d'accusations maintenant

SANTIAGO DU CUBA — Un porte-parole de l'Association "catholique révolutionnaire" cubaine qui s'intitule "la Croix et la Patrie" a déclaré que Mgr Enrique Perez Serrantes, archevêque de Santiago de Cuba, avait autrefois reçu de l'argent et divers cadeaux du dictateur Battista, au temps où celui-ci gouvernait le pays.

Mgr Perez Serrantes avait sauvé la vie de Fidel Castro au temps de sa rébellion. C'est lui qui avait donné des aumôniers aux maquis castristes. Ses prises de position courageuses contre la dictature Battista lui avaient valu d'être isolé et surveillé par la troupe dans son archevêché. Au lendemain de la victoire de Castro, celui-ci manifestait avec enthousiasme sa reconnaissance.

Mais c'est aussi Mgr Perez Serrantes qui a, le premier, dénoncé avec une grande vigueur le noyautage communiste du régime actuel. Il a publié, depuis juillet dernier, plusieurs lettres pastorales d'une grande énergie.

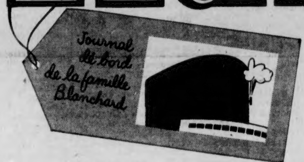
Une librairie bilingue sera ouverte bientôt au public de Toronto

TORONTO (Le Droit) — A l'occasion de la semaine du livre, l'imprimeur de la Reine ouvrira une librairie bilingue à Toronto en avril prochain. C'est ce qu'a annoncé M. Roger Duhamel, imprimeur de la Reine, au représentant du "Droit" à Toronto, le vendredi 24 février.

M. Duhamel prenait part à la deuxième conférence nationale de la Commission nationale canadienne pour l'UNESCO.



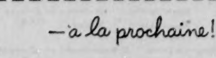












Le deuil frappe plusieurs familles de Willow-Bunch

WILLOW-BUNCH — Le lundi 20 février, à 10 h. 30 a.m., eurent lieu les funérailles de M. Joseph-S. Duperreault, décédé le samedi 18 février, à l'âge de 78 ans et 8 mois, à l'hôpital local.

Le service funèbre fut célébré par M. l'abbé J.-A. Latendresse, curé, assisté de MM. les abbés Lucien Rodrigue, curé de St-Victor, et Alfred Bouchard, vicaire, comme diacre et sous-diacre. MM. B. Deschamps et Albert Lemieux firent la quête.

Les porteurs étaient MM. Armand Duperreault, Albert Lemieux, Arthur Rainville, Albert Marcil, neveux du défunt, et Claude et Gilbert Duperreault, petits-fils du défunt. M. Bruno Deschamps conduisait le deuil. L'inhumation se fit au cimetière paroissial.

La dépouille mortelle fut exposée chez son fils Gérard, où plusieurs parents et amis allèrent rendre un dernier hommage au disparu. M. Ross, d'Assiniboia, était en charge des funérailles.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, deux frères et deux soeurs, de Québec; six fils, Lucien, de Trois-Rivières, Gaston, Gérard et Léopold, de Willow-Bunch, Alban, de la Colombie-Britannique, et Cléophas, de Saskatoon; cinq filles, Yvonne, de Vancouver, Laura, Denise et Jeanne, de Merritt, C.-B., et Irène, de Willow-Bunch; 57 petits-enfants et neuf arrière-petits-enfants.

Sa fille, Yvonne, et son fils, Cléophas, étaient présents aux funérailles; les autres ne purent revenir, étant venus lors de sa maladie, dernièrement.

Autres décès

Le mercredi 22 février, M. l'abbé J.-A. Latendresse, curé, célébrait la messe de Requiem de Mme Louis Dumais (Ernestine Bruyère), décédée subitement à l'âge de 88 ans, le 20 février. L'assistance fut assez nombreuse.

Mme Abraham Mathieu, belle-soeur de M. J.-A. Mathieu, est décédée et fut inhumée la semaine dernière. Mme Emilia Kenouzen, soeur de M. Frank Bellefleur, est décédée dernièrement aux Etats-Unis. Sincères condoléances aux familles éprouvées.

Remerciements

Les familles L. Dumais et Jos. Duperreault remercient tous ceux qui ont aidé ou offert leurs condoléances à l'occasion du deuil qui vient de les frapper.

Va-et-vient

M. Jean-Benoit Girardin dut se rendre à Moose Jaw le lundi matin 27 février, pour conduire sa femme ainsi que Mmes Joseph Bruneau et Paul-Emile Piché qui prirent le train pour Maillardville, C.-B. Elles visiteront leurs parents pour une dizaine de jours. Mme Girardin est allée voir son père gravement malade à l'hôpital.

M. et Mme J. Beattie et leurs deux enfants, de Moose Jaw, sont venus chez leurs parents, M. et Mme Albert Lemieux, dernièrement.

Mlles Lilianne et Monique Martin, étudiantes au couvent Jésus-Marie de Gravelbourg, ont passé la fin de semaine chez leurs parents, MM. Albert et Lionel Martin, récemment.

M. J. Bourdage, étant quelques jours à Regina, pour affaires, en profita pour visiter ses filles et gendres, ainsi que son fils, Robert, étudiant au collège Campion. Robert revint avec son père pour passer la fin de semaine à Willow-Bunch.

M. et Mme Emile Rodrigue et leurs trois enfants, de Weyburn, ont passé la fin de semaines chez leurs parents.

Dernièrement, M. et Mme Georges Drouin allèrent conduire Mme Rice et sa fillette au Montana, où M. Rice fut transféré.

M. et Mme Jean-Paul Piché allèrent à Moose Jaw, le dimanche 26 février; leur mère et belle-mère, Mme Dollard Piché, les accompagnait, pour aller aider sa soeur malade, pendant une semaine.

Storthoaks

Funérailles

MM. Aimé, Camille et Jean Carrière se sont rendus à San Clara, Man., afin d'assister aux funérailles de leur tante, Mme Georges Carrière. Mlle Jeanne Carrière, de St-Boniface, qui s'y était aussi rendue, est revenue avec ses frères pour une promenade à Storthoaks.

Bonspiel

Le bonspiel local eut lieu pendant la semaine du 13 février; les gagnants sont comme suit: 1ère compétition, H. Fisher 1er, Aimé Gauthier 2e, Walter Reed 3e, Henri Blérot 4e; 2e compétition, Aurèle Lapierre 1er, Paul Pierret 2e, Earl Peters 3e, Gérard Meunier 4e; 3e compétition, Earl Gustafson 1er, Camille Carrière 2e, Earl Peters 3e, Gérard Meunier 4e; 4e compétition, H. Fisher 1er, Aimé Gauthier 2e, C. Gustafson 3e, Léonard Gauthier 4e. Prix de consolation, Henri Blérot.

Soirée

La deuxième partie de cartes pour la paroisse eut lieu dans la salle paroissiale le dimanche 19 février. L'assistance était nombreuse. Les prix au whist furent décernés comme suit: 1er prix des cinq mains, M. et Mme Roméo Tourigny, 2e, Mme W. Toupin et M. Henri Blézy, 3e, Mme Marcel Lemy et M. Fernand Blérot. Le grand total fut mérité par Mme L. Goflot. La cagnotte fut partagée entre M. l'abbé M. George et M. Jean Carrière. Le billet gagnant de la loterie de la jolie poupée d'une valeur de $20.00 échut au petit Michel Chicoine. Les gagnants au bingo furent Mme P. Lorette, M. Jules Pierret, MM. et Mmes W. Toupin et Jean Carrière, Mmes Earl Peters, Paul Pierret, Marcel Blézy et Wayne Thomas, Mlles Pauline Demers et Jeannette Bérard, MM. Fernand Cop et Gérald Millette et Mme Aimé Gauthier. Il y avait de bonnes pâtisseries à vendre, et un goûter fut servi. La somme de $285.00 fut réalisée.

Çà et là

Le tournoi de hockey annoncé pour le samedi 25 février fut annulé à cause de la mauvaise température, la première partie étant terminée, entre Carrevale et Storthoaks, cette dernière équipe sortant vainqueur.

L'équipe de Bellegarde qui devait jouer contre Alida ne put se rendre, les chemins étant fermés à cause d'une abondante chute de neige. Plusieurs personnes eurent de la difficulté à retourner chez eux ce soir-là.

MM. Albert Lapierre, Armand Bourget et Vital Raymond ont passé quelques jours à l'hôpital de Redvers.

Décès

M. Théodore Martin est décédé subitement à sa demeure le dimanche après-midi 26 février. Sincères condoléances à son épouse et à tous ses parents dans l'affliction.

Prud'homme

Çà et là

Mlle Cécile Poilièvre, garde-malade graduée employée à l'hôpital de l'Université de Saskatoon, était de passage chez ses parents et amis.

MM. Henri Painchaud et Joseph Poilièvre ont assisté à une retraite fermée à Saskatoon, récemment.

M. et Mme René Lavoie et leurs fils, Maurice et Raymond, d'Ile-à-la-Crosse, sont en visite chez M. et Mme C.-M. Lepage.

MM. et Mmes Ludger Painchaud, Louis Jeanneau et François Normand ont assisté au dernier congrès de l'ACFC de North Battleford.

M. l'abbé Carrier, les Rév. Mère Berchmans, St-Victorien, Ste-Anne-Thérèse, Ste-Anne-de-Jésus, Soeurs du Rosaire, ainsi que M. Claude Leblanc, assistaient à une journée pédagogique pour les catéchistes, à Viscount, il y a quelque temps.

M. et Mme Emile Préfontaine et Mlle Cécile Poilièvre se sont rendus à Cudworth pour les funérailles de Mme John Weibe, décédée subitement.

M. et Mme Clarence Préfontaine et leurs deux enfants, de Domremy, et Donald Préfontaine, étudiant à Saskatoon, visitaient M. et Mme Emile Préfontaine, en fin de semaine.

M. et Mme Robert Grimard, Mme Pierre Lepage et sa fille, Denise, ont passé quelques jours à Arborfield, en fin de semaine.

M. et Mme Paul Loiselle et Mlle Jacqueline Grimard ont fait un court séjour chez des connaissances à Victoire.

Un souper de famille eut lieu chez la famille Joseph Janese, de Saskatoon, auquel MM. et Mmes Victorien et Claude Grimard participèrent.

Félicitations à M. François Hounjet qui fêtait ses 84 ans, cette semaine. Une fête organisée chez M. René Proulx en son honneur fut un réel succès.

Mme Eva Billo et sa fille, Georgette, toutes deux employées à CFNS, étaient de passage chez M. et Mme Lionel Loiselle.

M. Edouard Lafrenière fut élu syndic pour remplacer M. François Normand qui sortait de charge.

C'est vraiment encourageant de constater les travaux avancer à l'église. Un vrai beau travail d'équipe se réalise et bientôt l'église sera prête pour recevoir tout son monde. Des charpentiers improvisés de la paroisse travaillent déjà à faire les bancs, de vrais chefs-d'oeuvre.

Bon voyage à M. et Mme Aimé Loiselle, de Saskatoon, qui ont passé quelque temps parmi les familles Lionel et Hervé Loiselle avant leur départ pour un voyage en Floride.

M. Lionel Loiselle assistait à un congrès des machines agricoles International Harvester, à Saskatoon récemment.

Sous la surveillance et direction de MM. B. Harvey et Laurier Lepage, l'équipe local de gouret se rendit à Bruno. Malgré leurs peines et offerts, ils perdirent au compte de 5 à 2 contre l'équipe de Bruno.

M. François Normand a été nommé pour assister à un congrès de la Caisse Populaire, à Regina.

M. et Mme Adrien Loiselle et leur fils, Roger, ainsi que Ronald Lafrenière, se rendirent à un bingo à Prince-Albert, pour aider le collège.

Baptême

Le 18 février: Richard-Joseph-Raymond, fils de M. et Mme André Lepage. Parrain et marraine, M. Raymond Lepage et Mme Berthe Lepage, remplacés par M. et Mme François Normand.

Malades

Mme C.-M. Lepage est hospitalisée et sera opérée à l'hôpital de l'Université de Saskatoon.

Mlle Regina André se remet tranquillement d'une opération subie à l'hôpital de Cudworth.

M. Edouard Painchaud est hospitalisé à Cudworth pour des traitements à un genou blessé dans un accident de route, dernièrement.

Le jeune Daniel Poilièvre est de retour dans sa famille après avoir subi une opération à l'hôpital de Cudworth.

Foyer-Ecole

Une réunion générale de Foyer-Ecole eut lieu à l'école le 8 février. Parmi l'assistance de 54 personnes on était heureux de remarquer M. Champagne, représentant du département de films de la Saskatchewan, et M. et Mme Clotaire Denis, de St-Denis.

M. Emile Préfontaine, maître de cérémonies, présenta M. l'abbé de Margerie, de la paroisse des Sts-Martyrs-Canadiens de Saskatoon, qui, avec simplicité et habileté, a donné une conférence sur "Le sens sacré de l'Eglise", dont tous ont joui et bénéficié.

M. Guy Masson, vice-président, remplaçait le président, M. Ludger Painchaud, qui dût s'absenter ce soir-là.

Mme Louis Jeanneau remercia M. l'abbé de Margerie et, au nom de tous, lui présenta le livre du Père Duhr, "L'Art d'éduquer", qui sera le livre à l'étude lors des prochaines sessions.

La soirée se termina par un goûter et l'assemblée s'en retourna enrichie de connaissances nouvelles.

Vestiges

Un homme d'affaires rencontre un confrère dont l'avarice et la malpropreté sont connues dans tout le monde de la finance.

— Ah! mon cher, fit-il, en lui serrant la main, je sais ce que vous avez mangé à votre déjeuner.

— Et quoi donc?

— De l'omelette.

— De l'omelette? Qu'est-ce qui vous fait dire cela?

— Parce qu'il en reste encore dans votre barbe.

L'avare réfléchit pendant quelques secondes et répond:

— Vous vous trompez. C'est il y a quinze jours que j'en ai mangé.



M. l'abbé Raphaël Ndingi, premier prêtre de la tribu Kamba, au Kenya, en Afrique, donne sa bénédiction à son père et à sa mère humblement agenouillés devant lui. Le nouveau prêtre venait d'être ordonné dans l'église de la mission Kabaa, sur les rives de la rivière Athi. Des milliers de catholiques de sa tribu assistèrent aux imposantes cérémonies liturgiques. L'Eglise catholique continue son oeuvre missionnaire dans ces pays d'Afrique que tant d'événements politiques et économiques bouleversent de nos jours. Elle encourage surtout les vocations indigènes. (Photo NC)

Mme A. Chabot, décédée à Ponteix, inhumée au cimetière de Lac Pelletier

PONTEIX — Le 11 février, Mme Achille Chabot mourait subitement. Née Adélia Tessier, à Wild Rice, D.-N., le 25 mars 1886, elle vint à la Vallée Ste-Claire avec ses parents en 1910. Elle épousa M. Achille Chabot à Lac Pelletier, le 7 juillet 1914, et tous deux demeurèrent sur leur ferme jusqu'en 1955. Ils résidèrent ensuite au village de Ponteix, puis au Manoir depuis son ouverture, il y a trois ans.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, quatre frères, Joseph, de Lac Pelletier, Georges, de Dickenson, D.-N., Charles, de North Battleford, et Alfred, de Moose Jaw; trois soeurs, Florence (Mme Perreault), de Moose Jaw, Jeanne et, Malvina (Mme Dorval), et une nièce orpheline qu'elle a élevée, Mme J. Lajeunesse, de St-Claude, Man.

Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé Gérard Couture, curé, assisté de MM. les abbés Léon Bélanger, de Ponteix, et Miroslav Pavlu, de Lac Pelletier, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient six neveux, MM. Médard Ternier et Léo Tessier, de North Battleford, Arthur Tessier, de Cadillac, Dovila Tessier et Gérard Chabot, de Lac Pelletier, et Robert Tessier, de Swift Current. M. Jos. Lajeunesse, neveu de la défunte, de St-Claude, Man., portait la croix. Mmes Annette Carignan, C. Douville, Alex. Provençal et W. Pord portaient les rubans du cercueil. MM. A. St-Pierre, de Ponteix, et Narcisse Laverdière, de Lac Pelletier, portaient la bannière de Ste-Anne. Les rubans de la bannière étaient portés par Mmes A. St-Pierre, Z. Thibault, P. Savaria et François Morin. L'inhumation se fit dans le cimetière paroissial de Lac Pelletier.

Sont venus de l'extérieur: ses frères et soeurs, MM. et Mmes H. Perrault et Alfred Tessier, de Moose Jaw, Charles Tessier, de North Battleford, Joseph Tessier, de Lac Pelletier. Des neveux et nièces et autres parents: M. et Mme Jos. Lajeunesse, de St-Claude, Man., M. Roger Lajeunesse, de North Battleford, M. Robert Tessier, de Swift Current, M. et Mme Arthur Tessier, de Cadillac, M. et Mme Alphonse Chabot, Mme Marie Robitaille, MM. et Mmes Gérard Chabot et Joseph Tessier et M. D. Tessier, de Lac Pelletier, Mme P. Schafer, de Moose Jaw, Mmes N. et A. J. Hindle, d'Assiniboia.

Sincères condoléances à M. Chabot.

Va-et-vient

Mme Béatrice Richard s'est rendue à Regina pour assister aux funérailles de sa nièce, Mme Marie Isabelle, de Qu'Appelle, décédée à l'hôpital de Regina, et inhumée à Qu'Appelle. Sincères condoléances à Mme Richard.

Mme Léon Tinant, hospitalisée chez les Soeurs Grises de Regina depuis le 8 décembre, est revenue chez elle en bonne voie de guérison.

MM. et Mmes Omer Gauthier et Jos. Lemieux sont partis, le dimanche 12 février, pour un mois en Californie et dans le sud des Etats-Unis.

M. et Mme Ubald Chevalier, de Morinville, Alta, sont venus chez M. et Mme Henri Chorel, et tous sont partis ensemble pour un mois en Floride, à St. Petersburg, où ils rencontreront M. et Mme Oscar Labrie, soeur et beau-frère de M. Chevalier.

Mme André Rougue et ses deux fillettes, de Saskatoon, ont passé quelques jours chez leurs parents, M. et Mme André Dubourt.

Mme R. Johner, de Moose Jaw, visite ses parents, M. et Mme Ovide Douville.

Mme Bibiane Wood, de Regina, a passé quelques jours chez ses parents, M. et Mme Adrien Auctil.

M. Achille Stringer a subi une opération très sérieuse mais réussie à l'hôpital Université de Saskatoon, vendredi dernier.

M. et Mme Léon Tinant remercient infiniment tous les bons amis pour leur gentillesse par correspondance, présents, etc., lors du séjour à l'hôpital de Mme Tinant.

M. et Mme Ainsworth et leur fils, Richard, de Moose Jaw, ont visité quelques amis les samedi et dimanche 25 et 26 février.

Partie de cartes

Le dimanche 26 février on commençait la série de parties de cartes au profit de l'église. Cette première partie était organisée par les paroissiens dont les noms commencent par A jusqu'à E. Les dames en charge étaient Mmes H. Benjamin, Paul Binette, David Boisjoli, Edouard Bonneville, Richard Bourlon, Paul Brière, Edouard et Marcel Carignan, Armand Cyrenne, Roland Cloutier, Edouard Desautels et Ovide Douville. Les recettes de la partie de cartes ont été de $829.30.

Prix de soutien des produits laitiers

OTTAWA — Il n'y aura aucun changement avant le 1er mai prochain au programme actuel de soutien des produits laitiers au Canada, a déclaré une fois de plus l'hon. M. Alvin Hamilton, ministre de l'Agriculture.

Ce rappel du ministre fait suite à diverses nouvelles voulant que le prix du beurre à la consommation soit abaissé de 10 cents la livre, à compter du 1er avril.

"On est à étudier le programme de soutien de la prochaine année laitière sans en avoir arrêté les détails encore", a précisé M. Hamilton.

La nouvelle année laitière, pour ce qui est des prix de soutien, va du 1er mai 1961 au 30 avril 1962.

Le programme de soutien applicable à l'année nouvelle sera annoncé aussitôt que possible, de dire le ministre en terminant.

La journée de la soupe aux pois, un grand succès à Saskatoon

SASKATOON — La journée traditionnelle des Canadiens français, la journée de la soupe aux pois, fut tenue vendredi dernier à l'auditorium du magasin de la Baie d'Hudson. Un grand nombre y assistèrent. La délicieuse soupe avait été faite par de très bonnes cuisinières de la paroisse des Sts-Martyrs-Canadiens, Mmes G. Masson, R. Robert, A. Couture, Alfred Turcotte, Albert Gauthier et P. Benjamin.

Les invités furent reçus par Mlle Lucille Marcotte, présidente du Conseil paroissial de la Ligue Féminine Catholique des Sts-Martyrs-Canadiens, et Mme A. Couture, responsable de "la soupe aux pois".

Mmes J. Demers, G. Masson et Régis Liogier s'occupaient de la vente des tartes, et Mmes P. Benjamin, H. Deschamps et G. Forget vendaient la soupe au bocal. Mmes A. Normand, P. Ayotte, Théo. Préfontaine et A. Cyr tenaient le registre. Mmes S. du Chalard et Albert Gauthier plaçaient les invités aux tables.

La bonne soupe et les tartes furent servies par Mmes Irène Labelle, A. Turcotte, Richard Robert, F. Landry, A. Perreault, Henri Marcotte, G. Phaneuf, Adélard Ouellette, René Forget et Lucien Fafard, Mlle Viviane des Goesbriand, Mmes Rosaire Turcotte, André Baribeau, Roger Sirois et R. M. Connelly.




Mme A. Couture était la grande responsable de la journée de la soupe aux pois, organisée dans la paroisse des Sts-Martyrs-Canadiens de Saskatoon, vendredi dernier.

La journée a remporté un vif succès, et tous espèrent que la tradition se continuera pour garder l'une des belles coutumes canadiennes-françaises.

Jubilé d'or

Cette semaine une réunion fut tenue à l'Institut Collégial St-Paul, où assistèrent les présidents et secrétaires de Foyer-Ecole de toutes les écoles séparées de Saskatoon.

Mme A.-Y. Le Gars leur parla de l'origine et du progrès des écoles catholiques dans la ville de Saskatoon, et attira leur attention sur le Jubilé d'Or des écoles séparées catholiques de Saskatoon qui sera célébré cette année.

La semaine du 28 mai au 4 juin a en effet été choisie par Son Exc. Mgr F. Klein et la commission scolaire pour observer ce Jubilé d'Or. Cette semaine commencera avec la messe en plein air au Parc Kinsmen et se terminera par un grand ralliement de tous les catholiques au terrain de l'exposition.

Mme A.-Y. Le Gars a été nommée déléguée au congrès des Commissaires d'Ecoles de la Saskatchewan qui aura lieu à Regina, commençant le 5 mars.

Comité de publicité

Un comité d'entraide, organisé par des laïcs, devint une réalité la semaine dernière. Ce comité désire promouvoir, grâce à la publicité, le groupement des Canadiens français dans le quartier North Park, où le site de la nouvelle église nationale des Canadiens français est située. Les membres de ce comité sont prêts à donner de l'aide à tous ceux qui sont désireux de s'établir dans ce quartier. Il n'y a aucun frais. Le bureau est situé chez M. Albert Gauthier, 1625, avenue Edward, téléphone CH 2-7863.

Les autres membres du comité sont MM. Gauthier, Auguste Bandet, Stanley Bell, Raymond Philibert et René Sirois.

Vous trouverez au bureau l'information sur lots et maisons, leur localité, des cartes géographiques illustrées du North Park et toutes les informations nécessaires. Vous pouvez être certains que vous serez chaleureusement accueillis.

Prince-Albert

Soirée amusante

La joyeuse réunion organisée par la Section des jeunes de la Société Pascal, dimanche dernier dans la salle Arcade, restera inoubliable dans l'esprit de tous ceux qui eurent le bonheur d'y assister.

On débuta par une bonne partie de cartes qui donna les résultats suivants. Les prix furent accordés à Mmes Augustine Sarrazin (77) et Léo Paulhus (57); à MM. Denis Daniel (79), de St-Louis, et Jules Préfontaine (53). Au bingo les gagnants furent Mme Henri Régnier (2), MM. Marcel Goddue, Alphée Godin, H. Régnier et Emile Blanchard, fils, de Duck Lake.

Suivit la chanson "Comme çà", exécutée avec un brio remarquable par un groupe de demoiselles accompagnées au piano par M. Léo Lapierre.

Quatre autres jeunes filles, costumées spécialement pour la circonstance, soulevèrent de formidables applaudissements lorsqu'elles exécutèrent, avec un vif entrain, la chanson "Les Canadiennes manquées". Ce ne fut qu'un "fou rire" du commencement à la fin. Ces quatre artistes qui ne le cédèrent en rien aux meilleures vedettes, genre comique, du cinéma ou de la télévision, se nomment Mlles Marguerite Charlebois, Alda Boudreau, Paulette Houle et Sylvia Neider. Un bon goûter fut servi par les demoiselles, puis il y eut quelques danses spéciales au son de l'orchestre régulier, et pour lesquelles plusieurs prix spéciaux furent gagnés par Mlles M. Godin, Thérèse Gobeil et autres.

Me Simonot, président, annonça qu'on aura une autre veillée régulière le dimanche 12 mars, à la salle Arcade. Un film français sera présenté ce soir-là. Tous sont invités.

Attention! Attention!

Invitation à tous les membres et amis de la Caisse Populaire St-Jean-Baptiste de Prince-Albert d'assister à l'assemblée annuelle le dimanche 5 mars, à 8 h. p.m., en l'auditorium de la cathédrale du Sacré-Coeur. Il y aura rapports des différents comités, un orateur invité ainsi qu'un film intéressant. Donc, venez en foule pour constater les progrès accomplis par la Caisse locale. Tous sont invités.

Décès

Mme Marie Revoy (née Coutand), âgée de 84 ans, est décédée le samedi 25 février à l'hospice du Mont St-Joseph. Elle était originaire de Vendée, France, et était venue au Canada avec ses parents en 1895. Ils s'établirent à Domremy, Sask., et se classèrent parmi les premiers pionniers de cette région.

Mme Revoy était la belle-soeur de Mme B. Ciazinski, de Prince-Albert.

La dépouille mortelle fut exposée au salon funéraire McKenzie. Lundi soir, M. l'abbé L. Meehan, curé de Bonne Madone, y récita les prières d'usage, et le lendemain 28 février, à 10 h. a.m., il chanta le service funèbre. La défunte fut inhumée avec les siens dans le cimetière de Bonne Madone.

Çà et là

Mme Paul Muyard, de Cudworth, Sask., a passé quelques jours chez ses frère et belle-soeur, M. et Mme Baptiste Ciazinski, à Prince-Albert.

Collège Notre-Dame

Tel qu'annoncé, le tirage eut lieu le 17 février en présence de plus de 400 personnes. Voici les noms des heureux gagnants: M. Francis Gamache, de Laurier, Man., un téléviseur, et le R. P. H. Bernel, O.M.I., curé de Good Soil, Sask., un stéréo.

Chronique du Collège de Gravelbourg

SASKATCHEWAN

La Propagation de la Foi

Comme à l'accoutumée, nous avons eu en janvier notre collecte annuelle pour les missions. Quoique faite un peu tardivement, cette quête rapporta une généreuse contribution de la part des élèves. La somme prélevée atteignit $66.00, environ.

Nous devons féliciter les deux Philosophies: en effet les élèves de ces deux classes donnèrent chacun un dollar; les versificateurs fournirent $0.50 chacun; eux aussi ont droit à nos félicitations surtout si l'on considère que le budget d'un étudiant est habituellement assez maigre.

A tous ceux qui ont contribué à cette aumône missionnaire, nos remerciements sincères au nom de l'Oeuvre Pontificale de la Propagation de la Foi.

Le comité missionnaire.

Un débat inusité

Grâce à l'initiative du Père Binette, professeur de latin en syntaxe, et du Père Nogue, professeur en méthode, on a pu assister dernièrement à un débat nouveau genre: les élèves de syntaxe rencontrèrent ceux de méthode dans une joute de mots latins.

Les méthodistes remportèrent une victoire contre les syntaxistes et lancèrent un défi aux savants versificateurs; ces derniers, peut-être un peu trop sûrs de leur savoir, durent s'en tenir à un match nul contre les élèves de méthode et remportèrent une victoire serrée de 2 à 1 contre la syntaxe et ils durent venir de l'arrière pour triompher.

Les étoiles de ces joutes furent Roger Laberge et Marc Pinsonneault en syntaxe, Louis Stringer et Donald Allard en méthode, Edouard McCarthy et Jacques Tétrault en versification.

Somme toute, nous avons assisté à un intéressant débat et il faut en remercier les Pères Binette et Nogue. Une nouvelle joute se prépare pour mardi; nous avons hâte d'en connaitre les résultats.

Victoire facile des Etoiles

Daniel Couture et son équipe de ballon-panier tinrent un genre de pratique contre le club d'Eastend, le samedi 25 février. On peut voir par le résultat de 69 à 25 que l'état de tension fut plutôt nul au cours de la joute.

Comme toujours, c'est Léo Pinel qui fut le gros canon, avec 36 points; suivaient Gérald Marchand avec 16, Raymond Marchand avec 8, Réal Forest avec 6, Roger Blais avec 2 et Claude Allard avec 1.

Ceci augure bien pour les semi-finales de la SHSAA qui se tiendront cette année à Ponteix, pour le sud; les finales auront probablement lieu dans le nord, à Biggar. Nos meilleurs voeux accompagnent cette équipe qui a toujours su nous faire honneur.

Mentionnons le beau travail des arbitres, Henri Léost et Ernest Tremblay; le marqueur pour la partie de samedi était Louis Pinel.

Tournoi de hockey Willow-Bunch

Nos Alouettes, qui n'avaient vraiment pas eu beaucoup de veine cette année, partaient le dimanche 19 février, en direction de Willow-Bunch pour participer à un tournoi qui mettait aux prises une équipe de Regina, une de Moose Jaw, celle de Willow-Bunch et celle du collège.

Ces équipes n'étaient pas négligeables. Les Alouettes se mesurèrent d'abord au club de Regina et, au dire de l'arbitre, ils jouèrent leur meilleure partie de la saison, remportant les honneurs au compte de 4 à 2; signalons que deux joueurs des Moose Jaw "Pla-Mors" figuraient sur cet alignement. Les buts furent comptés par Périgny, A. Lepage, G. Houde et Raymond Préfontaine.

Entretemps, Willow-Bunch triomphait de l'équipe de Moose Jaw au compte de 9 à 3. La finale mettait donc aux prises deux vieux adversaires, le collège et Willow-Bunch. Malgré de beaux efforts et une dure lutte, nos porte-couleurs durent concéder la victoire à l'adversaire au compte honorable de 6 à 4. Les compteurs de cette joute furent Gérard Archambault avec 3 buts, et Garry Houde qui compléta le compte avec le 4e filet.

Toutes nos félicitations aux Alouettes.

Alouettes vs Assiniboia

Les semi-finales de la ligue Wood-River sont terminées en ce qui concerne le collège. Affrontant un club fortement supérieur, nos Alouettes ont tout de même combattu jusqu'au bout, même s'ils furent défaits, 3 parties à 0.

Nos collégiens furent écrasés 16 à 4 dans la première partie. Mourre, Boulanger, Périgny et Raymond Préfontaine comptèrent pour les Alouettes.

La deuxième partie se joua à la Palestre de Gravelbourg et fut beaucoup plus mouvementée. Les collégiens faillirent l'emporter. On dut aller en supplémentaire mais au bout de dix minutes, comme on n'avait compté aucun but, il fallut continuer une deuxième période supplémentaire mais cette fois le premier filet décidait de la victoire. Le sort voulut qu'Assiniboia déjoua notre gardien et les Alouettes durent se résigner à la défaite après une belle lutte: le résultat final fut de 9 à 8. Comptèrent pour le collège: Gérard Archambault, Philippe Gosselin et Périgny avec chacun deux buts, Albert Lepage et Raymond Préfontaine avec un but chacun.

La dernière partie de la semi-finale se termina au compte de 13 à 3 pour Assiniboia. Raymond Préfontaine y alla de deux buts, et Périgny compléta le compte.

En terminant les activités de la ligue, il faut remercier les joueurs pour leur bel esprit au cours de la saison. Même s'ils durent rencontrer des adversaires souvent très supérieurs, ils ne perdirent jamais courage et combattirent jusqu'à la dernière minute pour bien représenter le collège.

Nos remerciements vont aussi aux deux arbitres du collège, Pierre Croteau et Gérald Pinsonneault. Le Père Turgeon a droit lui aussi à notre reconnaissance pour le dévouement dont il a fait preuve au cours de cette saison en dirigeant les Alouettes.

Comment ne pas remercier celui dont le dévouement au hockey fut intarissable cette saison, le Frère Deschênes; enfin un dernier merci au Frère Chouinard, personnage effacé, qui s'occupa de tenir prêtes les automobiles pour les parties.

Le comité des jeux.

Les Juvéniles décrochent le 3e rang

Au début de la semaine, l'issue des joutes chez les Juvéniles s'annonçait plutôt sombre: à moins de gagner une de leurs deux dernières parties, ils étaient éliminés. Ils firent mieux et remportèrent les deux joutes pour se hisser au 3e rang.

Le lundi 20 février, ils eurent raison du club de Bateman dans une partie fort contestée. A la fin de la première période le compte était égal, 1 à 1; mais au début du deuxième engagement le collège prit une avance de deux buts comptés par Roger Delveaux assisté de Maurice Simard et de Lionel Dion. Bateman réduisit cette avance à un point quand les adversaires réussirent à déjouer Jules Michaud.

Au début de la troisième période, un but de Bateman vint égaler le compte. On joua une dizaine de minutes sans aucun but quand Paul Joubert s'échappa pour donner le but gagnant au collège. Les arbitres décernèrent 10 punitions, dont 6 à Bateman.

Le samedi 25 février, les Juvéniles terminèrent la série en beauté en remportant une victoire de 8 à 3 contre Assiniboia. La première période se termina sans but. C'est Assiniboia qui compta le premier but, mais le collège riposta par 4 buts; Dion 2 buts, Delveaux et Joubert, 1 but chacun.

Deux buts d'Assiniboia vinrent réduire la marge à 4 à 3; c'était plus qu'il n'en fallait pour stimuler les Juvéniles. Roger Delveaux enfila deux buts pour réussir le tour du chapeau, et Dale Arsenault y alla de deux buts également. Assiniboia écopa de deux punitions et le collège d'une. Nos hommages aux Juvéniles! Notre club rencontrera probablement les Hawks de Gravelbourg en semi-finale. Bonne chance!

Edouard McCARTHY, versification.

Succès sportifs chez les benjamins

L'équipe des Midgets, sous la direction du Père Desjardins, a joué deux parties et remporté deux victoires durant les deux dernières semaines. A Limerick, le 16 février, les Midgets triomphèrent facilement au compte de 12 à 2. Voici la liste des compteurs: Allard (2 buts), Chicoine, Braconnier, Tremblay, Chicoine et Metka dans la première période; dans la deuxième, Chicoine, Croisetière et Cochrane; au dernier engagement, Brisebois et Tremblay.

Dans l'autre joute contre Lafièche, à la Palestre de Gravelbourg le dimanche 19 février, c'est au compte de 10 à 2 que le collège l'emporta. A la première période, les compteurs furent Chicoine, Croisetière et Braconnier (2 buts); à la deuxième, Lespérance, Croisetière (2 buts) et Caron; à la troisième, Lespérance et Brisebois.

Les Bantams de leur côté disputèrent 5 parties. Le 18 février, ils rencontrèrent le club de Lafièche qu'ils vainquirent au compte de 6 à 3. Bernard Poissant enregistra trois buts, Lespérance, Larochelle et Archambault, chacun un. Le même jour, une autre équipe de Bantams recontrait le Jardin Notre-Dame et l'emportait au compte de 4 à 1. Richard Moisan enfila trois buts, et Michael Klein compléta le pointage.

Le 20 février, Bateman triomphait du club local au compte de 3 à 2; c'est Robert Légaré qui se méritait les deux points de l'équipe. Deux jours plus tard, à Mossbank, le collège écrasait le club de l'endroit au compte de 12 à 5. Les buts furent enregistrés par Poissant, Arthur Pinel, Stringer, Lespérance (2) et Stringer, à la première période; à la deuxième, les compteurs furent Stringer et A. Pinel; à la troisième, Laberge, Lespérance, Larochelle et Duhard.

Enfin le 25 février, Hodgeville visitait le club local et triomphait au compte de 6 à 2, les deux buts étant comptés par Stringer et Légaré.

Le comité des jeux.

Le Nouveau Parti adopte un écusson

OTTAWA — Le Nouveau Parti vient de se doter d'un écusson sur lequel sont représentés les trois principaux groupes qui présideront à sa création officielle, cet été: les agriculteurs, les ouvriers et les "tenants du socialisme". L'écusson se compose d'une feuille d'érable dorée sur fond bleu et sur laquelle se détachent une fourche, symbolisant l'agriculteur, une clef anglaise, représentant l'ouvrier, et une plume, désignant les intellectuels.

Mlle Carmen Dubé épouse M. D. Choquette à Périgord

Le 14 février Mlle Carmen Dubé, fille de M. et Mme Jean Dubé, unissait sa destinée à celle de M. Daniel Choquette, fils de M. et Mme Albert Choquette.

La mariée, au bras de son père, fit son entrée dans l'église au son d'une marche nuptiale, jouée par sa cousine, Mlle Lorraine Dubé. Elle était ravissante dans sa robe trois-quarts de satin blanc couvert de dentelle et de tulle de nylon. Son voile court de tulle de nylon et bordé de dentelle était retenu par un diadème. Son bouquet se composait de roses roses et blanches.

Le R. P. A.-E. Robveielle, P.S.M., curé, leur donna la bénédiction nuptiale et célébra la messe à 10 h. 30 a.m.

La mère de la mariée portait une robe vert foncé avec accessoires et corsage blancs, tandis que la mère du marié était vêtue d'une robe vert nil avec accessoires beiges et corsage blanc.

Les filles d'honneur, Mlles Linda DesRoches, cousine du marié, et Jeanne Huppé, portaient des robes trois-quarts bleue et rose en tulle et dentelle; elles tenaient de petits bouquets de roses et de lis.

Les garçons d'honneur étaient MM. Robert Choquette, frère du marié, et Denis Patenaude. M. Harvey Choquette agissait comme huissier.

Après la cérémonie religieuse il y eut une réception chez M. et Mme Dubé, parents de la mariée. Dans l'après-midi, les mariés et leur cortège allèrent à Tisdale pour se faire photographier.

Le souper fut servi au Café Sunrise, où les parents du marié recevaient leurs invités. Enfin tous se rendirent à la salle paroissiale pour une soirée dansante.

Des parents de Saskatoon, Lipton et Zenon Park étaient présents.

Les nouveaux mariés sont partis pour Grande Prairie, Alta, où ils vont demeurer. En chemin, ils doivent visiter les soeurs du marié, à Valleyview, Alta.

Vues animées

Le jeudi 16 février et dimanche dernier, à la salle paroissiale, des vues furent présentées par M. Bruyère, de Fairholme, autrefois de Kelvington, et bien connu à Périgord. Ces vues étaient au profit de l'église.

Çà et là

M. et Mme Edouard Bernier, de Domremy, accompagnés de leurs nièce et neveu, visitèrent leurs enfants dimanche dernier.

Durant la semaine, M. Roland Bossé conduisait M. Wallace DesRoches à Saskatoon, où il rencontra son épouse qui sortait de l'hôpital de l'Université.

Titanic

Dames de l'Autel

Le vendredi 10 février les Dames de l'Autel eurent leur assemblée mensuelle à la demeure de Mme Pierre Fiolleau. Il fut décidé d'acheter différents articles tels que soutane, aube et nappes d'autel. La prochaine réunion aura lieu le 24 mars chez Mme Arsène Fiolleau.

Le dimanche 12 février eut lieu à la salle paroissiale une partie de cartes et bingo organisés par les Dames de l'Autel. A cause de la température inclémente et de la la grippe dans plusieurs foyers, l'assistance était peu nombreuse. Malgré tout, on réalisa un profit de $35.00. Seulement sept tables furent occupées par les joueurs de cartes, dont voici les gagnants: MM. Jean Fiolleau, de Duck Lake, Pierre et Raymond Fiolleau, Paul et Claude Mercereau et Mlle Agathe Mercereau, tous de Titanic. Les prix de bingo furent répartis entre Mmes Jean Fiolleau et Arthur Forseille, de Duck Lake, et Laurent Delisle, MM. Arthur Forseille, de Duck Lake, Paul et Gérard Mercereau et Paul Fiolleau, tous de Titanic. Merci à tous ceux qui ont assisté à cette soirée.

Çà et là

Félicitations à Mme M. Ledoux qui a gagné $25.00 à un bingo, à Prince-Albert.

M. Pierre Fiolleau a maintenant terminé le remodelage de sa maison.

M. Arsène Mercereau est l'acquéreur du presbytère de Titanic qui fut vendu par soumission, dernièrement.

Etaient en visite à Titanic dernièrement, M. et Mme A. Wall et Annette Mercereau, de MacDowall; M. et Mme A. Forseille, de Duck Lake; MM. et Mmes R. Piché et E. Pampue, de Rosthern.

M. l'abbé R. Marceau, du diocèse de Grouard, Alta, étant de passage dans les environs, célébra la messe, le dimanche 19 février.

Redvers

Décès de M. U. Bégin

Le samedi 28 janvier est décédé à l'hôpital de Redvers M. Ulric Bégin, âgé de 82 ans. Né à Tingwick, Ont., M. Bégin vint, en 1908, s'établir à Cantal où, en 1912 il épousa Mlle Albertine Lebel.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, six fils, Ferdinand, Alain, Cyril et Francis, de Cantal, Vincent, de North Battleford, et Clément, de London, Ont., et une fille, Bernadette (Mme John Berjian), de Regina.

Le service funèbre fut chanté en l'église Notre-Dame-de-Fatima par M. l'abbé F. Marcotte, curé, assisté de MM. les abbés H. Delisle, de Cantal, et E. Toupin, de Bellegarde, comme diacre et sous-diacre. M. l'abbé A. Turgeon, de Wauchope, assistait au choeur.

Les porteurs étaient MM. Jean George, Fernand Blérot, Alfred Chicoine, R. Couture, A. Gervais et C. Lemieux, tous Chevaliers de Colomb. L'inhumation se fit dans le cimetière paroissial.

Partie de cartes

Le dimanche 12 février avait lieu une partie de cartes organisée par le groupe numéro 2. Elle fut un véritable succès. Les gagnants aux whist furent: 1er prix, Mme Valère Hardy et M. J.-B. Claude, de Wauchope; consolation, Mme Gérard Moreau et M. Henri Lamotte. Les gagnants au bingo furent MM. Albert Depape, R. et A. Vinck, A. Claude, A. et J. Kenler, Mmes Henri Poirier, W. Thomas, Henri Coleau, F. Lamy, P. et M. Freçon. Le prix d'entrée échoua à M. Jos. Lajeunesse. Il y eut ensuite tirage d'objets variés et vente de gâteaux. Un délicieux goûter fut servi par les dames et demoiselles. Les recettes de cette soirée s'élevèrent à $207. La prochaine soirée aura lieu le 19 mars et non le 12 comme annoncé. Bienvenue à tous.

Saint-Hubert

Bonspiel

Le second bonspiel de l'hiver est complété. Voici la liste des gagnants: 1ère compétition, 1er prix, équipe Bert Page, de Whitewood, deux chandails et deux chemises de sport, dons de Whitewood Co-op; 2e prix, équipe Jack Shepherd, de Whitewood, quatre bouteilles isolantes, fonds du club de curling; 3e prix, équipe Alphonse Istace, quatre boîtes de chocolats, dons de Johnny's Café, de Whitewood; 4e prix, équipe Alex. Boutin, quatre verres à eau, fonds du club de curling.

Deuxième compétition: 1er prix, équipe Billy Jordens, quatre grosses bouteilles isolantes, don de Gillespie's Hardware, de Whitewood; 2e prix, équipe Paul Jordens, quatre plateaux à biscuits, dons de Whitewood Plumbing & Heating; 3e prix, équipe A. Swanson, deux portemonnaie et deux vaporisateurs, dons de Wright's Pharmacy, de Whitewood; 4e prix, équipe Bert Page, quatre lampes de poche, fonds du club de curling.

Consolation: 1er prix, équipe Urbain Brûlé, service à salade, don de R. S. Armstrong, agent pour la compagnie Massey Harris, de Whitewood; 2e prix, équipe Les Blytts, quatre chopines de fluid à freins, dons de Bob Shmidt de Ford Motors, de Whitewood; 3e prix, équipe de Mme Josie Jordens, quatre couteaux de poche; 4e prix, équipe W. Jordens, assiettes à tartes en pyrex. Ces deux derniers prix vinrent du fonds du club de curling.

On espère publier les noms des gagnantes du bonspiel pour dames la semaine prochaine.

Çà et là

Félicitations aux jeunes gens du St. Hubert "Flying Express": Billy Jordens, A. Gatin, Jos. Brûlé, A. et Urbain Istace, Mike Vandal, Denis et Francis Payot, pour avoir remporté le premier prix et la coupe du tournoi de ballon-balai tenu à Whitewood, le 23 février.

Félicitations aux jeunes filles de St-Hubert qui, elle aussi, ont remporté le premier prix pour le même tournoi dans la compétition féminine. Ce sont Thérèse Paquin, Cécile, Yvonne et Yvette Brûlé, Marjorie Taylor, Dianne Jordens, Marguerite Jarnet et Marguerite Istace.

M. et Mme S. Nixon et leurs enfants, de Kentleton, ont rendu visite à leurs parents, M. et Mme R. Istace, dimanche dernier.

M. W. Reichel, ainsi que Mmes A. et L. Poncelet et C. Bachtold sont allés à Regina, la semaine dernière, rendre visite à Mme W. Reichel, patiente à l'hôpital des Soeurs Grises.

Jackfish

Çà et là

Mme David Dion est revenue chez elle après avoir passé deux semaines à Meota, chez sa fille, Mme A. Ferron, qui a subi des traitements à l'hôpital.

Mme Ball, garde-malade, a visité les élèves de l'école et les enfants des alentours.

Les "Comets" de Jackfish ont joué à Edams contre les "Aces" de Meota, le dimanche 19 février, et ont gagné la partie au compte de 7 à 5.

M. et Mme Louis Corbeil se sont rendus à Prince-Albert le dimanche 18 février pour assister à la coiffure de leur fille, Bertille, garde-malade étudiante.

Malades

Prompt rétablissement à MM. Henri Baillargeon et Lionel L'Heureux hospitalisés.

Regina

(Paroisse St-Jean-Baptiste)

Partie de cartes

Une partie de cartes eut lieu le dimanche 12 février, en la paroisse St-Jean-Baptiste.

Les gagnants au bridge furent Mlle Regina Quévillon et M. Raoul Langlais, 1er prix; consolation, Mme Félix Quévillon et M. Jos. Blondeau; les gagnants au whist, Mme Pierre Kerviche et M. Ernest Gatin, 1er prix; consolation, Mme Havelet et M. R. Paris. M. Jérôme Vertefeuille remporta le prix au tirage et Mme P. Chels, le prix d'entrée.

Dames de l'Autel

A l'élection de l'exécutif des Dames de l'Autel le dimanche 19 février, les élus furent les suivants: directeur, le R. P. Rufin Turcotte, O.F.M., curé; présidente, Mme Matt Wolbaum; vice-présidente, Mme Roger Campbell; secrétaire, Mme Joseph Braconnier; trésorière, Mme Joseph Himbeault; conseillères, Mmes Léo Lirette, Alexis Daoust, David Toupin et Gérard De Laforest.

Sincères félicitations aux élus et un merci spécial à Mme Raoul Langlais, présidente sortant de charge, qui s'est dévouée sans relâche à cette mission depuis le début de la paroisse.

Vawn

Mariage Abbot-Weber

Le samedi 11 février, le R. P. G. Lassonde, O.M.I., de North Battleford, bénissait le mariage de Mlle Kathleen Weber, fille de M. et Mme David Weber, de Vawn, à M. John Abbott, de North Battleford.

La mariée entra dans l'église au bras de son père au son d'une marche nuptiale. Elle était charmante dans sa robe de velours de nylon blanc avec son court voile retenu par une couronne de nylon et son bouquet de lis blancs.

La dame d'honneur, Mme Bill Weber, belle-soeur de la mariée, était vêtue d'une robe de velours de nylon rouge avec petite coiffure de même teinte. M. E. Weigel, de Quill Lake, agissait comme garçon d'honneur.

A l'issue de la cérémonie religieuse, un dîner fut servi à 90 convives dans la salle du village.

Parmi les invités, l'on remarquait Mme D. Casper, de Kamloops, C.-B., tante de la mariée, et autres parents et amis de Winnipeg, Regina, Saskatoon, Quill Lake, North Battleford et Lloydminster.

Au retour de leur voyage de noces, les nouveaux époux résideront à North Battleford où M. Abbot est gérant pour la compagnie de machines à coudre "Singer".

Réunion de la L.F.C.

M. John Eymberts, travailleur social en chef de l'hôpital Saskatchewan de North Battleford, a assisté à une réunion de la Ligue des Femmes Catholiques, le mardi 7 février, et fit un discours très intéressant au sujet de la santé mentale. Il donna les symptômes des maladies mentales et ajouta que ces maladies sont souvent causées par le découragement.

M. Eymberts montra ensuite des films sur la surveillance et les bons soins que reçoivent ces malades qui, dans 70 pour cent des cas, sortent de l'hôpital en bonne santé.

En l'absence de la présidente, Mme A. Blanchette, Mme Higgins remercia M. Eymberts et l'invita à revenir.

Shower

Trente-cinq dames se réunissaient chez Mme Bill Weber, le mercredi 8 février, pour un shower en l'honneur de Mlle Kathleen Weber dont le mariage eut lieu le 11 février. La soirée se passa en jeux, et de jolis cadeaux furent offerts à l'héroïne de la fête, qui remercia les dames et qui les invita à aller la visiter à North Battleford. Un délicieux goûter termina la soirée.

Çà et là

M. et Mme Aimé Blanchette sont de retour d'un voyage, par avion, dans l'Est où ils ont assisté à la prise d'habit de leur fille, Michelle, chez les Soeurs de la Présentation de Marie, à St-Hyacinthe.

M. et Mme G. Vallière et leurs deux petits gars sont allés à St-Paul où Mme Vallière passera deux semaines avec ses parents, M. et Mme Turnovoy.

M. et Mme John Lavoie, d'Onion Lake, et Mme A. Lavigne, de North Battleford, étaient en visite chez M. et Mme Higgins, récemment.

Il a été décidé à une assemblée du comité de la Ligue des Femmes Catholiques qu'un bingo aurait lieu dans la salle le 5 mars, à 8 h. p.m. Les recettes iront à des organisations de charité.

Plusieurs paroissiens se sont rendus à North Battleford, le 5 février, pour assister au congrès régional de l'ACFC.

M. l'abbé G. Pouliot est allé à Debden lors du décès accidentel de M. Gérard Lehouillier. Il était accompagné de son frère, Henri, et de Mlle Thérèse Bilodeau, qui profita de l'occasion pour visiter ses parents, M. et Mme Henri Bilodeau.

Chevaliers de Colomb

Conseil no 3142 de Ponteix

M. l'abbé G. Couture, aumônier, donna aux Chevaliers le message suivant:

"Quel est le sujet de conversation le plus intéressant? La dernière joute de hockey? le dernier cinéma? les défauts du prochain? Non. Bien que ces sujets puissent captiver notre attention pour quelque temps, on s'en fatigue tôt. Les seuls sujets sur lesquels la conversation peut durer des heures sans jamais fatiguer les participants sont les sujets de religion.

"Car l'homme a été fait par Dieu, et, naturellement il se tourne vers Lui, comme l'aiguille de la boussole se tourne vers le nord; et le sujet de ses relations avec Dieu se retire de telles conversations, parce qu'il n'en connait pas assez. C'est dommage! Outre le bienfait qu'une telle conversation lui apporterait, il a manqué une belle occasion d'aider les autres.

"Lors de la dernière réunion, plusieurs Chevaliers se sont procuré un exemplaire de "En causant avec le Père Smith" de Mgr Noll. Ce livre est un exposé simple, franc et serein de la doctrine catholique, et servira de base aux forums que nous nous proposons de tenir après chaque réunion régulière. Pour ceux qui n'ont pas encore obtenu leur livre, il y en aura en vente à la prochaine réunion."

Sujet du prochain forum: "Le célibat ecclésiastique".

Le Grand Chevalier rappela aux membres de payer leurs dûs au secrétaire-trésorier le plus tôt possible.

Le secrétaire-trésorier fit savoir que la vérification des livres avait été complétée par le frère Ray. Charlebois, comptable, et qu'un rapport avait été envoyé au député du district, au député d'Etat et au Conseil Suprême. Il informa les membres qu'ils devaient payer leurs dûs pour obtenir la carte de voyage 1961.

Le gagnant provincial du curling sera proclamé à l'occasion du bonspiel d'Etat qui aura lieu à Saskatoon le 5 mars.

A la réunion du conseil le dernier lundi de chaque mois, une enveloppe contenant un montant d'argent sera déposée sur la table du Grand Chevalier. Dans chaque lettre mensuelle on inscrira un nombre correspondant à un membre et ses initiales. Ce membre devra être présent à la réunion mensuelle pour réclamer l'enveloppe. S'il n'est pas présent, une somme de $2.00 sera ajoutée au montant d'argent, pour le prochain mois. Avis aux membres de lire la lettre mensuelle et d'assister à la réunion.

Une soirée récréative organisée par les Chevaliers de Colomb de Ponteix, Sask., eut lieu le lundi 20 février dans la salle paroissiale.

Cette soirée dansante, sous la direction de M. Edouard Desautels, fut un réel succès. Sans aucun doute d'autres soirées de ce genre seront organisées sous peu.

Lisieux

Durant le carême les paroissiens ont le privilège d'entendre la messe les mercredis et vendredis à 9 h. p.m., précédée du chapelet et du Chemin de la croix ou instruction.

Le bingo et autres activités du 17 février, organisés par Foyer-Ecole, furent un succès.

Mmes Gustave Tessier et Armand Fafard assistèrent à la retraite fermée au Foyer d'Youville de Gravelbourg, du 17 au 19 février.

Mme Hugh Willis (Fernande), avec son bébé, est retournée à Edmonton, Alta, par avion après avoir passé cinq semaines chez ses parents, M. et Mme Emilien Préfontaine. Ceux-ci se rendirent à Victoria, C.-B., par avion pour assister aux funérailles de leur beau-frère, M. O.-W. Chrétien, autrefois de Lisieux, décédé subitement le 14 février.

RADIO GRAVELBOURG

DIMANCHE

9.55—Ouverture, horaire
10.00—Le monde parle au Canada
10.30—Messe dominicale
11.55—Nouvelles de la semaine
12.00—Festival des chorales
12.30—Images du Canada
1.00—Orchestre de Radio-Canada
2.00—Chez moi
2.30—Le tour des capitales
3.00—Chansons françaises
3.15—Perspectives internationales
3.30—Terre nouvelle
4.00—Radio-Journal
4.15—Regards sur le Canada français
4.30—Match intercité
5.00—Nouveautés dramatiques
5.30—Disques comparés
6.30—Récital du dimanche
7.00—Accents et timbres de l'Inde
8.00—Radio-Journal
8.15—L'âge d'or du chant choral
8.55—Chronique sportive
9.00—La fin des émissions

Du lundi au vendredi inclusivement

6.55—Horaire, prévisions
7.00—Radio-Journal
7.05—Soleil levant
7.45—Nouvelles
8.00—La prière du matin
8.15—Variétés
8.45—Chansons et succès
9.15—Vie de femmes
9.30—Fémina ou Partage du matin
9.45—Psychologie de la vie quotidienne
10.01—Jeunesse dorée
10.15—Un homme et son péché
10.30—Coquelicot
11.00—Radio-Journal
11.15—Les visages de l'amour
11.30—Au hasard
12.00—Pot pourri ou Carrefour de la coopération
12.15—Nouvelles
12.30—Le réveil rural
12.45—Nos artistes préférés ou Musique musette
12.54—Chronique sportive
1.00—Vignettes féminines
1.30—Arc-en-ciel
1.45—L'heure de l'Est ou Méli-mélo
2.00—Radio-Journal
2.05—Club photographie, Deux coeurs, Une valse, A votre santé ou Musique
2.15—Nos malades
2.30—Requêtes et refrains
3.00—Carnet mondain
3.15—Coeur à coeur
3.30—Musique instrumentale
3.45—Chansons canadiennes
3.55—Enrichissons notre vocabulaire
4.00—Radio-Journal, revue, sport
4.30—Reportage
5.00—Coin des tout-petits
5.30—Radio-Sacré-C.
5.45—Nos plus beaux disques
6.00—L'Angélus
6.02—Nouvelles et marchés
6.10—En dînant
6.45—Le chapelet en famille
7.00—Musique pour la tombée du jour
8.00—Radio-Journal
8.15—Commentaires
10.30—Nouvelles de St-Boniface

LUNDI

7.30—Vie économique
8.30—Découvrons les Amériques
9.00—Jeunesse musicale
10.00—Musique de chambre

MARDI

7.30—Des idées et des hommes
8.30—Concours de la Chanson canad.
9.00—Concert symphoniques
10.00—Artistes de renom

MERCREDI

7.30—Les petites symphonies
8.00—Sur toutes les scènes du monde ou Festival du mercredi
10.00—Musique de scène

JEUDI

7.30—Place publique
8.30—Festival européen

VENDREDI

7.30—Vie ouvrière
8.30—Concours international de la Chanson
9.00—Visage et le temps
9.30—Orchestre de chambre de Vancouver

SAMEDI

6.55—Ouverture, horaire, prévision
7.00—Radio-Journal
7.05—Soleil levant
7.45—Nouvelles
8.00—Prière du matin
8.15—Variétés
8.45—L'établissement rural
9.00—Dans l'bon vieux temps
9.30—Chansons et succès
10.00—Rien qu'une chanson
10.30—Tante Lucille
11.00—Radio-Journal
11.15—Préparons l'avenir
11.30—Rythmes de Paris ou Variétés de Québec
12.00—Opéra du Métropolitain
3.30—Mélodies
4.00—Radio-Journal, sport
4.10—Carnet mondain
4.15—La langue bien pendue
4.30—Requêtes et refrains
5.00—Concert de jazz
5.15—Nos missions
5.30—Concert d'orgue
5.45—Radio-S.-Coeur
6.00—L'Angélus
6.02—En dînant
6.30—Radio-Marie
6.45—Le chapelet
7.00—Musique pour la tombée du jour
7.30—Musique sud-américaine
8.00—Chronique canadienne
8.30—Musique de chambre
9.30—Revue de la semaine
10.00—Musique de danse
10.30—Nouvelles de St-Boniface

RADIO PRAIRIES-NORD

DIMANCHE

10.55—O Canada, ouverture, horaire
10.59—Signal horaire
11.00—Radio-Journal
11.10—Intermède et promotions
11.15—Nos missions sur nos ondes
11.30—Concert de Québec
12.00—Le quart d'heure de Ste-Anne
12.15—Intermède
12.25—Communiqués
12.30—Refrains de France
12.45—Vers demain
1.00—T.S.O. Pop Concert
2.00—Chez moi
2.30—Tour des capitales
3.00—Chansons françaises
3.15—Perspectives internationales
3.30—Programme russe
4.10—Intermède
4.15—Radio-Journal et sports
4.30—Festival de choral
5.00—Nouveautés dramatiques
5.30—Album de disques
6.00—Rosary Hour
7.00—Accents et timbres de l'Inde
7.30—L'oeuvre d'orgue de Bach
8.00—Radio-Journal
8.15—L'âge d'or du chant choral
8.55—Chronique sportive
9.00—Terre nouvelle
9.30—Récital du dimanche
10.00—Météo, pensée et fin

Du lundi au vendredi inclusivement

6.55—O Canada, ouverture, horaire
7.00—Radio-Journal
7.05—Prière du matin
7.10—Bonjour Compatriotes
7.45—Radio-Sacré-C.
8.00—Nouvelles
8.10—Bonjour compatriotes
9.15—Vie de femmes
9.30—Au fil de l'heure
10.00—Jeunesse dorée
10.15—Un homme et son péché
11.00—Radio-Journal
11.10—Intermède
11.15—Visage de l'amour
12.31—Réveil rural
1.00—Nouvelles
1.10—Communiqués
1.15—Prince-Albert sur nos ondes
2.00—Radio-Journal
2.05—Demi-heure avec
2.30—Fémina ou Fantaisies musicales
2.45—Le quart d'heure des malades
3.00—Bienvenue Sasktachewan
4.00—Radio-Journal, actualités, sports
4.30—Rond Point, ou Le pont des arts, ou Présence missionnaire
5.00—Coeur à coeur
5.15—Parlons sport ou Tour de chant
5.30—Pour les enfants
5.45—Affaire de l'Etat ou Sérénade au crépuscule
6.00—Nouvelles et sports
6.30—Musique en dinant
6.45—Le chapelet
8.00—Radio-Journal
8.15—Commentaire
10.30—Nouvelles de CKSB, météo, pensée du soir

LUNDI

10.30—Musique continentale
11.30—Tisdale sur nos ondes
12.00—Noires et blanches
6.15—Le petit bal de l'Ouest
7.00—Radio-Magazine
7.30—Vie économique
8.30—Découvrons les Amériques
9.00—Jeunesse musicale
10.00—Musique de Chambre

MARDI

10.30—Chansonnette
11.30—Prud'homme et Vonda sur nos ondes
12.00—Un peu de tout
6.15—L'Echo marial
7.00—Radio-Magazine
7.30—Des idées et des hommes
8.30—Concours de la Chanson Canadienne
9.00—Concert symphonique
10.00—Artistes de renom

MERCREDI

10.30—Musette
11.30—North Battleford sur nos ondes
12.00—Folklore et bonne chanson
6.15—Le petit bal de l'Ouest
7.00—Radio-Magazine
7.30—Petite symphonie
8.30—Sur les scènes du monde ou Festival du mercredi

JEUDI

10.30—Détente musicale
11.30—Melfort sur nos ondes
12.00—Un artiste de concert
6.15—A votre santé
7.00—Programme allemand
8.30—Festivals européens

VENDREDI

10.30—Musique sud-américaine
11.30—Debden sur nos ondes
11.40—Duck Lake sur nos ondes
12.00—Quelques danses
6.15—Programme hollandais
7.00—Programme ukrainien
7.45—Chronique parisienne
8.30—Chanson grise
9.00—Conflits exemplaires
9.30—Orchestre de Vancouver

SAMEDI

6.55—Ouverture, O Canada horaire
7.00—Radio-Journal
7.05—Prière du matin
7.10—Bonjour Compatriotes
7.45—Radio-Sacré-C.
8.00—Nouvelles
8.10—Bonjour Compatriotes
9.00—Nouvelles agricoles
9.30—Visite à la discothèque
10.30—Tante Lucille
11.00—Radio-Journal
11.10—Communiqués
11.15—L'abbé Pierre
11.30—Rythmes de Paris ou Variétés de Québec
12.00—Opéra
3.30—Mélodies
3.45—Conseil de la Vie française
4.00—Radio-Journal et sports
4.10—Intermède
4.15—La langue bien pendue
4.30—Succès de la chansonnette
5.00—Bienvenue Sask. et Etablissement rural
6.00—Nouvelles et sports
6.15—Programme hongrois
6.45—Chapelet
7.00—Musique de danse
8.00—Chronique canadienne
8.30—Musique de chambre
9.30—Revue de la semaine
10.00—Musique pour toi
10.30—Nouvelles de CKSB, météo, pensée du soir

CLASSEMENT DES OEUFS — Deux fonctionnaires du ministère de l'Agriculture du Canada font l'essai d'une formule dite poids-hauteur pour le classement des oeufs; la nouvelle formule sert déjà dans certaines régions des Etats-Unis. Pesé à l'aide d'une balance (centre-arrière-plan), l'oeuf est ensuite casé sur une surface dure et plate (avant-plan); un micromètre monté sur trépied mesure la hauteur de l'albumen. Le poids multiplié par la hauteur et divisé par une formule de rectification donne la catégorie. Don Fletcher, à gauche, qui tient un anneau pour déterminer la couleur du jaune, vérifie la lecture du micromètre en collaboration avec Vic Lotherington. Ces essais font partie du travail de la Division de l'aviculture pour améliorer le classement des oeufs, ainsi que tous les aspects de la production et de la vente des volailles.

M. et Mme Roland Coupal fête leur 25e anniversaire de mariage

MONTMARTRE — Le samedi 18 février, plusieurs parents et amis se rendirent à la résidence de M. et Mme Roland Coupal pour fêter leur 25e anniversaire de mariage. Un joli ensemble en chrome leur fut présenté, après quoi on servit un délicieux goûter. Parmi les parents ont remarquait M. et Mme Lionel Faubert et leurs enfants, Mme Léona Pelletier et ses enfants, et Mlles Victoria et Lucienne Faubert, tous de Regina.

Partie de cartes

Le dimanche 5 mars à 8 h. p.m. précises, à l'école secondaire, aura lieu la dernière partie de cartes de la saison, organisée par les Dames de l'Autel. Après huit tours de bingo, le tirage de la loterie, etc., les dames serviront un goûter délicieux. Tous les jeunes comme les moins jeunes sont cordialement invités.

Décès

MM. et Mmes Edmond Perras, Léo Roy et Olivier Perras, Mmes Jos. Joubert, Philomène Perras, Corignan, Corriveau et Mme Emilia Perras et son fils, Bill, se rendirent à Regina le 23 février pour assister aux funérailles de M. Wilfred Perras, autrefois de Montmartre. Le service funèbre fut chanté par le R. P. R. Turcotte, O.M.I., en l'église du St-Sacrement.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, neuf filles et deux fils, ainsi que plusieurs petits-enfants, six soeurs et un frère.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Le mercredi 22 février, Mme Elisabeth Eberle, pionnière de Montmartre, rendit son âme à Dieu à l'âge de 68 ans et 9 mois. Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé J.-A. Foisy en l'église du Sacré-Coeur, le samedi 25 février. Mme Eberle fut précédée dans la tombe par son mari, M. Nick Eberle, en février 1948. Elle laisse dans le deuil neuf filles, neuf fils, 58 petits-enfants et neuf arrière-petits-enfants.

Malades

M. Ernest Langelier a subi une intervention chirurgicale à l'hôpital de Montmartre.

Mmes Florence Lévesque et Hector Lavoy sont patientes à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina, pour interventions chirurgicales.

Un prompt et complet rétablissement est souhaité à tous.

Naissance

A M. et Mme Harry Vindevoghel est née une fille, le samedi 25 février.

Saint-Front

Baptêmes

Le 5 février: Barbara-Ann, fille de John Shearer et de Yolande Dufault, née le 15 janvier à l'hôpital de Spalding. Parrain et marraine, M. et Mme Nick Paulson (née Isabelle Dufault), de Transcona, Man., oncle et tante de l'enfant.

Le 9 février: Eric-Collin-Joseph, fils de Florian Montes et de Renée Bertoncini, né le 30 janvier à l'hôpital de Rose Valley. Parrain et marraine, M. et Mme Germain Auriat, cousins de l'enfant.

Çà et là

Le dimanche 5 février, une belle soirée de bingo au profit de l'hôpital de Spalding sous la direction de Mme Laurent Plamondon, avait lieu au sous-sol de l'église. Une centaine de personnes y assistaient. Quinze beaux prix furent gagnés. Avant la dernière partie un bon goûter fut servi par les dames et demoiselles. La somme de $106.00 fut réalisée.

Un magnifique film, "La vie est belle", a été présenté le dimanche 12 février au sous-sol de l'église, mais hélas, il n'y avait que 20 ou 25 personnes. La présentation de films risque bien d'être discontinuée.

MM. Henri Moyen et Laurent Plamondon sont allés à Regina pour assister au congrès des Caisses Populaires les 21 et 22 février, comme représentants de la Caisse paroissiale.

Le jeune homme qui a conservé jusqu'à vingt ans son innocence, est, à cet âge, le plus généreux, le meilleur, le plus aimant et le plus aimable des hommes. — J.-J. ROUSSEAU.

Sedley

Mariage Béchard-Pisch

Le samedi 11 février en l'église du Christ-Roi de Regina, M. l'abbé Emmet Mooney bénissait le mariage de Mlle Rose Pisch, fille de M. et Mme George Pisch, de Regina, à M. Alfred Béchard, fils de M. et Mme Paul-A. Béchard, de Sedley. Au choeur on remarquait M. l'abbé F. J. Schactil, curé de Sedley.

La mariée, qui entra au bras de son père, était vêtue d'une longue robe en brocart blanc; elle portait un voile court et une couronne de perles. Son bouquet consistait de roses.

Les demoiselles d'honneur étaient Mlles Anne Phelan, de Prince-Albert, amie de la mariée, Blanche Béchard, soeur du marié, et Jocelyne Béchard, cousine du marié; la petite Carmen Béchard, nièce du marié, était bouquetière. Les demoiselles d'honneur portaient des robes identiques d'organza bleu royal avec bouquets d'oeillets champagne. La bouquetière portait une robe de nylon blanc avec bouquets de chrysanthèmes blancs.

Le marié était accompagné de son frère, M. Robert Béchard, son cousin, M. Clément Béchard, et un ami, M. Jean Morin, de Calgary.

MM. Roland et Claude Lefebvre agissaient comme huissiers.

Mlle Patricia Busch touchait l'orgue, et M. Sully Glasser était soliste.

Le dîner fut servi à plus de cent personnes au "Bell City Motel". M. Gerry Dermody agissait comme maître de cérémonies. M. J.-J. Busch proposa le toast à la mariée. Le marié répondit par de belles paroles de remerciements à tous. Mme Jean Morin était au registre.

M. et Mme Alfred Béchard résideront à Sedley après avoir fait un voyage à Nouvelle-Orléans.

Çà et là

M. et Mme Norbert Lepage passèrent quelques jours chez Mlle Paula Dupuis. M. Lepage assistait à un congrès de Caisses Populaires à Regina, tandis que Mme Lepage et ses deux enfants, Denise et Roger, rendaient visite à des amis de Sedley.

Mlle Jeannette Parent, de l'Aviation canadienne de St-Hubert, P.Q., passa quelques jours chez ses parents, M. le Dr et Mme C. Parent.

Mme Marchand, de Forget, est en visite chez son fils, M. Louis Marchand.

MM. Gérard de La Forest et Gérald Béliveau, de Regina, faisaient du recrutement pour les Chevaliers de Colomb dans la paroisse, dimanche dernier.

M. et Mme Lord Poissant passent quelques jours chez Mme Roch Poissant, de Regina.

Mme C. Béchard faisait un court séjour à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina. Elle rendit aussi visite à sa soeur, Mme F. Martin, de Regina.

M. et Mme Emile Giroux ont passé quelques semaines chez leurs enfants, à Regina.

M. et Mme Albert Baker sont les heureux parents d'une petite fille, née le 25 février.

Wawota

Bingo

Le mardi 7 février, les dames de la L.F.C. organisèrent une soirée de bingo dans la salle Légion, où de nombreux paroissiens vinrent s'amuser.

Les heureux gagnants furent Mmes J. Donahue et Larry Linder, MM. Norman Oliver, Elmer Price et Alex. Jacques. M. Harold Drum fut l'heureux gagnant de $20.00 pour la pleine carte. M. André Bandu gagna le "pot d'or" de $9.00, et Mme Henri Filteau, $10.00.

Le tout se termina par un goûter aux beignes avec café. Ce fut un vrai succès, et une jolie somme fut réalisée.

Va-et-vient

M. et Mme Maurice Zébière sont allés à Montmartre afin d'assister aux funérailles de Mme Elisabeth Eberlé, décédée à l'âge de 68 ans.

M. et Mme Alphonse Lamontagne sont allés demeurer chez leur fils, Pat, pour quelque temps.

Mme Ida Loiselle est allée visiter ses enfants à Winnipeg.



"Le Coin des jeunes"

L'heure est au dialogue

Le chroniqueur sportif de **La Liberté et le Patriote**, qui demeure à Ottawa, a lu vos lettres sur le hockey et il daigne aujourd'hui vous communiquer ses propres commentaires et ses conseils. Lisez attentivement cet article d'un ami des jeunes et d'un spécialiste du sport.

Je n'ai pas encore eu le temps de lire toutes vos compositions missionnaires, mais je promets de terminer cette lecture avant la fin de cette semaine et de publier le 10 mars prochain les noms des gagnants. Le numéro d'avril de l'**Ami du Foyer** vous sera réservé spécialement.

Maintenant j'aimerais vous parler d'un sujet auquel je pense depuis des mois, et que certaines lettres reçues dernièrement m'invitent à vous communiquer. Il s'agit d'un "courrier" spécial pour vous les jeunes. Lisez à ce propos la lettre de Lucie Marquis, de St-Pierre-Jolys, Man.

Les "courriers du coeur" ont toujours été en vogue. Tous les journaux et les grandes revues qui se respectent ont le leur, comme notre journal a son "Courrier de Louise" depuis des années dans la page féminine. Les auditeurs de nos postes de radio française connaissent celui du R. P. Marcotte, S.J. Même les postes de télévision s'acheminent de ce côté. Je sais bien qu'ordinairement en tout cela on s'intéresse d'abord aux adultes, bien qu'occasionnellement tel ou tel adolescent ose poser sa question. Et je sais aussi, grâce à mes nombreuses rencontres de jeunes, que vous aussi avez vos problèmes, vos questions, vos intérêts propres. Alors . . .

Alors votre Cousin José est prêt à vous répondre. Questionnez-le sans gêne aucune. Si vous désirez garder l'anonymat, dites-le. Si vous préférez une réponse personnelle, dites-le aussi. Sans cela je publierai votre question et votre nom et la réponse. N'oubliez pas de dire votre âge, car on ne répond pas de la même manière à un petit monsieur de 13 ans et à une demoiselle de 16 printemps.

Ainsi notre page prendra bientôt l'allure vivante d'un dialogue entre vous et votre grand cousin.

Un dernier point. Qui de vous suggérera un titre spécial pour notre "courrier"? Quelque chose de jeune, de suggestif, de moderne.

COUSIN JOSE.

Les "engagés" du hockey

Le petit frère de Cousin José a eu l'occasion de visiter plusieurs centres du Manitoba au cours de ces deux mois de janvier et février et il est heureux de venir vous dire ce qu'il a constaté.

Premièrement, le hockey est en grande faveur chez nos jeunes. Dans presque tous les centres il y a une, deux, trois équipes. On y joue avec entrain, souvent même avec agressivité. Certains villages voisins se montrent même les griffes parfois. Mais c'est là, semble-t-il, des explosions d'ardeur, d'intérêt d'équipe encore incontrôlé. Que voulez-vous, quand on est jeune, ce ne doit pas être un défaut trop grand que d'avoir de l'ardeur!

Au fond du coeur, on aime ce sport, on jouit du défi, on estime l'adversaire qui permet de mesurer ses forces. Les bosses, les rudesses sont oubliées après la partie. Une poignée de main, un sourire, un "merci", et souvent même un goûter achèvent la rencontre dans une sincère amitié. Vraiment, à examiner cette scène de cordialité qui suit de quelques secondes la farouche combativité, on ne peut que conclure que le sport est vraiment formateur et que si on montrait dans tous les domaines cet esprit d'amitié après une chaude contestation de forces, eh bien! notre monde et nos organisations marcheraient eux aussi en concorde. C'est là ma première impression des joutes auxquelles j'ai assisté . . . et participé.

Certains conçoivent parfois le Manitoba français comme un petit Québec: une métropole, puis une chaîne de villages le long de la rivière (St-Laurent ou Rouge).

Je vais briser ce cerceau pour vous parler de nos centres à l'ouest de nos capitales (St-Boniface et Winnipeg): Lourdes, Somerset, St-Claude, Fannystelle, St-François-Xavier, St-Eustache.

L'équipe qui semble la mieux organisée est celle de St-Claude. Rien ne lui manque: de bons et solides joueurs, un entraîneur d'expérience en M. A. Bazin, ancienne étoile de C.S.B., puis un gérant-animateur - organisateur en M. l'abbé L.-P. Jean, vicaire à la paroisse, une belle patinoire entourée de nombreuses commodités, des ressources financières et aussi . . . de nombreux supporteurs.

Notre-Dame-de-Lourdes a aussi le privilège d'avoir un vicaire intéressé aux jeunes. C'est l'équipe la plus puissante et la plus française que j'ai rencontrée. "Trois bravos pour Lourdes!"

Fannystelle mérite la palme pour avoir les "gars" les plus débrouillards. Là, les commodités n'abondent pas, mais les grands écoliers y vont quand même de grand coeur. On s'organise, on s'exerce à l'initiative malgré les difficultés. On s'encourage en pensant au bon goûter présenté par de bonnes mamans.

Les jeunes de St-Eustache ont un mérite semblable. La plupart sont fermiers et doivent montrer de l'endurance pour répondre aux appels de l'organisateur, M. Girard. De vrais sportifs!

Somerset ne manque pas d'impressionner les visiteurs par sa belle patinoire couverte, ses locaux commodes. L'enthousiasme ne manque pas chez les jeunes. Chose curieuse, tout ce qui manque, c'est un Toe Blake!

Le village que j'ai le plus admiré est le petit village de St-François-Xavier. Malgré le petit nombre de bras disponibles, on y maintient une bonne patinoire. Le soir d'une bordée de neige, elle était toute nettoyée. Ici aussi, le joueur aîné a la fonction d'entraîneur: la discipline règne autant que l'enthousiasme. Bravo! les jeunes de St-François-Xavier.

Ces joueurs parlent-ils français?

A part Lourdes qui ne parle que le français, le bilinguisme règne dans les autres équipes, mais avec de curieux mélanges. A St-Claude, les mêmes écoliers d'origine française parlent tantôt en français tantôt en anglais, alternant à une allure qui surprendrait nos gouverneurs-généraux. A St-François-Xavier, l'anglais dominait dans le groupe de joueurs dont quatre étaient de langue anglaise, mais le français semblait encore le plus naturel, car sur la glace les cris spontanés sortaient en français. Chez les jeunes de Fannystelle, l'anglais avait aussi un certain ton officiel à cause des quelques membres de langue anglaise, mais d'autre part le respect humain n'empêchait pas des conversations suivies en français laissant les unilingues en silence. St-Eustache semble suivre cette attitude. La frontière semblait plus tranchée chez les joueurs de Somerset. Pendant que des joueurs (la majorité de langue anglaise) causaient entre eux, d'autres lançaient de grands cris en français pour encourager ceux qui étaient sur la glace. Le respect humain, la fausse politesse, la trop galante délicatesse française, n'a pas encore mangé nos jeunes. Honneur à eux!

Un cri à répandre après la partie: "Trois bravos pour St-Claude" (p.e.).

St-Claude . . . bravo!
St-Claude . . . bravo!
St-Claude . . . bravo! ! !

Allons, enfants de la patrie:
De la Fierté! jeunes citoyens!
Marchons, jouons, crions
Comme de fiers Canadiens!

A BATONS ROMPUS.

Aveu involontaire

— Lulu, c'est toi qui as vidé le pot de confiture?

— Non, maman.

— Ne mens pas: ton petit frère t'a vue.

— Ce n'est pas possible: il dormait.

• • •

En réserve . . .

Mme Poivron vient d'accoucher de deux jumeaux et toute la maison est en révolution.

Le papa appelle son rejeton no 1, Jacquot, âgé de huit ans.

— Ecoute, mon petit, tu diras à ton instituteur que tu n'iras pas à l'école demain parce que j'ai besoin de toi pour faire des courses.

— Je lui dirai que j'ai un petit frère seulement.

— Et pourquoi?

— Je garderai l'autre pour la semaine prochaine . . .

Vive la Croisade

A mon tour de vous parler de nos pancartes pour la semaine de la Croisade.

Le vendredi nous descendions dans la grande salle avec papiers, règles, colle, brillants, couleurs. Nous avons travaillé en équipe et nous avons eu beaucoup de plaisir. Nous avons fait une pancarte pour démontrer chaque discours que nous avions à faire dans notre équipe.

Celle que j'ai aimée le plus était sur la messe. C'était un gros M qui touchait le monde, nous montrant que la messe apporte beaucoup de grâces sur la terre.

Une autre belle pancarte était Marie, les mains étendues vers la terre. Tout autour d'Elle il y avait nos portraits, pour montrer que Marie est bien notre mère.

Je puis dire que nous aimons notre Croisade, mais beaucoup plus maintenant après une si belle semaine.

Jacqueline GUAY,
Couvent de St-Charles, Man.

• • •

J'aimerais vous raconter notre belle vente de blé soufflé et sucre à la crème, au profit des Croisés.

Après le diner on organisa un petit comptoir dans la salle, avec deux cents sacs de blé soufflé et presque autant de bonbons. Tout avait été apporté par les Croisés.

Les Croisés des 3e et 4e années étaient debout en arrière et chantaient:

Du popcorn Madeleine
C'est si bon Madelon
Pour 5 sous Madeleine
Achètes-en Madelon.

Huit élèves des 5e et 6e années vendaient. Soeur Supérieure a acheté le premier sac et en temps de le dire tout était vendu, pas un petit sac de reste. Tous mangeaient, chantaient, parlaient et surtout étaient heureux.

Avec notre argent nous avons acheté le beau drapeau des Croisés. Nous sommes bien fières de notre succès et de notre drapeau.

Lise COURTOIS, 6e année,
Couvent de St-Charles, Man.

• • •

Moi j'ai à vous parler de notre réception de Croisade, le 2 février.

Le matin, tous les Croisés et les apôtres étaient bien contents que ce grand jour soit enfin arrivé. La réception a eu lieu à 10 h. 30 dans la chapelle du couvent. Dès 10 h. nous avions revêtu nos bérets blancs et nos pèlerines avec une grosse croix bleue. Les garçons portaient leur cravate rouge. Nous sommes entrés en belle procession en chantant "Je suis Croisé". Le beau drapeau précédait le cortège.

Après avoir béni le drapeau le Père Chassé nous a parlé de nos mots d'ordre et nous a dit qu'un Croisé devait être un meilleur catholique. Ensuite les 32 Croisés se sont mis à la sainte table et ont fait leur consécration et reçu leur insigne. Puis vint le tour des 17 apôtres. La messe qui suivit fut entendue par tous les élèves. Ceux des 7e et 8e années ont fait le chant. Nous sommes sortis en procession.

Notre maitresse prit des portraits pendant la réception, puis au parloir avec le Père. C'était très beau. Je pense que Jésus a dû choisir parmi nous des prêtres ou des soeurs. Je l'espère.

Monique DUCLOS,
Couvent de St-Charles, Man.

• • •

Pour finir notre belle semaine de la Croisade, après la réception nous nous rendions à la classe dans le soubassement de l'église pour le diner amical. Les garçons avaient décoré les tables, et un gros écriteau "Bonne Fête Chers Croisés" pendait au-dessus des tables.

A la table d'honneur il y avait Soeur Supérieure avec les nouveaux apôtres puis, sur les deux autres côtés, il y avait les directrices avec les croisés. Nous étions 67.

A chaque place nous avions notre nom. Les nouveaux croisés avaient une belle médaille en forme de croix avec un beau Sacré-Coeur dessus.

Nous avons eu un bon diner. Le plus beau gâteau d'une des mamans était au chocolat décoré de ces mots: prie, communie, sacrifie-toi et sois apôtre.

Après le diner nous avons pris des portraits et nous sommes retournées en classe un peu excitées et fières de notre belle journée.

Comme vous voyez nous avons bien joui de notre Semaine de la Croisade. Nous avons bien travaillé, bien joué, bien prié et nous espérons que tous les autres croisés auront une aussi belle semaine que celle de St-Charles.

Mildred MACKENZIE,
6e année,
Couvent de St-Charles, Man.

A LA CONQUÊTE DU MONDE

5 - Au delà des mers

Réalisé par la SOCIETE CATHOLIQUE DE LA BIBLE.

d'après les **Actes des Apôtres**

Images de Marie Pignal

Bande no 3









1. — Paul prolonge son ministère à Corinthe, puis enfin il s'embarque à Cenchrées, port de Corinthe, pour Ephèse où il reste peu de temps car dit-il, "il faut absolument que je célèbre la fête prochaine à Jérusalem, je reviendrai . . ." Et il s'embarque pour Césarée, d'où il monte à Jérusalem. Ensuite il repart pour Antioche.

2. — D'Antioche Paul part pour un long voyage à travers le pays des Galates, la Phrygie; il parcourt les régions montagneuses jusqu'à Ephèse où il parle avec beaucoup d'assurance à la synagogue, puis dans un local que lui prête un nommé Tyrannus.
Des miracles confirment l'apostolat de Paul: des "suderia", — mouchoirs pour essuyer la sueur du visage — des "semicinctia" — sorte de tablier pour préserver les vêtements — qui avaient touché Paul, guérissent les malades et les infirmes par la seule application.

3. — Quelques juifs essayèrent de chasser les démons en disant: "Je vous conjure par le Jésus que Paul prêche!" Les sept fils de Scéva le grand-prêtre faisaient ainsi. Un des possédés leur répliqua qu'il connaissait Jésus et Paul, mais qu'eux étaient des inconnus.

4. — L'homme en qui séjournait l'esprit mauvais, se jeta sur les sept fils de Scéva, et avec la force décuplée de ces sortes de gens, les maltraita, les blessa, mit leurs vêtements en lambeaux. Ils s'enfuirent terrifiés et sanglants. La nouvelle de ce combat accrut le prestige de Paul, et fit baisser le crédit des faux exorcistes et des magiciens de tous genres. Beaucoup de personnes adonnées aux pratiques superstitieuses apportèrent des livres de magie et les brûlèrent devant tout le peuple.

Problèmes et réponses

Cousin José,

Comme membre active de la Relève c'est mon devoir de vous écrire pour vous demander une faveur. Les jeunes aimeraient écrire à **La Liberté et le Patriote** pour expliquer leurs petits problèmes et demander des avis. Si vous pouviez garder un espace ou une colonne pour les jeunes nous serions très reconnaissantes. J'ai déjà lu la colonne "Courrier de Louise" et mes compagnes trouvent que c'est seulement pour les grands et que ce sont surtout des problèmes généraux qui s'y présentent. Merci pour votre bienveillante attention.

Votre très reconnaissante,
Lucie MARQUIS, 10e année,
St-Pierre Centre, Man.

• • •

Jeux et missions

Les jeunes jécistes des 7e et 8e années ayant affirmé leur désir d'une fête du Mardi-Gras, ont confié à Anne Berthelet et à Henriette Leclerc le plaisir de l'organiser. Et je vous avoue que c'était vraiment bien!

Cette fête pleine de vie débuta avec une discussion amicale entre quelques élèves sur l'utilité de l'histoire comme sujet d'école. Quelle discussion!

Les nombreux jeux intéressants et les chants qui suivirent donnèrent de la vie à la fête. Ce fut un succès, car tous se sont bien amusés.

Mardi, nous avons aussi vendu des gâteaux, bonbons, etc., pour la Ste-Enfance. Nous avons fait un profit de $12.00 qui servira au rachat de petits païens. Merci à tous de leur générosité.

Jeanne LEGAL,
St-Adolphe, Man.

• • •

Le Mardi gras

Nous les jécistes, nous organisions une fête pour le Mardi gras. Chaque élève était chargée d'apporter quelque chose: du gâteau, du sucre à la crème, du maïs soufflé, etc. Elles furent si généreuses que nous avons dû en vendre aux plus jeunes de l'école. Comme nous étions encouragées de voir toutes ces têtes se précipitant vers nous, leurs sous à la main! Il fallut bientôt fermer notre commerce, car il ne nous restait plus grand-chose.

Il était deux heures lorsque la fête commença. La maitresse de cérémonies, d'un ton autoritaire, fit garder le silence à tous les participants. Et maintenant nous allons faire un débat sur les matières de nos écoles. Si les concurrents veulent bien approcher, dit-elle, . . .

Il y avait déjà une couple d'heures que nous étions en fête, chantant et jouant différents jeux. Le temps semblait filer à toute allure. Il fallait déjà commencer à faire le ménage, car ce serait être égoïste de s'amuser puis de laisser faire le ménage aux organisatrices. Tout fini nous nous quittions pour aller annoncer à nos parents que leurs friandises furent si populaires qu'elles rapportèrent aux missions dix dollars et six sous.

Arlette COUTURE, 7e année,
St-Adolphe, Man.

Cette photographie fut prise alors que la gent écolière de Bellegarde, Sask., rendait hommage à la Reine du Carnaval, Paulette Cop, et à ses dames d'honneur, Jeannette Sylvestre, Bernadette Poirier et Odette Wolensky. Sa Majesté a alors promis de maintenir dans son royaume, la charité et la paix et de distribuer les richesses de son inépuisable capital de joie.

Le monde du sport

Conseils aux jeunes qui donnent leurs impressions sur le hockey!

par Jacques LEMOYNE
Exclusif à "La Liberté et le Patriote"

La chronique de cette semaine s'adresse spécialement aux jeunes lecteurs de **La Liberté et le Patriote** qui ont écrit des lettres publiées dans "leur" page. Disons tout de suite que, dès mes débuts dans le journalisme, j'ai pris l'habitude de lire en son entier le journal pour lequel j'écrivais alors. Même les "petites annonces" m'intéressaient et je leur dois cette justice qu'elles m'ont déjà inspiré un texte qui devait être joué à la radio quelques années plus tard. Si, aujourd'hui, j'ai moins le temps de lire les journaux pour lesquels j'écris, je me réserve toujours le plaisir de lire **La Liberté et le Patriote** presque dans son entier. J'ai ainsi l'impression de mieux connaître les gens pour qui j'écris et j'ai aussi l'illusion de pouvoir plus facilement partager leurs sentiments, et même leurs opinions.

Les lettres qu'on a bien voulu écrire sur les sports m'ont intéressé vivement. Je les ai toutes lues et elles m'ont appris plusieurs choses: plus spécialement que les jeunes demoiselles s'intéressent vivement au hockey et que bien des jeunes ne demanderaient pas mieux que de jouer, si on leur en fournissait l'occasion. Aux jeunes filles qui aimeraient jouer au hockey je ne puis malheureusement leur suggérer une façon de pratiquer ce sport. Je crois que le hockey sur glace est un sport trop rude pour elles, mais je sais qu'elles peuvent y participer d'une autre manière, soit en encourageant ceux de leurs amis qui pratiquent ce sport. Il n'y a rien comme de jouer devant des gens qu'on connait pour donner le meilleur de soi-même.

Organisation!

Il y a aussi d'autres occupations qu'on pourrait confier à des jeunes filles et dont elles s'acquitteraient fort honorablement. Pourquoi, par exemple, ne pas leur confier le travail de secrétaire de l'équipe ou de la ligue? Pourquoi ne pas leur demander de s'occuper de tenir les statistiques à jour? Pourquoi aussi ne pas les intéresser à devenir publicistes des équipes? Il ne faut pas mésestimer le pouvoir de la femme, ni celui des jeunes filles, et bien des organisations trouveraient leur profit à utiliser plus souvent leurs talents. Pour ce qui est des jeunes gens qui ont l'avantage de jouer, je les trouve animés d'un esprit sportif de bel aloi. Je suis d'accord avec ceux qui disent qu'il n'est pas facile d'accepter une défaite, et ce sont ceux qui perdent le plus difficilement qui font généralement les meilleurs sportifs. L'esprit sportif ne consiste pas à accepter la défaite avec satisfaction, il consiste à l'accepter sans amertume, ce qui ne signifie pas sans déception. Pour les autres qui veulent jouer au hockey et qui se plaignent qu'il n'y a ni ligue, ni équipe dans leur village je vais me permettre de leur donner quelques petits conseils.

Débrouillards!

Le bon sportif doit être un débrouillard. S'il n'y a pas d'équipe chez vous c'est sans doute parce que vous n'avez pas pris les moyens d'en organiser une. Cela semble évident comme les paroles de monsieur de La Palice, mais de l'évidence à la réalisation il y a quand même une marge difficile parfois à franchir. Pour avoir un club de hockey il faut d'abord y songer quelques mois à l'avance. Le premier pas est de recruter les jeunes intéressés à participer à cette aventure. Une fois qu'on a trouvé assez de jeunes pour former une équipe, une douzaine suffira, même moins au début, il faut trouver un endroit où on pourra patiner. Il s'agira parfois de demander simplement la permission aux autorités scolaires ou municipales, avant la saison, afin qu'on réserve un soir ou deux, ou trois, et des heures l'après-midi pour le club de hockey. S'il n'y a pas de patinoire pourquoi ne pas essayer d'en faire un près de l'école, ou sur un terrain vague dans le village? Chez nous, dans le nord du Québec, nous avions procédé ainsi et à notre grande joie les pompiers étaient venus à trois reprises "faire notre glace." Il est vrai que le fils du chef des pompiers volontaires gardait les buts pour notre équipe, mais il y a d'autres moyens d'en arriver à ces fins.

Et après?

Une fois qu'on est parvenu à trouver une douzaine de joueurs, qu'on s'est assuré d'une patinoire, il faut trouver l'équipement qui manque, et cela coûte cher. Nous avions donc décidé de grossir nos rangs et nous avions mobilisé environ une dizaine d'autres amis qui ne jouaient pas, mais qui étaient intéressés. Grâce à eux nous avions pu faire un tirage, puis une soirée récréative, et une fois l'hiver venu nous étions prêts à jouer. Le bon exemple entraine, et l'hiver suivant nous nous trouvions avec quatre équipes, une patinoire à nous et un bon Frère des Ecoles chrétiennes comme président et modérateur de la ligue. Aujourd'hui, alors qu'il se trouve tant de jeunes désireux de pratiquer le sport nous ne pouvons que conseiller à ces jeunes d'aller de l'avant, de se former en comités en invitant les jeunes filles à travailler avec eux. Nous n'étions pas plus fins que les jeunes d'aujourd'hui, peut-être moins. Si les tentations que représentent la télévision et le cinéma n'existaient pas, le même goût du sport nous animait. Aucun joueur de cette époque ne s'est rendu jusqu'à la ligue Nationale, mais nous avons eu du plaisir pendant longtemps et ce souvenir est parmi celui que nous chérissons le plus du temps de notre jeunesse.

☆ ☆ ☆

Verra-t-on toutes les joutes de football à la télévision en 1961?

La Société Radio-Canada vient de perdre, en partie tout au moins, les droits de présenter les joutes de football à la télévision cette année. C'est un poste privé qui a offert le plus d'argent au Big Four et à la Ligue de l'Ouest qui a obtenu ces droits. La Société Radio-Canada, parce que c'est une compagnie de la Couronne, est souvent la cible de bien des critiques, dont trop peu nous paraissent fondées. Nous trouvons, pour notre part, que les reportages sportifs sont excellents à la télévision et nous n'oublions pas que c'est grâce à Radio-Canada si nous avons le hockey du samedi, des reportages sur les principaux événements sportifs de l'année, et le magnifique compte rendu de la coupe Grey. La Société a à son service des techniciens qualifiés qui ont l'habitude des joutes de football, et on se demande si le poste privé sera en mesure, après avoir gagné la course des dollars, de gagner la lutte plus difficile de la qualité.

Notons en passant que la Société, pour une fois, a prouvé au public qu'elle ne gaspillait pas d'argent, puisque son offre était inférieure à celle d'un poste privé. Nous n'avons pas souvenance que quelqu'un ait attaqué le poste privé pour avoir offert plus d'argent, mais nous pouvons entendre d'ici les hurlements des "critiqueux" s'il avait fallu que ce soit Radio-Canada qui offre le plus. On aurait parlé de gaspillage des deniers publics, de mauvaise administration et de persécution de l'entreprise privée. Nous avons toujours regardé avec un oeil fort suspect l'entreprise privée dans le domaine de la radio et de la télévision. Nous nous souvenons trop du nivellement par le bas que la radio privée nous avait imposé avant l'avènement de la télévision. Nous craignons encore que la même chose se produise d'ici quelques années et que les efforts de Radio-Canada pour maintenir la haute qualité des émissions de télévision soient vite dépassés par le souci de gagner des sous en plaisant à la masse et en utilisant le plus bas dénominateur commun. Mais n'anticipons pas. Nos craintes seront peut-être vaines et la saison de football devrait nous prouver, du moins pour l'instant, le sérieux de la télévision privée.

Mauvais prophète!

Nous venions à peine d'écrire que le retour de Plante n'aiderait probablement pas la cause des Canadiens, que cette dernière équipe se met à gagner des joutes régulièrement et regagne la première place subito pronto! La tenue de Bernard Geoffrion y est pour quelque chose, bien entendu, mais nous croyons que le principal facteur du réveil des Canadiens a été Jean Béliveau. Le Gros Bill connait encore une autre de ses merveilleuses fin de saison. Nous l'avons vu à l'oeuvre sur la glace du Forum et il ressemblait à une locomotive. Quelle force physique et quelle agilité chez un homme de cette taille. Les Canadiens semblent être furieux de s'être laissé dépasser. Le retour de Plante, qui joue du bon hockey même s'il ne semble pas encore remis de sa blessure, a certainement inspiré les joueurs. Mais il y a plus que cela, croyons-nous. L'orgueil des champions a été piqué au vif! Au moment où le record de Maurice Richard est sérieusement menacé, tous les joueurs des Habitants se sentent en même temps menacés. Ils veulent prouver qu'ils sont véritablement les vrais champions.

Privé des services de Dickie Moore, les Canadiens devront, une fois de plus, faire appel à des réservistes pour aligner un club complet. Leur liste semble inépuisable puisqu'ils ont utilisé sept joueurs qui tous ont paru capables de faire le saut, dans un avenir prochain, dans la Ligue Nationale. L'équipe des Canadiens de Hull doit être formidable puisque c'est elle qui a fourni tous ces joueurs. Même privé de ses meilleurs joueurs, ce club conserve une forte avance en première place. Il est à noter que tous les autres clubs de la Ligue Nationale, sauf, Toronto, ont des clubs-écoles dans cette ligue. Ceci augure bien pour l'avenir des Canadiens.

Double tragédie

La chute d'un avion transportant les membres de l'équipe américaine de patin artistique a plongé le monde sportif dans le deuil. C'est tout une belle jeunesse qui est ainsi disparue bêtement. L'accident aura aussi coûté cher au Canada. Nous avions en effet d'excellentes chances de remporter plusieurs championnats mondiaux, affirmant ainsi notre suprématie sur la glace. Un pays aussi petit que le nôtre, si on songe à sa population, est capable de rivaliser avec les Etats-Unis et les grands pays européens quand il s'agit du sport du patin. Notre faiblesse au hockey nous parait d'autant plus inexcusable alors! Si nos patineurs peuvent rivaliser avec ceux des autres pays, c'est que nous déléguons à l'étranger nos meilleurs représentants qui luttent à chances égales et qui gagnent contre les autres champions. Si nous perdons au hockey, c'est que nous n'envoyons pas nos meilleurs joueurs et qu'il serait absolument urgent que le Parlement se penche sur ce problème.

Les sports occupent une place si importante dans la vie des gens de tous les pays qu'il est ridicule de négliger ce facteur important de notre diplomatie. Tous les athlètes que nous envoyons à l'étranger représentent le Canada aussi efficacement que nos meilleurs ambassadeurs. En Tchécoslovaquie, Maurice Richard est probablement mieux connu que tous nos représentants là-bas. Richard nous a fait honneur partout où il est passé et il est regrettable que son travail magnifique soit sapé à sa base par nos représentants "amateurs". Il ne s'agit pas de diminuer le mérite des Smoke Eaters qui gagneront probablement le championnat. Il s'agit simplement d'évaluer un peu notre fierté nationale. Elle nous parait très basse à certains égards. Espérons que le jour viendra où nous enverrons en Europe une équipe qui, en portant le chandail du Canada, apportera à l'étranger notre meilleur produit.

NOS AMIS, LES LIVRES



(A la bibliothèque de St-Boniface, section française)
(angle des rues Cathédrale et Langevin)

Nous faisions dernièrement une revue de nos livres ayant trait au cinéma, nous nous proposons, aujourd'hui, d'inventorier un peu la section "musique". Non, nous n'avons pas encore de discothèque à offrir en prêt, mais de nombreux et bon livres sur la musique, l'histoire de la musique et les musiciens. Tirons-en quelques-uns au hasard, juste quelques-uns, mais ils vous donneront une idée de la variété des ouvrages que vous pouvez trouver ici:

Plaisirs de la musique: conférences-conversations prononcées sur les ondes françaises par Roland-Manuel et Nadia Tagrine et recueillies ici en quatre volumes; **L'initiation à la musique**, par Roger Wild: un livre bourré de renseignements avec dictionnaire des oeuvres, lexique des termes, etc.; **Histoire de la musique**, par José Bruyr: rapide aperçu de l'histoire de la musique à travers les musiciens et leurs oeuvres; **Histoire de l'opéra**, par René Leibowitz; **Petit guide de l'auditeur de musique: Cent opéras célèbres**, par Jean Chantavoine: deux de nos nombreux ouvrages sur l'opéra; **Ouverture pour une discothèque**, par Roland de Cande; en première partie, histoire de la musique (et non des musiciens) et, à la suite, une partie technique sur la terminologie, les instruments de musique, la fabrication des disques; nombreuses illustrations de grand intérêt.

Voici maintenant quelques oeuvres portant sur des sujets particuliers tels:

Mozart dans Mozart, par Jean Chantavoine; **La musique symphonique de Monteverbe à Beethoven**, par Hélène Grenier; **Gabriel Fauré, ses mélodies, son esthétique**, par Wladimir Jankhélévitch; **Les chefs d'oeuvre du piano**, par Claude Rostand; **La musique au point de vue éducatif**, par Soeur Marie-Stéphane, D.M.; **La musique américaine**, par W. L. Landowski; **De Gounod à Debussy**, par Robert Pitrou: en passant par Saint-Saens, Lalo, Bizet, Chausson, d'Indy, etc.: une "belle époque" de la musique française.

Nous avons aussi des recueils de chansons. Des albums de vieilles chansons folkloriques dans la section des jeunes, mais aussi: **Chansons du vieux Québec, Chansons de Botrel, La clé des choeurs, Songs Of Old Manitoba**: une histoire du Manitoba à travers ses chansons présentées en version bilingue et signées Pierre Falcon, Louis Riel, etc.

Et enfin, des biographies de musiciens: **Schubert**, par Annette Kolb; **Promenades avec Mozart**, par Henri Ghéon; **Bach et sa famille**, par Karl Geiringer; **Chopin**, par Antoine Gronowicz; **Vincent d'Indy**, par Léon Vallas; **Claude Debussy**, par Victor Séroff; **Gluck**, par Paul Landormy; **George Gershwin**, par René Chalupt; **Honegger**, par Marcel Delannoy; **Schumann et l'âme romantique**, par Marcel Brion; **Conversations avec Pablo Casals**, interviews par J. Ma. Corredor; **De Pelléas aux Indes galantes. . . de la flûte au tambour**, par Henri Busser: souvenirs, anecdotes, journal du chef d'orchestre de l'Opéra de Paris.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

Laisse parler ton coeur

par M. Beuve-Méry

NUMERO 17

On reprit la route du retour. Christiane entendait Gérard consoler la petite fille.

— Ne pleure pas. Bientôt tu seras chez toi, dans ton lit bien chaud. Nous sommes presque rendus.

La tendresse de la voix émut Christiane; elle voyait le visage de l'homme penché sur celui de l'enfant. Quelque jour, dans les années à venir, il cajolerait ainsi un enfant qui serait le sien. Car il se remarierait. Elle se rappelait pour la millième fois qu'un soir de clair de lune comme celui-ci elle s'était, par sa folie, fermé pour jamais les portes du paradis.

Dans sa rêverie, elle l'entendit qui lui parlait:

— Je crois qu'il vaut mieux quitter la glace maintenant, elle devient inégale et moins sûre.

Gaddy avait perdu tout son entrain. La fatigue et le besoin de sommeil le rendaient grincheux.

Enfin on atteignit la hutte des Dubois.

— Je vous remercie très sincèrement, dit Christiane à Gérard, au moment de se séparer. Il semble que je doive toujours être dans vos dettes.

— Ne suis-je pas moi-même dans les vôtres? Est-il nécessaire d'établir la balance de nos comptes? Entre amis, le débit et le crédit n'existent pas.

— Alors, nous sommes amis? dit-elle d'une voix mal assurée.

— Ne le sommes-nous pas? retourna-t-il avec un sourire qui transforma merveilleusement son visage. Bonsoir; je vous verrai demain ou après-demain.

Christiane eut de la peine à s'endormir. Gérard Kerlay, . . . son amitié . . . Cent fois, elle se ressassait ses paroles . . . et son regard, au moment de se séparer, la poursuivait . . . N'avait-elle pas déjà fait tous ses efforts pour le rejeter de ses pensées? L'obsession n'avait pas cessé. Pourquoi, en aucune occasion, n'avait-il fait jamais la plus lointaine allusion à son aveu d'amour? Il était impossible qu'il l'eût oublié. C'est donc que son amour n'était qu'un caprice passager. Pourtant, ce soir-là où la neige l'avait retenu un jour de plus à Roseterre, il lui avait paru jaloux de son correspondant masculin . . . ou n'était-ce que de l'imagination?

S'il l'avait aimée, ses sentiments s'étaient refroidis; elle ne pouvait s'en prendre qu'à elle-même. Elle s'était comportée comme une sotte et l'avait profondément blessé; il ne lui avait pas pardonné.

Pourquoi désire-t-on plus vivement les biens que l'on ne peut atteindre? Tout son être s'élançait vers Gérard, qui s'était écarté.

Vers le matin, elle s'endormit d'un sommeil agité. Elle en fut arrachée par un bruit étrange, prolongé, ressemblant au grondement d'un tremblement de terre.

Une terrible catastrophe devait s'être produite soit dans sa propre mine, soit à Carolay. Elle s'habilla en hâte.

Mélie parut dans son appareil de nuit.

— Que Dieu nous garde, Christiane! Qu'est-ce qui se passe?

La jeune maîtresse changeait ses pantoufles pour des souliers.

— Quelque chose de terrible a dû survenir quelque part. Je vais à Carolay voir si c'est là.

— Non, mon agneau. C'est certainement plus loin. A des kilomètres d'ici.

Le bruit des sabots d'une calvacade résonna sur le chemin de traverse, entre les deux propriétés. Les cavaliers étaient Kerlay, Michel et Dorran.

— Où est-ce? leur demanda Christiane lorsqu'ils passèrent. Qu'est-il arrivé?

Gérard se retourna sur sa selle.

— Une explosion . . . dans les mines de charbon de Courlis.

La suite se perdit dans les aboiements des chiens et le bruit des chevaux.

Christiane pâlit. Elle courut vers le hangar servant d'étable.

— Où vas-tu, ma petite fille? s'exclama Mélie.

Christiane jetait déjà la selle sur le dos de Bella.

— Je vais voir si je puis être utile. Ne t'inquiète pas.

Elle sauta en selle, toucha légèrement de sa cravache la jument qui descendit d'un pas sûr la pente rocheuse pour gagner la route.

Après quelques milles le long de la rivière, Christiane vit au loin une haute colonne de flamme, et un nouveau tressaillement agita la terre.

La jument s'arrêta court, les oreilles dressées. Christiane la caressa, l'encouragea jusqu'à ce qu'elle reprit son rapide galop.

Vingt minutes de course précipitée amenèrent la jeune fille sur le lieu de la catastrophe. Tout y était confusion et désolation, des rangées de cadavres noircis entassés autour de l'entrée de la mine. Des femmes hagardes, sans larmes, allaient de l'un à l'autre, essayant de reconnaître un mari, un fils ou un frère.

Le silence de ces femmes était terrible, plus impressionnant que des cris et des lamentations, rompu seulement de temps à autre par un gémissement étouffé, quand le cadavre cherché était identifié.

Gérard Kerlay n'était pas en vue.

Christiane entra en conversation avec un vieillard assis, les mains crispées, sa tête tombant presque sur ses genoux. Ses deux fils étaient en bas quand l'explosion avait éclaté, expliqua-t-il d'une voix morne.

— Personne ne peut descendre encore, ajouta-t-il, car l'explosion a détruit tout le soutènement. Les sauveteurs essayent de s'introduire par l'ouverture de la galerie no 2, mais je n'espère pas revoir jamais mes pauvres enfants. Il y aura ce soir bien des maisons en deuil comme la mienne. Une pitié pour le patron! En essayant de porter secours, il a risqué sa vie. Il était encore jeune, trop jeune pour mourir.

Un nuage rouge passa devant les yeux de Christiane.

— Le jeune patron de Carolay? murmura-t-elle dans un souffle.

— Oui, oui, continua le vieillard, la regardant avec des yeux ridés. Ils l'ont porté dans le hangar à côté, tout raide et brûlé. Par bonne chance, il n'était pas encore marié; il n'aura ni femme ni enfants pour avoir le coeur en chagrin.

Christiane attacha son cheval à un pieu et marcha comme dans un cauchemar jusqu'au hangar indiqué.

A même le sol, un cadavre était étendu, recouvert d'un sac de toile.

Secouée de sanglots, Christiane s'agenouilla sans regarder le visage de l'homme qu'elle aimait et ne voulait pas voir défiguré. Etait-il possible qu'en si peu de temps — une courte demi-heure — il lui eût été enlevé pour jamais?

Enfin, le désir de le revoir, peut-être de lui donner un baiser suprême, l'emporta. Encore plus pâle, les dents serrées, elle souleva le coin de la pièce de toile.

Un cri de joie s'étrangla dans sa gorge; d'un bond, elle se remit debout.

L'homme étendu là n'était pas Gérard Kerlay: c'était Arthur Penru, le vilain qu'elle avait craint et haï et pour lequel, devant la mort, elle n'éprouvait plus que de la compassion.

Le visage était presque intact; même les traits vulgaires avaient pris une sorte de paisible dignité que dans la vie ils n'avaient pas connue.

Christiane le regarda longuement, fascinée. L'homme grossier avait eu une belle fin. Sa mort rachetait sa vie.

Après quelques minutes, elle replaça soigneusement la toile et s'éloigna.

En traversant l'espace entre le hangar et le groupe des femmes, elle vit Michel, le visage et les mains noirs, venir dans sa direction.

— Où est M. Kerlay? demanda-t-elle.

— En bas. Sur mon âme, c'est un garçon hardi.

— Pourquoi n'êtes-vous pas avec lui? s'enflamma Christiane.

Michel porta sa main à sa tête, et d'une voix dure:

— C'est lui qui m'a renvoyé. Il . . .

La voix lui manqua. Il se pencha en avant et tomba sur le côté. Dix mains s'empressèrent pour le relever et le porter dans la forge où deux docteurs s'affairaient près des blessés.

Christiane, sans écouter aucun avis, se dirigea vers le puits no 2. La cage allait descendre, sous la direction du second contremaître, le premier ayant été tué.

— Attendez, dit Christiane, impérieuse. Je descends.

Le contremaître voulut s'y opposer.

— Il vaut mieux pas, mademoiselle Saint-Aubin. Ça n'est pas votre place.

Christiane entra dans l'ascenseur.

— J'irai! dit-elle avec fermeté. Mettez en marche.

La cage descendait dans la redoutable obscurité.

— Comment l'explosion s'est-elle produite? demanda l'audacieuse.

— On suppose, dit l'homme, que le feu couvait dans la galerie 3 et qu'il s'est communiqué par quelque fissure.

— M. Kerlay est-il là? demanda-t-elle, essayant de contrôler sa voix.

— Oui, il amène les corps à la cage, . . . les morts et les blessés. Il en a déjà sauvé quinze ou vingt.

A la sortie de l'ascenseur, un homme au visage noirci, aux vêtements en désordre, était courbé sur un monceau d'êtres humains de triste apparence, la plupart n'ayant plus besoin d'aucun secours. Christiane reconnut Gérard.

— Christiane! s'exclama-t-il, que venez-vous faire ici? Ce n'est pas votre place. Remontez tout de suite!

— Non, dit-elle d'un ton résolu. J'ai les nerfs solides. Je vous en prie, laissez-moi vous aider.

Deux mineurs apportèrent un camarade à demi mort. On le plaça avec soin dans la cage, déjà pleine d'autant de corps qu'elle en pouvait contenir.

Gérard et Christiane se dépensaient pour soulager les souffrances de ceux qui attendaient leur tour.

Après la première protestation, Gérard avait accepté la présence de la jeune fille. En travaillant ensemble, ils n'échangeaient guère que des monosyllabes: lui, donnant un ordre bref; elle, répondant par un rapide acquiescement.

Le temps passait.

Graduellement, le terrible amas de corps diminua, et enfin les ingénieurs et les sauveteurs, tous épuisés, rampant le long de la galerie, annoncèrent que tout était déblayé.

Un peu plus tard, le contremaître vint confirmer que tous les hommes engagés dans la mine étaient retrouvés, morts ou vivants. La cage remonta une fois de plus, portant les hommes qui avaient aidé Kerlay dans son travail. La benne étant déjà surchargée, Gérard et Christiane restèrent en arrière.

Christiane, à bout, eut un sanglot.

— Chut! chut! dit Gérard. Vous avez été splendide jusqu'à présent. Ne vous laissez pas aller maintenant.

D'un violent effort, elle étouffa ses pleurs.

— Je suis fâchée, s'excusa-t-elle, mais, . . . mais . . .

— Oui, je sais, dit-il avec douceur. — Il passa son bras autour d'elle. — Vous vous êtes montrée une brave, une héroïque petite femme. Je suis fier de vous. Vous allez continuer de vous montrer pleine de vaillance.

Il la rapprocha un peu plus de lui et, se courbant sur elle, lui mit un baiser sur le front.

(à suivre)

— No 290 —

HORIZONTALEMENT

1—Division par parcelles.
2—Se dit de l'écu ou d'une pièce partagée par une ligne verticale et une ligne horizontale. — Exclamation de surprise.
3—Ecrivain français. — Lente.
4—Ciment. — Ajouter du tanin à un vin.
5—Arme. — Limon fin.
6—Inscription sur la croix. — Se servit.
7—Particule électrisée. — Canal qui conduit l'eau de mer dans les marais salants. — Pronom.
8—Couche interne de l'écorce (plur).
9—Herser. — Numéro. — Liquide.
10—Dix par dix et dix. — Raccommode le faîte d'un toit.
11—Ingénuité. — Genre de poissons cyprinidés (plur).
12—Formées par l'éducation.— Oncle américain.

VERTICALEMENT

1—Alcaloïde contenu dans l'écorce du grenadier.
2—Mouvement brusque. — Se dit d'une écriture romaine en capitales.
3—Rattrape. — Personne sotte.
4—Eclat de voix. — Dans. — Pronom indéfini. — Veut vitement.
5—Conj. — Eclairée de nouveau.
6—Mortalité. — Belle saison.
7—Grande plaine de l'Amérique du Sud. — Principes odorants de la racine d'iris.
8—Comm. de Belgique.
9—Parle. — Coureurs de remplacement.
10—Descendu d'une race. — Comm. d'Algérie.
11—Masse de neige durcie. — Tellement. — En outre.
12—Qualités des eaux minérales chaudes.

SOLUTION DU PROBLEME No 289

■ **Horizontalement:** 1. Matinalement; 2. Oremus — Ria; 3. Déliaison — Do; 4. Un — Tiennes; 5. Lèves — Odeurs; 6. Aue — Sbire; 7. Tsétsé — Nl — Ré; 8. Renouée — Air; 9. Rillons; 10. Capota — Idées; 11. Epinent — Erse; 12. Ste — Dés — Eté.

■ **Verticalement:** 1. Modulatrices; 2. Aréneuse — Apt; 3. Tel — Veen — Pie; 4. Imité — Toron; 5. Nuais — Suite; 6. Asie — Seeland; 7. Snob — El — Té; 8. Ondin — Ol; 9. Néerlande; 10. Er — Sue — Isère; 11. Nid — RR — Est; 12. Taoïsme — Usée.

Que penser des amourettes?

Récemment, au cours d'un programme de télévision, un psychologue a soutenu que les amours précoces chez les adolescents sont normaux et ne doivent pas être empêchés. Or, cette affirmation est une erreur théologique et, très vraisemblablement aussi, une erreur psychologique. En effet, lorsque la théologie, dont le rôle est d'expliciter l'Ecriture Sainte qui est la parole de Dieu, présente des conclusions certaines concernant une question doctrinale, on doit être assuré que les sciences profanes qui affirmeraient le contraire seraient dans l'erreur. Les affirmations scientifiques réellement vraies ne peuvent contredire les données certaines de la théologie, ni ne peuvent se contredire entre elles.

Or, il faut rappeler que S. S. Pie XII réprouvait les amours précoces des jeunes, le 7 avril 1947. L'Episcopat canadien faisait de même, le 2 décembre 1953. Il faut ajouter des directives semblables de nombreux évêques des Etats-Unis: ceux de Chicago, de Cincinnati, de New York, de Nouvelle-Orléans, de Louisiane, etc., et notamment du si simpathique Mgr Sheen. Tous ces évêques ne font que résumer les conclusions non équivoques de la théologie sur le sujet.

Dans un volume que j'ai publié en 1960 et qui s'intitule: "Adolescence et amour", j'ai longuement exposé les données théologiques du problème, sans négliger son aspect psychologique. Et à la suite de personnages très réputés, comme les docteurs René Biot, Henri Baruk, etc., je crois devoir conclure que les fréquentations prématurées sont réprouvées par l'ensemble des psychologues catholiques compétents.

Pour illustrer cette affirmation, citons, par exemple, le Dr René Biot qui, traitant de l'éveil de sentiments, écrit ce qui suit: "Si on ne tourne pas la sensibilité dès ce moment-là vers l'amour à venir, pour lequel l'adolescent doit se garder, la porte reste ouverte à toutes les sottises, toutes les niaiseries. Il faut que, à cet âge surtout, on oriente d'emblée la sensibilité affective vers ce que sera un jour la réalité, et donc non point vers des amourettes, mais bien vers un grand amour entrevu et attendu. Et il importe peut-être davantage encore de fortifier le coeur pour qu'il ne vibre qu'à de grandes et belles choses". (Education de l'amour, 1949, p. 179-180)

Sans doute, il faut éviter d'élever les garçons dans la phobie de la femme et les filles dans la crainte de l'homme; néanmoins, comme le fait remarquer très justement encore le Dr Biot, "il ne faut pas cependant leur faire courir le risque de désirs contre lesquels ils auraient trop de peine à lutter". (p. 213)

Pour sa part, le Dr Henri Baruk a publié un traité de psychiatrie très élaboré et très remarquable. En traitant de l'importance de l'amour en pathologie mentale féminine, il écrit ces lignes qui sont de nature à provoquer de très sérieuses réflexions au sujet des amours précoces chez les adolescents: "L'équilibre psychologique féminin nécessite une fixation sentimale durable et ne trouve son épanouissement que dans le mariage. Nombre de psychoses commencent chez la jeune fille à la suite de circonstances malencontreuses qui ont allumé les sens sans leur permettre de se fixer et de s'épanouir dans un amour vrai.

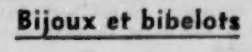
"Les déceptions sentimentales que l'on retrouve si souvent comme causes occasionnelles au début de la schizophrénie reconnaissent une même cause: le fait de mettre en action un instinct pour le priver aussitôt de sa satisfaction. Rien n'est plus mauvais pour l'organisme. C'est comme le sujet chez qui on déclenche l'appétit en lui présentant des mets, pour les lui retirer aussitôt, ou bien c'est comme lorsqu'on déclenche un espoir pour le voir ensuite s'évanouir. Ce brusque vide au milieu d'un élan est très nuisible à l'organisme et favorise souvent des dépressions nerveuses ou des maladies plus graves". (Traité de psychiatrie, 1950, p. 388)

Ces considérations théologiques et psychologiques, bien que brèves, devraient suffire, semble-t-il, à désarmer les promoteurs des fréquentations prématurées, lesquelles constituent l'une des plus grandes plaies de la jeunesse actuelle. Pour ceux qui désireraient étudier davantage le sujet, qu'on me permette de proposer mon volume intitulé: "Adolescence et amour", en vente dans la plupart des librairies. Cette suggestion n'a d'autre but que de rendre service à ceux qui cherchent la solution du problème.

Ovila MELANÇON, C.S.V.,
Ste-Adèle, Qué.



Vive le poulet rôti à la poêle, agrémenté d'une sauce au citron et au cari. C'est un mets facile à exécuter, appétissant et tellement délicieux! Passer le poulet dans de la farine assaisonnée; faire dorer des deux côtés et cuire à couvert, à feu doux, 25 à 30 minutes; arroser du mélange suivant: 2 cuillerées à table de beurre fondu, 2 cuillerées à table de jus de citron et 1 cuillerée à thé de cari; cuire à découvert environ 10 minutes de plus. Servir nappé de l'exquise sauce au citron . . . et attendre les compliments de vos convives . . . ça ne manquera pas!





Coffret de Rosette

Les accidents ne tarderont pas à se produire: si vous prenez des remèdes dans l'obscurité, sans vérifier le contenu de la bouteille ou de la boite à pilules; si vous vous servez d'accessoires électriques dans une chambre de bains; si vous cirez vos planchers comme miroirs sans prendre la précaution de bien ancrer carpettes et tapis; si vous mettez des épingles dans votre bouche quand vous cousez, des broquettes quand vous clouez; si vous ouvrez une marmite express avant que la pression soit descendue; si vous laissez des allumettes, des couteaux à lames tranchantes, à la portée des enfants; si vous laissez vos enfants sans surveillance; si vous nettoyez des vêtements à domicile avec des liquides inflammables sans avoir pris toutes les précautions qui s'imposent en pareil cas; si vous fumez au lit; si vous tranchez du pain en coupant vers vous; si vous faites deux ou trois choses à la fois.

✦ ✲ ✦

Beaucoup de personnes ne peuvent pas manger les raisins sans en enlever les grains; dans ce cas on peut parfaitement les déposer sur son assiette, après avoir avalé la chair. Les grains de raisin et les petits noyaux sont recueillis discrètement avec les doigts sur les lèvres et déposés dans son assiette.

✦ ✲ ✦

— Il parait que vous vous plaignez du fait qu'il y aurait du sable dans la soupe?

— Oui, sergent! répond la jeune recrue.

— Ecoutez, l'ami, vous êtes-vous enrôlé pour servir votre pays ou bien pour vous plaindre de la soupe?

— Je me suis enrôlé pour défendre le territoire, non pour le manger!

✦ ✲ ✦

Pour garder votre aluminium brillant, lavez-le bien, aussitôt que vous aurez fini de vous en servir, dans l'eau savonneuse. Rincez soigneusement et essuyez avec un linge doux.

✦ ✲ ✦

La vie c'est 10 pour cent ce que vous en faites et 90 pour cent votre façon de la prendre.

Irving Berlin.

✦ ✲ ✦

Des boucles d'oreilles bien personnelles sont faciles à confectionner. Des boutons, choisis pour s'harmoniser à l'ensemble, sont simplement collés avec du ciment domestique sur des montures de boucles.

✦ ✲ ✦

Un dompteur parle de sa carrière et une femme lui demande:

— Vous n'avez jamais peur lorsque vous entrez dans la cage aux fauves?

— Si . . . j'ai toujours un peu la frousse.

— Ah?

— Je l'avoue . . . parce que, vous comprenez, il y a les puces!

✦ ✲ ✦

Saviez-vous qu'il nait environ 1,055 personnes du sexe masculin pour chaque 1,000 personnes du sexe féminin?

✦ ✲ ✦

Pour être sûre que vos légumes verts sont bien propres, plongez-les dans un plat d'eau légèrement salée, puis rincez-les ensuite à l'eau froide trois ou quatre fois.

✦ ✲ ✦

Si vous ne croyez pas avoir de talent pour faire pousser les plantes de maison, c'est peut-être tout simplement que vous ne les nourrissez pas assez bien! L'eau seule ne suffit pas. Il faut aux plantes une diète régulière d'un engrais à composition d'azote, de phosphore et de potasse.

✦ ✲ ✦

Une heure du matin. Le mari entre, les souliers dans ses mains pour ne pas éveiller sa femme. Mais celle-ci l'attend au haut de l'escalier, un rouleau à pâte dans les mains.

Elle: "D'où viens-tu?"

Lui: "Du bureau."

Elle: "On ne fait pas de bureau à une heure du matin."

Lui (regardant le rouleau à pâte): "On ne fait pas de tarte non plus à cette heure-ci."

Un peu de vanité

La vanité du poète italien d'Annunzio ne connaissait pas de limites.

Quand il vivait en France, le facteur lui apporta un jour une lettre portant comme adresse: "Au plus grand poète d'Italie".

Le poète refusa la lettre et dit: "Ce n'est pas moi. Je suis le plus grand poète du monde".

Aux débutants conducteurs d'automobiles

Vous connaissez quelqu'un qui désire apprendre à conduire une voiture? Le meilleur moyen consiste à prendre des leçons d'une école de conduite professionnelle. Les instructeurs connaissent les meilleures méthodes et sont au courant des règlements municipaux de la circulation. Les statistiques font foi que les chauffeurs qui ont pris ces leçons de conduite ont moins d'accidents que ceux qui ont appris à conduire au petit bonheur.

Si, toutefois, il est impossible de prendre des leçons d'instructeurs professionnels, on peut recourir à un chauffeur expérimenté.

Voici quelques conseils que ceux qui veulent tenter l'expérience feraient bien de suivre:

Premièrement, vérifier les lois provinciales à propos des véhicules automobiles. Certaines provinces exigent que le commençant ait un permis temporaire tandis que d'autres ne lui permettent de circuler qu'à certaines heures.

Ne donner des leçons de conduite qu'en plein jour et lorsqu'il fait beau. Ne jamais laisser un commençant conduire la nuit ou par temps orageux.

Emprunter les routes secondaires, évitant ainsi les grandes artères où la circulation est très dense. S'assurer que la voiture est en bon état.

Au moment d'enseigner à stationner la voiture parrallèlement au trottoir, procéder comme si l'on se trouvait derrière une autre voiture.

Etre patient lorsque l'élève commet des erreurs. La colère ou la nervosité peuvent le bouleverser.

S'assurer que l'élève connait tous les règlements relatifs aux véhicules automobiles ainsi que les techniques de conduite. A cette fin, on peut se procurer des dépliants et brochures des Services provinciaux des véhicules automobiles.



Q. — J'aimerais me procurer un abonnement au petit journal "L'Ombrette", mais je ne sais pas où m'adresser. Je crois qu'il est publié à Montréal, mais je ne suis pas certaine. Pourriez-vous m'aider? MADAME E.

R. — Je ne connais pas du tout ce journal et ne peux vous renseigner. Je demande aux amis du courrier de vous aider s'ils le peuvent. Je me ferai un plaisir de publier l'adresse aussitôt qu'elle me sera parvenue.

• • •

Q. — Mon mari et moi dinons assez souvent dans de bons restaurants, ce qui me fait grand plaisir car nous avons trois petits enfants et ces sorties à deux me reposent beaucoup et me changent les idées. Dernièrement mon mari a fait une remarque désobligeante, du moins à mon avis elle l'était, devant le garçon parce que je ne donnais pas ma commande directement à celui-ci. Mon mari prétend que le garçon est là pour la recevoir. J'ai toujours été sous l'impression qu'une dame accompagnée d'un monsieur devait agir ainsi, mais mon mari trouve cela ridicule. Je sais qu'il lit souvent votre courrier et qu'il l'apprécie. Votre opinion lui prouvera peut-être que je n'ai pas tout à fait tort. Il est charmant et nous sommes très heureux, mais il n'a pas beaucoup l'habitude du monde. Je ne voudrais pour rien au monde le blesser. Merci. — NIGAUDE.

R. — Vous avez agi comme toute dame bien élevée doit le faire lorsqu'elle est accompagnée d'un monsieur. Elle dit son choix à son compagnon qui donne ensuite la commande au garçon. Votre mari ne se rend sans doute pas compte qu'en faisant ainsi vous lui faites un compliment discret: vous donner la preuve, et publiquement, que c'est lui qui est le maître et qu'il doit commander.

• • •

Q. — J'ai dix-huit ans et j'habite un de ces petits villages mesquins et arriérés où les affaires de chacun sont la propriété de tous. Mon père est mort il y a un an et tous à la maison, nous avons eu beaucoup de chagrin. Nous sommes restés chez nous bien tranquilles auprès de notre mère. Maintenant, il me semble que nous pourrions commencer à reprendre un peu nos anciennes occupations et nos amusements, tels que le curling et les quilles. Mon frère et moi sommes allés jouer une partie de quilles l'autre jour et depuis ce temps-là on nous critique de toutes parts, au point que j'en ai pleuré. Notre mère, qui nous approuve, nous dit de ne pas nous occuper de ces propos malveillants et d'ignorer ceux qui ne veulent meme pas nous parler. Si nous n'étions pas si bien établis ici, nous gagnerions la ville pour nous éloigner d'une telle atmosphère. Un mot d'encouragement s'il vous plait. — PLEUREUSE.

R. — J'ai peine à croire ce que vous me dites, ma chère amie. Des gens vous ont-ils vraiment critiqués ou vous êtes-vous imaginée ces choses parce que c'était votre première sortie depuis votre deuil? Vous avez certainement respecté la mémoire de votre père et puisque votre mère vous approuve, reprenez tout simplement vos activités habituelles et suivez son conseil. Il est déjà assez triste d'avoir enterré son père sans s'enterrer soi-même, après une période assez longue de restriction de distractions trop mondaines. Il y a de drôles de gens un peu partout dans le monde, votre village semble en avoir plus que sa part. Si par hasard, certains d'entre eux se permettent de lire le courrier, je leur dirais: plutôt que de critiquer ceux qui sont malheureux, montrez-vous donc charitables en essayant d'alléger leur chagrin, et quand après des mois de solitude, ils tentent de reprendre le fil de la vie, ne les tranchez donc pas, mais aidez-les à se faire un nouveau tissu. Ne soyez donc pas si petits et méchants.

• • •

Q. — Croyez-vous que je puisse porter une étole de vison pour assister à un grand mariage à la fin de mars, ou devrais-je préférer un manteau long en fourrure ou en drap? — VANITEUSE.

R. — Si la température le permet l'étole de vison sur un deux pièces de fin lainage serait très élégante, mais s'il fait froid, ou s'il pleut il serait préférable que vous portiez un manteau long en drap, ou si le temps est sec en fourrure. A cette saison il vaut mieux être prudente que vaniteuse. Vos très aimables remarques m'ont vivement touchée et je vous en remercie, chère Madame.

• • •

Q. — Auriez-vous la bonté de me donner les noms de quelques couleurs qui seront le plus à la mode pour le printemps et l'été? Je fais beaucoup de couture et j'aimerais choisir ce qu'il y a de plus nouveau. Merci.

R. — Pour le printemps, les teintes seront douces: le rose, le jaune très pâles et le vert menthe. Pour l'été, toute la gamme des couleurs est en fête et elles sont plus prononcées. Les imprimés, les rayés et les quadrillés sont toujours en vogue et les dessins des imprimés varient des plus petits aux plus grands motifs.

LOUISE.



AU SERVICE DE VOTRE BONHEUR

Des bas-fonds de l'alcoolisme au pinacle de la prospérité

par le Dr Adrien Plouffe

Il est plus facile de cesser de boire, quand on commence à abuser de l'alcool, qu'au moment où l'on est affecté par la maladie de l'alcoolisme. Le malheur, c'est qu'on ne pense aux méfaits de l'abus que le jour où l'on est tellement malade, qu'on ne peut plus mettre un terme aux excès alcooliques.

L'alcoolique invétéré est une peste pour lui-même, pour sa famille, pour la société. C'est un malheureux qui a perdu le sens de l'honneur, de la dignité, de la fierté. C'est un bon à rien dont cependant on doit avoir pitié comme on a pitié de tout grand malade.

Cependant, ce grand malade peut être sauvé. Au temps jadis on disait: "Qui a bu boira". A l'heure actuelle, on peut affirmer que la plupart des alcooliques chroniques peuvent être guéris, réhabilités, sauvés.

Les Alcooliques Anonymes sont tous des anciens alcooliques, et néanmoins, ils réussissent 24 heures par 24 heures à garder l'abstinence totale. Certes, ce sont des êtres humains et comme tels ils peuvent avoir des rechutes, mais grâce aux disciplines des 12 étapes et aux secours qu'ils s'apportent les uns aux autres, **ils se relèvent de leur rechute momentanée.**

Les A. A. depuis 25 ans ont réussi à sortir plus de 200,000 alcooliques de leur abjection morbide. Cela constitue un des miracles de la vie contemporaine, car prendre un homme enlisé dans la déchéance physique, intellectuelle et morale, et lui redonner une personnalité utile et intéressante, c'est un miracle, **une merveille de réussite.**

Regardez cet homme vêtu presque avec recherche. Ecoutez-le parler. Sa conversation est agréable. Il s'exprime avec une correction impeccable. Grâce à son commerce charmant, il a retrouvé une place enviable dans la société. Sa femme et ses enfants sont heureux. Il gagne $10,000.00 par année. Et cependant, pendant 16 ans, oui, 16 années, il a noyé sa personnalité dans le whisky! Et de chute en chute il a gâché sa vie et celle des siens. On le ramassait dans le ruisseau, on l'envoyait en prison. **Cet homme était devenu un rebut de la société.**

Mais, un jour, il a rencontré un A. A. qui lui a parlé simplement en lui racontant sa propre vie et notre alcoolique invétéré s'est réveillé de son abrutissement de grand malade et, sans faire une promesse formelle, il a essayé de rester abstinent pendant 24 heures. Ce n'est pas toujours facile. Il y a eu des rechutes. Et puis, peu à peu, l'homme a fini par observer l'abstinence pendant un an. Il a recommencé à travailler et, aujourd'hui, il sait faire honneur à ses obligations familiales et à ses devoirs envers la société. Il est devenu un chef de file qu'on peut citer en exemple aux jeunes. Et pourtant, il y a deux ans, ce citoyen distingué était une loque qu'on recueillait ivre mort dans la rue. Cette transformation n'est-elle pas merveilleuse et ceux qui ne croient pas au miracle peuvent s'incliner devant cet homme qui, parti des bas-fonds de la grand misère qu'est l'alcoolisme, est monté jusqu'au sommet d'une vie nouvelle, à l'enseigne du succès et de la prospérité.

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, 75c. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Pas de changement de texte. Ajouter 25c pour un numéro de boite.

Vol. 47—No 47

Pour téléphoner une petite annonce signalez SPruce 5-8443 entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi du lundi au vendredi

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin, 195, avenue Provencher, St-Boniface. Par la poste: $1.00 franco. 132-T.F

DACTYLOGRAPHIE BILINGUE prendrait travail à domicile. Traduction de l'anglais au français. Correspondance ou annonces commerciales, feuillets et dépliants, etc. Signaler: SPruce 4-8730. 46-577-47C.

ON DEMANDE

OPERATRICES DE MACHINES pour couture de vêtements de sport pour dames "Tan Gay". Expérience essentielle. Travail de jour ou du soir: 8 h. a.m. à 4 h. 45 p.m., ou 5 h. à 10 h. p.m. Emploi permanent. Plus haut tarif à la pièce. S'adresser à Jacob Fashions Ltd., 49, rue Adelaide, Winnipeg, ou signaler: WHitehall 2-7244. 46-573-50C.

Corsetière Spencer

Jouissez de bonne santé et de beauté en portant une gaine, un corset ou un soutien-gorge Spencer, fait sur mesure et dessiné spécialement pour vous. Supports pour hommes et femmes. Pour rendez-vous, appelez MME LILLIAN EVANS, 47, Elm Park Road, CHapel 7-4507. Elle a seize ans d'expérience.

Pas de cheveux gris . . .

Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS. Aussi si vous souffrez de Rhumatisme ou d'Arthrite.

Ecrivez pour nos dépliants gratuits

C. C. Jamieson
Boite postale 22, Transcona, Man.
Téléphone: CAstle 2-4492

ROVATZOS "Flowerland"

Spécialité: fleurs pour mariages
Bouquets de corsage et autres
Couronnes mortuaires
253, avenue Notre-Dame, Winnipeg
Téléphone: WHitehall 3-2934

Signalez CHapel 7-4288
Transit Service Station
567, rue Marion, St-Boniface
(près de l'hôtel Transit)
Gabriel Tétrault propriétaire
Entretenons automobiles de toutes les marques
Lubrification - Réparation de pneus

Pour réparations de dactylographes, de machine à additionner, pour achat et location de dactylotypes neuves et d'occasion,

adressez-vous à

Reliance Typewriter Co.
ROGER-A. SABOURIN, gérant
Téléphone
Bureau WHitehall 2-7052
322, rue Donald, Winnipeg



PHARMACIE **Préfontaine** PHARMACY
Maintenant située à
243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile
Cartes de souhaits en français et en anglais



Mesdames!
Faites-vous donner votre permanente pour Pâques MAINTENANT
chez
Golden Beauty Salon
à partir de
$5.95
Pas de rendez-vous nécessaire
GRATIS
Une paire de bas de nylon avec chaque permanente durant cette offre spéciale.
AMENEZ VOTRE FAMILLE
Golden Beauty Salon
Angle de Hargrave et St. Mary's
A une rue du dépôt d'autobus
En face de la cathédrale Ste-Marie
Vous pouvez jouir d'un bon repos chez GOLDEN DRUGS. Haute qualité, prix modique.

A QUI LA CHANCE? Bons territoires disponibles pour personne ambitieuse aimant la vente. Produits connus, clientèle établie, spéciaux mensuels, période d'essai. Aucun risque. Produits Familex, Dépt 1, 1600 Delorimier, Montréal, P.Q.

INSTITUTRICE, grades supérieurs, 33 ans, désire correspondre avec jeune homme, professionnel. S'adresser à Boite 589, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg. 47-588-47P.

A LOUER — St-Boniface, 438, rue La Rivière. Logis: 3 pièces. "Rangette". 47-603-47C.

A LOUER — St-Boniface, 342, rue Notre-Dame. Logis non-meublé. 1er plancher. Convenable pour couple. 47-604-49C.

A LOUER — St-Boniface, 379, Place Cabana. Logis. Libre immédiatement. Signaler: CEdar 3-6741. 43-514-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis privé: 5 pièces. 1er plancher. Libre. Signaler: CEdar 3-4757. 42-510-47C.

A LOUER — Norwood. Grande chambre double. 1er étage. Pour hommes ou dames. Signaler: CHapel 7-8667. 46-571-47C.

A LOUER — Précieux-Sang. Chambre facilités de cuisine. Pour demoiselle tranquille. $20. Signaler: CHapel 7-6082. 43-535-47C.

A LOUER — St-Boniface, 162, rue Bertrand. Logis: 3 pièces. Entrée et salle de bains privées. Libre: 1er mars. S'adresser à 198, rue Goulet, Norwood. 43-540-48C.

A LOUER — St-Boniface, 541, rue Langevin. Chambre meublée. Pour homme. Signaler: CEdar 3-3567. 46-572-47C.

A LOUER — Norwood. Grande chambre meublée. Pour 2 hommes. Lits séparés. Place de stationnement. Signaler: CHapel 7-9655. 47-607-T.F.

A LOUER — St-Boniface, 135, rue Masson. Logis meublé: 2 pièces. Poêle et réfrigérateur. Usage du téléphone. Pour 1 ou 2 jeunes hommes ou couple bien tranquille. Libre. Signaler: CHapel 7-4919. 40-475-T.F

A LOUER — St-Boniface, rue Dumoulin. Logis: 4 pièces. Salle de bains et entrée privée. Libre: 15 mars. Adultes de préférence. Signaler: WHitehall 3-9024. 46-580-47C.

A LOUER — St-Boniface, Ste 2, appts Devriendt, 355, avenue Provencher. Beau grand logis dans immeuble moderne: 3 pièces. Lessiveuse et sécheuse. $85 par mois. Libre immédiatement. Stationnement avec prise de courant gratis. Signaler: CEdar 3-4363. 43-516-T.F.

A LOUER — St-Boniface, 285, rue Notre-Dame. Logis: 2 pièces. Salle de bains et entrée privées. 1er étage. Signaler: CEdar 3-4228. 47-588-49C.

A LOUER — Norwood. Logis dans duplex: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Soubassement complet. Près écoles et églises catholiques. Possession: 1er avril. Signaler: CEdar 3-5811. 47-594-T.F.

A LOUER — St-Boniface 445, rue Ritchot. Logis: 2 pièces. Meublé ou non. Réfrigérateur et poêle. Salle de bains et entrée privées. Signaler: CHapel 7-6933. 47-592-47C.

A LOUER — Du lundi au vendredi inclusivement. Chambre dans famille canadienne-française à St-Boniface pour dames de la campagne de passage en ville. Maison moderne tout près de l'autobus et des restaurants. Prix très modéré. Signaler: CEdar 3-2753. 47-590-47P.

COUPLE AGE ECHANGERAIT — Maison: 6 pièces, 3 chambres à coucher pour "shanty" ou bungalow de 3 ou 4 pièces. S'adresser à Boite 603, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2. 47-603-50C.

SPENCER

Vêtements de base faits sur mesure pour soulagement des maux de dos et mauvaise posture.

Pour un rendez-vous, appelez, après 4 heures, Mme J. Haskell, représentante, JUstice 9-2671, 281, rue Lansdowne, Winnipeg 4. Pour références, appelez Mme Courteau, CEdar 3-5016.

Horloger suisse
Louis Matile & Fils
maintenant au no 237, rue Garry vis-à-vis le nouvel Hôtel des Postes
Téléphone: WHitehall 2-6625

PIANOS ET ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond.
Communiquez avec notre représentant français, M. Jean Carignan.
J. J. H. McLean & Co. Ltd.
Angle des rues Graham et Edmonton Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231
Affilié à la Procure Générale

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURES
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
1135, rue St. James, Winnipeg
Téléphone: SUnset 3-7258

On vous débarrassera promptement et gratuitement des animaux morts.
MID-WEST RENDERING LTD.
Appelez à nos frais
Usine: CHapel 7-1347
Après les heures de bureau: CHapel 7-9295
St-Boniface, Manitoba

Pour achat, vente ou échange de propriétés de ville ou de campagne, fermes, commerces ou hôtels. Prêts — Tout genre d'assurances
S'adresser à
ARPIN REALTY
120, ave Provencher, St-Boniface
E.-J.-R. ARPIN
Téléphones: Bur.: CHapel 7-8023 Rés.: GLobe 2-3618

ON DEMANDE

Instituteur ou institutrice pour l'école Kenneth no 2087. Catholique de langue française de préférence. Salaire jusqu'à $500 au-dessus de l'octroi pour instituteur ou institutrice compétent. S'adresser à M. M. Lesage, sec.-trés., C.P. 57, Roseisle, Man. 47-593-49C.

ON DEMANDE

Réceptionniste et dactylo bilingue. Si intéressé, écrire au secrétaire-trésorier, Canadian Publishers Limitée, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, en donnant références et indiquant âge, études et expérience. 47-526-51C.

A VENDRE — Formules de reçus bilingues. Livrets de 25 reçus: 15c. Livrets de 50 reçus: 25c. (Ajouter 5c pour frais de poste). Prix spéciaux pour commandes de 10 livrets ou plus. S'adresser à Boite 422, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 36-422-T.F.

A VENDRE — St-Boniface. Maison: 5 pièces. Chauffage: eau chaude, huile. Garage. Possession immédiate. Signaler: CEdar 3-3292. 43-527-48C.

A VENDRE — St-Boniface, rue Dumoulin. Maison: 5 grandes pièces, 3 chambres à coucher. Bon état. Garage, jardin, bonne localité centrale. $12,800. Comptant requis: $3,500. Balance mensuelle: $78. Signaler: CEdar 3-4148. 46-582-47C.

A VENDRE — St-Boniface, rue Dumoulin. Maison: 4 grandes pièces. Jardin. Garage. Taxe: $94. Prix: $8,000. Pas d'agents. Signaler: CEdar 3-1281. 47-608-48C.

A VENDRE — Norwood. Maison: 6 pièces. Chauffage: gaz. Garage. Signaler: CEdar 3-3130. 46-370-T.F.

A VENDRE — St-Boniface, 460, rue Langevin. Automobile "Chevrolet" 1952. Très bon état. Prix raisonnable. Radio. Bons pneus. Signaler: CHapel 7-7305. 47-602-48C.

A VENDRE — Maison: 2 chambres à coucher. Armoires de cuisine. Soubassement complet. Eau. 2 ans. Grand lot. ½ mille d'église, écoles supérieure et élémentaire, magasins. Prix raisonnable. Sa'dresser à M. Dick Friesen, Ste-Anne. GArden 2-5211. 47-591-47P.

A VENDRE

St-Boniface — Rue Langevin. Maison: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Lot: 40' x 110'. $6,000 comptant. Balance à termes.

St-Boniface — Maison: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Taxe: $129. Garage neuf. Lot: 40' x 120'. $8,900, à termes.

St-Boniface — Près hôpital. Maison: 6 pièces, 4 chambres à coucher. Plomberie double. Chauffage: huile. Taxe: $145. $4,000 comptant. Balance: termes.

Près hôpital — Maison de rapport: 10 pièces. Taxe: $225. Revenu mensuel: $150. $8,000 comptant. Balance à termes.

St-Boniface — Près hôpital. Maison: 8 pièces. Chauffage: huile. Lot: 50' x 120'. $6,000 comptant. Balance comme loyer.

St-Boniface — Duplex: 4 et 4. Complètement séparés. Chauffage: huile. $13,500. $3,500 comptant.

Magasin général — 20 milles de la ville. Logis attenant: 7 pièces. Propriété et équipement: $11,000. Marchandise: environ $7,000. A termes.

25 milles de la ville — Garage. Agences: machines aratoires "Case"; engrais chimique; automobile "Dodge" et "Chrysler". Logis attenant: 5 pièces. Termes faciles pour personne intéressée.

S'adresser à A. AYOTTE
191, blvd Dollard, St-Boniface
Téléphone: CEdar 3-5845
ou
A. Vermette, représentant
CEdar 3-4869
47-606-47C.

VETERANS REALTY
302, édifice McIntyre
Téléphone: WHitehall 2-7125

A VENDRE

St-Boniface — Près église Ste-Famille. $10,500. Bungalow: stuc, 4 pièces. 6 ans. Très propre. Cave à la grandeur. Chauffage: huile. Lot: 50'. Garage. A termes.

St-Boniface — Duplex: 7 pièces. $11,900. 4 et 3. Revenu mensuel: $130. Plomberie double. Entrées privées. Cave à la grandeur. Chauffage: eau chaude, huile. Lot: 50'. A termes.

St-Boniface — Rue Berry. Prix: $9,500. Maison: 5 pièces, 3 chambres à coucher, 2 plomberies. Chauffage neuf: gaz. Garage. Comptant requis: $1,800.

St-Boniface — Lot: 33' x 120'. Près école Provencher. Permit pour construire bungalow. Prix: $5,500.

Norwood — Appartement: 8 logis. 10 ans. Revenu annuel: $7,380. Chauffage: eau chaude huile. Comptant requis: $15,000. Balance: termes faciles.

Norwood — Epicerie avec logis: 6 pièces attenant. Bon chiffre d'affaires. Propriétaire échangerait pour maison à St-Boniface ou Norwood.

Norwood — Près Précieux-Sang. Duplex: 3 et 4. Plomberie double. Entrée privée. Revenu annuel: $1,920. Comptant requis: $3,000.

Norwood — Près Précieux-Sang. $12,300. Bungalow, stuc, 14 ans. 4 pièces, 3 chambres à coucher, 1 au soubassement. Salle de récréation. Chauffage: huile. Taxe: $161. A termes.

St-Vital — Près église Ste-Marie. Bungalow: 5 pièces, 4 ans. 3 chambres à coucher. Salle de récréation. Garage. Chauffage: huile. Comptant requis: $6,300. Balance à termes.

Ferme — 195 acres. Au nord du village de St-Pierre. Pourra être vendue au complet ou subdivisée en trois parties: 125, 40 et 30 acres. Vente immédiate. Appelez M. Jos. Carrière.

N. Bernier, 594, rue St-Jean-Baptiste CEdar 3-2027
O. J. DeSteur, 56, rue Lawndale GLobe 2-2285
Jos. Carrière, 133, rue Taché GLobe 2-1422
47-595-47C.

POUR ACHAT OU VENTE de propriétés à la ville ou à la campagne. Appeler A. Hamelin à WHitehall 3-3434 le jour, ou ALpine 3-4192 le soir. 43-513-T.F.

POUR VENTE de maisons à St-Boniface, Norwood ou St-Vital, ou pour achat avec $500 comptant ou plus, appelez à H. Ledoyen, CHapel 7-6350, ou A. Desaulniers, CHapel 7-6964. 42-508-T.F.

POUR ACHAT ET VENTE DE PROPRIETES de ville ou de campagne, assurances: feu, automobile, s'adresser à SYLVESTRE REALTY, 435, rue Louis Riel, St-Boniface. Téléphone: CEdar 3-5050. 40-469-T.F.

POUR TOUT ACHAT, VENTE DE PROPRIETE OU PLACEMENT D'HYPOTHEQUE, s'il vous plait, appeler Paul Gagnon à CEdar 3-6217 ou Ray Thériault, à LEnox 3-6017. 34-396-T.F.

SI VOUS DESIREZ TOUT COMPTANT pour votre maison, appelez Gus Fredette à SPruce 5-3363. Aussi à VENDRE maison avec comptant requis à partir de $500! 26-299-T.F

POUR ACHAT, VENTE OU ECHANGE de propriétés de ville ou de campagne, fermes, commerces ou hôtels. Prêts. S'adresser à A. Ayotte, 191, blvd Dollard, St-Boniface. Téléphone: CEdar 3-5845. 24-196A-T.F.

Le vice-président de la Chambre préfère le titre d'"orateur"

QUEBEC — Me Jacques Flynn, vice-président de la Chambre des communes à Ottawa, a déclaré qu'il doutait qu'on ait raison de changer le terme "orateur" en "président" de la Chambre.

Ce nouveau terme, déclara-t-il, fait abstraction de l'histoire, des textes et du symbole de la liberté et de l'indépendance dont jouissent les députés sous le régime des institutions parlementaires britanniques.

M. Flynn donnait ainsi son opinion sur un sujet qui a été discuté assez chaudement ces derniers temps à la suite de la ligne de conduite adoptée par certains journalistes de désigner le titulaire de cette fonction importante sous le nom de "président de la Chambre" afin de préserver la pureté de la langue française.

Symbole de liberté

M. Flynn a souligné qu'en France, à son avis, on ne connait pas le concept "d'orateur". Celui qui préside aux délibérations du parlement français et qui est appelé "président" ne représente pas comme dans la tradition parlementaire britannique le symbole de la liberté de parole des députés.

A moins que la province amende la constitution, comme c'est son droit, ajouta-t-il, on devrait garder ce terme d'orateur qui est celui employé partout dans les statuts.

Le député fédéral de Québec-Sud a fait ces remarques en marge d'une conférence qu'il prononçait devant les étudiants de Laval réunis pour les séances de leur Parlement Modèle. M. Flynn, qui a agi durant ces deux jours comme président et arbitre des délibérations des étudiants, prononçait un exposé sur la fonction de président . . . ou d'orateur . . .

A VENDRE

St-Boniface — Blvd Dollard, près hôpital. Maison: 3 chambres à coucher. Prix: $12,000.

Si vous avez une maison à vendre à St-Boniface, Norwood ou St-Vital,

Appelez R.-G. Lavigne
Téléphone: ALpine 3-0546
47-601-47C.

A VENDRE

St-Boniface — Rue Bertrand. $9,800. Bungalow: 5 pièces. Cave à grandeur. Chauffage: eau chaude. Garage. Comptant requis: $1,500. Balance à termes.

Rue Dumoulin — $11,500. Maison: 7 pièces. 4 chambres à coucher. 1½ étage. Stuc. Cave à grandeur. Grande cuisine. Garage. Grand lot. Comptant requis: $2,000. Balance à termes.

S'adresser à
A.-C. DESAULNIERS
GLobe 3-4745 ou CHapel 7-6964
45-598-47C.

A VENDRE

St-Boniface — Près hôpital. Bungalow: 4 pièces. Salle de récréation au soubassement. 12 ans. $12,900, $3,000 comptant. Balance comme loyer.

Norwood — Epicerie avec logis moderne. 4 pièces attenant. Gros chiffre d'affaires. Propriétaire échangerait pour grande maison ou duplex.

St-Boniface — Blvd Dollard. Très beau bungalow: 10 ans, 6 pièces, 3 chambres à coucher. $12,900 seulement, à termes faciles.

Norwood — Rue Eugénie. Maison: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Chauffage: eau chaude, huile. Grand lot. Garage. Près de tout. $12,900. $3,000 comptant. Propriétaire assumera balance.

St-Boniface — Près basilique. Immeuble appartement: 21 pièces. 6 plomberies. Revenu annuel: $4,380. $32,000. $10,000 comptant. Propriétaire assumera balance.

St-Vital — Bungalow, style "Ranch": 5 pièces, 3 chambres à coucher. 5 ans. $14,900, à termes.

St-Boniface — Près hôpital. Bungalow: 4 pièces. Soubassement à grandeur. Possession immédiate. $8,500. $2,000 comptant.

St-Pierre — Ferme: 460 acres. Bâtiments modernes. Puits artésien. Mille poulets. Prix complet: $46,500. Moitié comptant. Propriétaire échangerait contre propriété de ville.

J.-R. Poirier REALTY,
202, ave Harvard, Winnipeg 9
Téléphone: GRover 5-1876
ou
Roger Lejeune,
327, rue Archibald
Téléphone le soir seulement: CEdar 3-6091
47-596-47C.

TOUGAS REALTY
190, avenue Provencher

A VENDRE

St-Boniface — Semi-duplex: 6 pièces. Chauffage: huile. $12,600.

St-Boniface — Cottage moderne: 6 pièces. $12,600.

St-Boniface — Maison ultra-moderne: 6 pièces. $22,000.

St-Boniface — Duplex moderne: 7 pièces. Chauffage: gaz, eau chaude. $14,700. Comptant requis: $3,000.

St-Boniface — Maison de revenu: moderne. Près basilique. Chauffage: huile. Revenu mensuel: $149, plus 4 pièces pour propriétaire. Prix: $19,900.

St-Boniface — Maison moderne: 6 pièces. Chauffage: gaz. $11,500. Comptant requis: $2,500.

Lorette — Duplex moderne: 8 pièces. $10,000, à termes.

Ste-Anne, Man. — Maison: 16' x 20'. Prix: $600.

Téléphones:
BUREAU: CHapel 7-8178
A.-J. Boulanger: WH 3-2134
47-597-47C.

MARION REALTY
66, rue Marion, Norwood

A VENDRE

NORWOOD — $10,900
Bungalow: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Moderne. Salon: 13' x 17'. Revenu pour terrain de stationnement.

TRANSCONA — $14,900
Bungalow: 6 pièces, 3 chambres à coucher. 2 ans seulement. Près école et église catholiques. $4,500 comptant. Balance: $89 par mois.

ST-VITAL — $3,000 comptant
Bungalow: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Garage. Grand lot. Près école. $11,500.

ST-NORBERT — $5,000
2 grands lots. Près école et église. Beaux arbres.

ST-BONIFACE — $10,500
Maison: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Garage. Près hôpital.

NORWOOD — $11,500
Bungalow: 5 pièces, 2 chambres à coucher. Garage. Jardin. 22 ans. Très bon état.

ST-BONIFACE — $6,000 comptant
Maison de revenu. Près hôpital. 11 pièces. 5 pièces pour propriétaire, plus $140 de revenu. Très bon état.

ST-BONIFACE — Duplex — $5,000 comptant
6 et 5. Grand garage. Belle location. Pourrait aménager un troisième logis.

ST-BONIFACE — $10,000 comptant
Maison: 6 pièces, 3 grandes chambres à coucher. Salon et salle à manger en forme de "L". Verger et beau jardin. Près basilique.

NORWOOD — $3,300 comptant
Maison: 9 pièces: Double plomberie. Garage. Près écoles. Bon état.

ST-BONIFACE — $15,000 comptant
Immeuble-appartement neuf, 8 logis. Maçonnerie. Garage. 8 places de stationnement pour locataires. Très bonne location pour revenu.

M. Paul Gagnon, CEdar 3-6217
ou
M. Ray Thériault, LEnox 3-6017
ou
M. Ray Côté, CEdar 3-6217
47-599-47C.

Chevaliers de Colomb
Conseil Provencher no 2450

Nos initiés

A l'initiation au premier degré, tenue au Conseil Goulet il y a deux semaines, sept des nôtres faisaient leurs premiers pas dans la Chevalerie. Ils continueront ce glorieux pèlerinage, le 12 mars prochain, au même endroit. Toutes nos félicitations aux nouveaux et souhaitons leur complète persévérance. D'ici là il est à espérer que l'enthousiaste "Après-Tout" ne dira rien davantage au sujet de la mystérieuse chèvre. Et mystérieuse, il convient qu'elle demeure.

Convalescent

Notre estimé frère conférencier, J.-R. Doiron, a fait un assez long stage à l'hôpital. Histoire de faire tout son carême en quelques semaines, quoi. Souhaitons-lui une complet rétablissement, car nous avons hâte de le revoir parmi nous.

Assemblées de mars

Elles auront lieu les 9 et 23 du mois au local habituel. En ces temps où le jeûne est presque totalement abrogé le précepte de la pénitence demeure tout de même. Quoique cela ne nous dise rien, profitons de la circonstance pour assister aux réunions. D'ailleurs, pour beaucoup de membres fidèles, cette assistance est loin d'être une pénitence.

A l'assemblée du 9, par exemple, vous pourrez vous procurer tous les détails de la grande loterie, ainsi que la liste des heureux gagnants. Espérons que vous serez parmi les chanceux.

Vous y verrez peut-être les frères J.-R. D. et le Californien bronzé R.-A.-L. S'il s'est ennuyé de la neige, nous en avons à lui offrir.

Innovation

Il s'agirait pour la première assemblée du mois d'avril prochain de s'embarquer pour Otterburne et d'y conduire une assemblée bien en règle. Les frères de ce sous-Conseil ont eu l'amabilité de nous inviter et connaissant leur intérêt et leur hospitalité, il est plus que probable que la chose se fera. A noter que cet événement se produira alors que le carême sera terminé.

Et "Rigoletto" nous donnera-t-il un compte rendu du 12 mars?

BISTOURI.

Mauvais souvenir

Le docteur: "Avez-vous déjà eu à vous plaindre de dyspepsie?"

Le patient: "Oui, une fois, lorsque j'allais à l'école. La maîtresse m'avait demandé d'épeler ce mot-là!"

Le cardinal Tisserant à l'Académie Française

Le cardinal Tisserant vient de poser sa candidature à l'Académie Française au fauteuil du duc de Broglie. Né en 1884, ordonné en 1907, fait cardinal-diacre en 1936 et cardinal-évêque en 1946, Mgr Tisserant fut nommé doyen du Sacré-Collège en 1951. Le cardinal Tisserant, auteur de nombreux ouvrages (notamment une biographie de Louis-Marie Grignon de Montfort et une étude sur les Frères de Saint-Gabriel), appartient à l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres.

Une faculté de médecine à l'Université de Sherbrooke

SHERBROOKE — Le recteur de l'Université de Sherbrooke, Mgr Irénée Pinard, a annoncé le 21 février, au cours d'une conférence de presse tenue à la Cité universitaire, la fondation de la faculté de médecine. Il a également annoncé que le Dr Gérard-Ludger Larouche avait été nommé doyen de cette nouvelle faculté et qu'il était chargé de son organisation.

L'Etat doit favoriser la pratique de la sobriété

QUEBEC — Les évêques du Québec ont déclaré le 21 février qu'un "délai suffisant" devrait être accordé à tous les groupements intéressés à présenter des mémoires au gouvernement provincial relativement aux amendements que celui-ci doit apporter à la loi sur les alcools.

Dans une déclaration faite à l'issue de leur réunion régulière, tenue à Québec, l'épiscopat québécois se dit heureux que le gouvernement, profitant de l'expérience acquise, veuille édicter une loi qui prévienne plus sûrement les ravages de l'alcoolisme.

C'est en effet le devoir de l'Etat, affirment les évêques, d'adopter les mesures propres à favoriser la pratique de la sobriété, tout en respectant la légitime liberté des citoyens. En cela, ajoute le communiqué, la valeur morale des détenteurs de permis et l'énergique application de la loi ne sont pas moins importantes que la claire rédaction de celle-ci.

Marcoux, Dureault et Bétournay
AVOCATS et NOTAIRES
702, édifice Great Western
356, rue Main, Winnipeg
TELEPHONE: WHitehall 2-0038
Tous les mardis après-midi à St-Pierre
Téléphone: St-Pierre 143
Membre associé:
G. MAURICE GELLEY
Téléphone: WHitehall 2-4803

PAUL PAQUIN
Assurances générales
989 AUTUMNWOOD
ST-BONIFACE
Boite 68, St-Boniface, Man.
Téléphone: ALpine 3-9805

ON DEMANDE FILLES OU FEMMES
Travail délicat — Meilleurs gages
Femmes inexpérimentées demandées pour apprendre le métier de
COIFFEUSES
Les offres d'emplois pour les coiffeuses graduées sont plus nombreuses que celles-ci
Jamais auparavant y a-t-il eu tant d'occasions pour les jeunes filles ambitieuses
Ecrivez pour obtenir un catalogue gratuit
MARVEL BEAUTY SCHOOL
309, rue Donald, Winnipeg, Man.
Succursales: Regina, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Toronto

Bourses d'"I.O.D.E."

Trente bourses de $1,600 chacune sont offertes de nouveau dans les universités du Canada par l'"I.O.D.E.". Ces bourses sont attribuables aux garçons et filles des vétérans décédés ou frappés d'incapacité physique à la deuxième grande guerre. Pour obtenir des formules de demande, on peut s'adresser aux principaux d'écoles ou à la secrétaire provinciale d'Education, Mme P. D. Campbell, 615, boulevard Manchester, Winnipeg 19.

Monsieur . . . Aimez-vous la mécanique?
Madame, cherchez-vous une machine à laver pas chère?
VOYEZ
Fontaine & Compagnie
Nous en avons tout un choix et pour certaines machines ne demandons pas plus que le prix du moteur.
Fontaine & Compagnie
165, avenue Provencher
Téléphone: CHapel 7-1425

Assurance d'automobile pour 6 mois
Au coût régulier. Tarifs plus bas à partir de 23 ans
CO-OP
Téléphone: TUrner 8-7903
CO-OPERATIVE FIRE & CASUALTY CO.
Représentants
Omer Moquin CHapel 7-9124
Georges Boisjoli GLobe 2-4724

On demande

Sténographe bilingue (français-anglais), pour travail de dictaphone. Expérience du dictaphone pas essentielle pourvu que bilinguisme et vitesse dactylographique soient adéquates pour permettre l'entraînement.

Salaire selon compétence. Semaine de 5 jours. Plans médical et de participation aux bénéfices. Autres bénéfices supplémentaires.

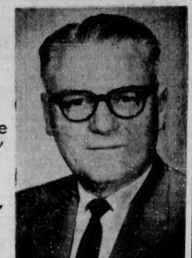
FORNEY ARC WELDERS LIMITED
C.P. 670, ESTEVAN, SASK.



Machines à laver Kenmore
Laveuses et sécheuses automatiques
En vente chez
Simpson-Sears Ltd.
Polo Park, Winnipeg
Appelez "Charlie" Bohémier à SPruce 5-7011

APPRENEZ À CONDUIRE
Téléphonez aujourd'hui — Commencez demain
L'école SHERMAN AUTO DRIVING
Vous offre des leçons sur les grandes routes et les rues de ville, et aussi de stationnement parallèle, sous la direction d'instructeurs expérimentés et qualifiés. Elle loue des automobiles pour le temps de l'examen officiel. Prix: $6.50, la leçon de 2 heures, dans une automobile à changement de vitesse automatique ou à double contrôle. Plusieurs années de service à Winnipeg et au Manitoba.
Signalez SUnset 3-7525

A. HUOT
TAILLEUR
"Une mise élégante est un placement"
C.-E. Huot, président,
200, ave Provencher, St-Boniface





Ernst Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone: WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2

Si vous songez à acheter une CORVAIR, une ENVOY, une CHEVROLET ou une OLDSMOBILE, un camion ou une automobile usagée.
N'allez pas conclure un marché avant d'avoir vu
MARCEL BAJOTTE
Autobus scolaires, nouveaux ou usagés. Livraison immédiate
chez
Community Chev. Olds. Ltd.
1149, RUE MAIN, WINNIPEG 4, MAN.
Téléphones: JUstice 9-8341 (Résidence: ALpine 3-1825)

Toupin Lumber & Fuel Company Ltd.
388, rue Bertrand, St-Boniface, Manitoba
CHapel 7-1105

UNE COMPAGNIE INTERNATIONALE RECHERCHE UN REPRÉSENTANT

Une compagnie internationale de réputation solidement établie recherche un agent bilingue ou de langue française pour la représenter dans la région de St-Boniface, Winnipeg et le sud du Manitoba.

Salaire initial allant jusqu'à $6,000 d'après la compétence du candidat. Excellent système de pensions, assurance-vie et santé en groupe. Gains futurs conditionnés uniquement par la capacité et l'initiative individuelles.

L'homme que nous recherchons devrait être âgé de 25 à 45 ans, marié de préférence, et posséder une éducation secondaire pour le moins ainsi qu'une certaine expérience des affaires.

Si cette offre de carrière vous intéresse et que vous désiriez en discuter avec nous, veuillez écrire à Boite 606 en donnant tous détails utiles à votre sujet.



Notre renommée est pour vous l'assurance de dignité et d'excellence



Salon Mortuaire
DESJARDINS
138, boulevard Dollard
St-Boniface, Manitoba
Téléphone: CEdar 3-4949